



En compagnie de sa femme, à gauche, le général Nguyen Cao Ky, vice-président du Sud-Vietnam, est arrivé hier à Paris, à la tête de la délégation de son gouvernement aux conversations de Paris. (Téléphoto AP)

Dès son arrivée à Paris, hier

Ky prend ses distances vis-à-vis de Washington

PARIS (AFP) — Le vice-président Nguyen Cao Ky, grande vedette politique de la délégation sud-vietnamienne, arrivé hier à Paris, a offert aux observateurs et spécialistes l'image inattendue d'un nationaliste farouche qui ne ménagera ni le communisme, ni l'impérialisme.

Après un entretien de trois quarts d'heure avec les deux principales personnalités de la délégation américaine, MM. Averell Harriman et Cyrus Vance, le vice-président a déclaré, à la stupeur de ses auditeurs, qu'il n'était pas entièrement satisfait de la façon dont se sont déroulées jusqu'à présent les négociations avec le gouvernement de Hanoi.

Parlant un anglais très hésitant, le jeune vice-président n'a pas voulu expliquer plus avant la cause de son mécontentement, laissant aux journalistes le soin de deviner quelles discussions houleuses entre Washington et Saigon ont précédé l'envoi à la conférence de Paris d'une délégation sud-vietnamienne.

Dans le même esprit, le vice-président Ky avait étonné, dans la matinée, une bonne partie de ceux qui l'attendaient à l'aéroport d'Orly en lançant un appel non à la lutte contre le communisme ou contre le Vietcong, mais, en substance, pour "le Vietnam aux Vietnamiens".

La conférence qui va s'ouvrir, avait-il souligné, ne doit pas être envisagée comme le produit d'une initiative prise par l'Union soviétique, la Chine communiste ou les Etats-Unis, "mais comme le résultat de la détermination des Vietnamiens du nord et du sud".

Plus explicite encore sur le fait que son gouvernement entend n'adopter la politique d'aucune grande puissance étrangère ou d'aucune idéologie, le vice-président a ajouté: "Les 31 millions de Vietnamiens veulent mettre fin à la guerre et refusent de continuer de s'entretenir pour une doctrine qui leur est étrangère."

Deux autres déclarations de M. Ky faites, soit dans son allocution prononcée à Orly, soit dans les conférences de presse qu'il a accordées au cours de sa première journée en France, retiennent vivement l'attention.

D'une part, l'idée d'un compromis avec le Vietcong ne semble pas exclure par l'actuel équipe dirigeante de Saigon puisque, selon le général Ky, le Sud-Vietnam n'exige ni ne prévoit une reddition sans condition de la part de ses adversaires.

D'autre part, lorsque la conférence de paix se réunira, une proposition "nouvelle" et encore secrète sera avancée par la délégation de Saigon.

Entre-temps, cependant, les questions de procédure figurent toujours en tête du programme de travail des quatre délégations. Une réunion à ce sujet aura lieu ce matin lundi entre l'ambassadeur Cyrus Vance, numéro 2 de la délégation américaine, et l'ambassadeur Pham Dang Lam, chef de la délégation sud-vietnamienne.

Les objectifs du FNL

Devançant l'ouverture des négociations "élargies" de Paris, la direction suprême du F.N.L., qui rassemble les membres du praesidium, les chefs des forces armées et les cadres supérieurs, vient de définir la stratégie et les grandes lignes d'action pour les semaines et les mois à venir.

Au cours d'une session qu'ils ont tenue "dans les premiers jours de décembre", ainsi que l'a révélé l'agence d'information du Front, les dirigeants du FNL ont décidé de relancer l'offensive politique en fixant à leurs troupes un objectif concret, précis: renverser l'administration actuelle de Saigon et lui substituer "une administration de large coalition nationale et démocratique".

C'est la première fois, soulignent les observateurs à Hanoi, qu'apparaît dans un texte du Front la formule d'"administration de large coalition nationale et démocratique", qui, estiment-ils, pourrait fournir la base d'un accord sur la création d'un exécutif transitoire qui serait notamment

Nord-Vietnamiens et FNL se rapprochent de Saigon

SAIGON (AFP) — Progressivement, les unités nord-vietnamiennes massées le mois dernier encore à la frontière cambodienne, à Tay Ninh, Loc Ninh et Phuoc Vinh, se rapprochent de Saigon, malgré les troupes américaines et gouvernementales qui tentent de "contrer" cette infiltration.

Depuis l'appel du 25 novembre, diffusé par la radio du Vietcong et ordonnant "l'offensive généralisée" contre les troupes "américaines et fantoches", les Nord-Vietnamiens avancent sur la capitale. Cet

immense mouvement de quatre divisions (les 5e, 9e, 7e, 1ère), qui a pour but de mettre en position des troupes aux portes mêmes de la capitale, "sous le nez" de l'adversaire, se déroule sur un front de près de 125 milles à partir d'une base (la frontière) qui n'est par endroit qu'à 30 milles de l'objectif.

Déjà, estime-t-on dans les états-majors, à moins de 20 milles au sud de Saigon, des unités légères (des bataillons et surtout des compagnies) seraient en place. Le commandement "allié" s'attend dans

les prochaines semaines à de brèves opérations de guérilla (coups de main, embuscades et terrorisme) sur la capitale et ses faubourgs.

Des tractations de même nature sont prévues, d'autre part, durant les premiers jours de la semaine qui s'ouvre, entre la délégation américaine et la délégation nord-vietnamienne.

Le problème spécialement délicat de la forme de la table constitue l'obstacle principal. Les Etats-Unis et le Vietnam

Voir page 6: Vietnam



M. Richard Nixon, qui complète actuellement la formation de son cabinet, en annoncera la composition dans les prochaines heures. Lire nos informations à la page 9. (Téléphoto AP)

dans ce numéro

■ En page 4, un éditorial de Claude Ryan commentant la situation difficile de M. Bertrand au sein de son parti.

■ En page 5, une étude de Placide Gaboury, jésuite, sur le phénomène hippie, comme prototype de conflit entre structures établies et valeurs personnelles.

■ En page 11, le premier d'une série de trois articles de Jean-Pierre Proulx sur les transformations radicales qui modifient actuellement le visage des communautés religieuses.

En dépit des protestations des Soviétiques

Les deux bâtiments américains cinglent vers la Mer Noire

CANAKKALE (Dardanelles), (AFP) — Les deux contre-torpilleurs américains "Dyess" et "Turner" ont franchi hier le détroit des Dardanelles au début de l'après-midi, se dirigeant vers la Mer Noire.

Ainsi, en dépit des véhémentes protestations exprimées du côté russe, deux bâtiments de guerre de la 6e flotte américaine, venant de la Méditerranée, vont effectuer une croisière d'un maximum de cinq jours en Mer Noire.

Il s'agit là, dit-on dans les milieux de l'OTAN, dont le commandement Sud-Europe est à Naples, à la fois d'un "exercice normal" et d'un nouvel épisode de la lutte d'influence entre l'Union soviétique et les puissances occidentales en Méditerranée.

La "Pravda" a accusé ces jours derniers les Etats-Unis d'accroître la tension et de violer la convention des détroits en envoyant ainsi deux contre-torpilleurs en Mer Noire.

L'envoi de navires de guerre en Mer Noire par les Etats-Unis "est une manifestation de force militaire à proximité de la frontière méridionale de l'URSS et revêt le caractère d'une provocation ouverte", écrit ainsi la "Pravda", citée hier par l'agence Tass.

Ce projet américain, poursuit le journal, "constitue une violation brutale de la Convention sur les détroits, qui ne permet l'entrée en Mer Noire aux bateaux de guerre étrangers que s'ils sont équipés d'armes de calibre limité."

Un porte-parole du Conseil suprême électoral, a déclaré que certaines vérifications restaient encore à faire.

Voir page 6: Mer Noire

Italie: accord entre les trois partis de l'ancienne coalition

ROME (AFP) — Après huit mois de "gouvernement d'attente" et près de trois semaines de crise politique et de vive agitation sociale, les trois partenaires de l'ancienne coalition de centre-gauche, démocrates-chrétiens, socialistes et républicains, sont parvenus samedi soir, non sans difficultés, à un accord sur un programme commun de gouvernement.

Cet accord, soumis dès hier à l'approbation des directions des trois partis, clôt la première phase des négociations, avant les tractations portant sur la distribution des portefeuilles ministériels.

Les délégations des trois partis sont notamment convenues de procéder au cours de la prochaine législature à une sérieuse réforme de l'Université, à l'application de la loi sur l'autonomie administrative des régions, à une augmentation des retraites qui devraient

atteindre un minimum de 25.000 litres par mois (\$45).

Un compromis est d'autre part intervenu au sujet des deux questions les plus délicates des négociations: d'une part l'enquête parlementaire réclamée par les socialistes sur les prétendues irrégularités commises par les services secrets de l'armée durant la crise gouvernementale de l'été 1964 et, d'autre part, le contrôle par l'Etat de l'importante fédération des consortiums agraires qui est un organisme privé.

"Le nouveau gouvernement veut naître avec une forte volonté politique, et des idées et des objectifs clairs" a déclaré au terme de la réunion M. Mariano Rumor, président du conseil pressenti. "Je souhaite, a-t-il ajouté, que les directions des partis au cours de leurs prochaines délibérations comprennent notre fatigue qui a été longue mais objectivement fructueuse".

Voir page 6: Le général Ky

Animation sociale et subventions "réparatrices"

Ottawa entend renforcer l'action des communautés francophones isolées

SAINT-BONIFACE, MANITOBA — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a profité du grand congrès-rallye des Franco-Manitobains ici, en fin de semaine, pour annoncer à ses derniers que le gouvernement canadien a décidé d'établir des cadres juridiques et des organismes qui aideront à coordonner et renforcer l'action des communautés francophones isolées, particulièrement par le truchement de l'animation sociale et de subventions qu'on pourrait qualifier de "réparatrices".

M. Pelletier faisait évidemment allusion à la récente loi des langues officielles dont une section prévoit la création des districts bilingues. Ces districts bilingues qu'Ottawa souhaite établir en coopération avec

les provinces permettront à tous les francophones qui s'y trouvent d'être servis dans leur langue aux divers échelons de l'administration et d'avoir des écoles bien à eux. Tout cela découle d'ailleurs de la vocation qu'Ottawa s'est découverte,

de notre envoyé spécial, Vincent Prince

en ces dernières années, d'assurer le développement progressif des deux grandes communautés culturelles qui constituent notre société politique.

Un défi décisif attend la nouvelle Société franco-manitobaine

SAINT-BONIFACE, Manitoba — En 1916, les Franco-Manitobains s'étaient donné une association d'éducation dans le but de résister à l'unique loi scolaire qui voulait les assimiler. Cette association a merveilleusement rempli sa mission. Mais les temps ont changé. La lutte ne peut plus uniquement être menée aujourd'hui au niveau scolaire. Il faut défendre la vie française à la fois sur le plan de l'école et

sur ceux de l'économie, de la politique, de la culture, de la technologie, etc. Les Franco-Manitobains, qui s'en étaient rendu compte depuis quelques années, ont donc mis fin, samedi, à cette association vieille de 52 ans pour en établir une toute nouvelle qu'ils ont baptisée la Société Franco-Manitobaine.

Et cette nouvelle société est née dans le même enthousiasme que celui qui avait présidé

à la naissance de la première. Le défi à relever n'est pas moindre qu'en 1916. Ceux qui ont décidé de l'accepter s'en rendent parfaitement compte. Ils savent surtout que la bataille qu'ils engagent pourrait être décisive, qu'un échec pourrait signifier la fin du groupe francophone de cette province.

M. Maurice Gauthier, qui en devient le premier président,

Voir page 6: Manitobains

Voir page 6: Ottawa

La Confédération du sport du Québec est née

par Roger Labonté

Le monde du sport québécois a posé, hier à Montréal, avec tout le dynamisme dont il peut être capable, un geste d'une lourde signification. Il a, par une action concrète, manifesté sa ferme intention de se réorganiser, tant aux yeux des autorités gouvernementales qui le pressaient de ce faire depuis près d'un an, qu'aux yeux de tous ceux que la pratique des sports, quels qu'ils soient, préoccupent.

Au terme d'assises qui ont réuni plus de 800 délégués ve-

nus de partout dans la province de Québec, à l'hôtel Bonaventure, le Congrès du Sport (vaste éventail de toutes les disciplines sportives) a unifié, par des structures nouvelles qui collent aux réalités d'aujourd'hui, tous ceux et celles qui oeuvrent pour les sportifs. On a créé ce qu'on a appelé la Confédération des sports du Québec. Ce nouvel organisme rejoint toutes les associations qui ont pignon au Québec. Il est la réponse bien mûrie du monde du sport, qui veut devenir l'interlocuteur valable que recherchait le gouvernement. Il

vient chapeauter tout ce qui existe actuellement en fait de mouvements sportifs dans la province, et le rôle qui lui sera dévolu en sera véritablement un de liaison et d'action, tant dans le sens d'unique conseiller du gouvernement dans le domaine des sports, des loisirs et du plein air, que dans le sens des multiples fédérations et associations sportives.

La formation de cette Confédération des sports du Québec n'a pas été réalisée sans d'innombrables difficultés. Déjà le fait de réunir plus de 800 dé-

légués québécois sous un thème de l'unification dans le sport est considéré comme un exploit sans précédent. C'en fut un, en tout cas que la France en 5 ans n'a point encore été capable de réaliser. C'est le Colonel Marceau Crespin, directeur des sports en France (présent aux délégués), qui ne pouvait s'empêcher de noter cela. Tous les observateurs furent frappés par l'immense bonne volonté que tous les milieux du sport québécois ont manifestée le congrès du rant, pour tenter d'atteindre l'objectif fixé.

En dépit de toute cette bonne volonté, on peut aussi dire que l'ultimatum servi à l'ouverture du congrès aux délégués par l'autorité gouvernementale, fut aussi pour quelque chose, c'est certain, dans cette prise de position aussi rapide qu'efficace, pour relever le défi posé.

Où bien le monde du sport québécois s'unifiait pour mieux servir, se donnait des structures à l'intérieur desquelles toutes les associations pourraient se réaliser; ou bien le gouvernement lui tournait tout simplement le dos, en finissant avec ses consultations. Il allait mener à sa façon les politiques de loisir et de sport en devenant sur lesquelles les sportifs normalement seraient appelés à se prononcer. C'est le défi qui fut posé sans détour par la voix du ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, Me Gabriel Loubier, à qui on ne peut reprocher de planer dans les nuages. Il s'était adressé aux 800 délégués dans le style direct qui lui est coutumier. Il avait noté leurs nombreuses divergences de vues sur une foule de problèmes. Aussi devait-il les prier de mettre en place des structures qui répondent aux besoins du Québec nouveau.

Malgré tout, il y eut de nombreuses frictions, des affrontements sérieux. Même qu'à quelques heures de la plénière qui devait voir la naissance de la Confédération des sports du Québec, le congrès vint près de ne point rendre le nouveau-né à terme. Différents courants d'opinions avaient cours à la suite du "lobbying" pratiqué par des délégués qui avaient perdu de vue, ne serait-ce qu'un moment, le véritable but de leur présence à ces assises qui feront époque dans l'histoire du sport québécois.

Animé par une équipe d'une rare compétence (MM. Carl Schwende et Jean-Guy Bé-

Voir page 6: Sports

La conférence du Niger serait reportée à une date ultérieure

Des dépêches émanant de Niamey et de Paris indiquent que la conférence internationale des pays francophones, qui devait se réunir au Niger la semaine prochaine, sera remise à une date ultérieure.

Le président de la république du Niger, M. Diouri Hamani, rentrant à Niamey en fin de semaine après un bref séjour à Abidjan (où il avait présidé une réunion des chefs d'Etat du Conseil de l'entente), a déclaré: "Nous allons continuer les consultations en vue d'arrêter le jour et le mois qui conviendront le mieux à la tenue de cette conférence."

Certains pays, a expliqué le président Hamani, souhaiteraient que cette réunion ait lieu après le "sommet" de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache) qui doit se réunir en janvier à Khinshasa. D'autres pays, a-t-il ajouté, préconisent de réunir la conférence sur la francophonie avant cette date.

D'autre part, dans une dépêche émanant de son correspondant à Paris, le "Montreal Star" laisse entendre que les gouvernements de la Belgique et de la Suisse, également invités à la conférence de Niamey, hésiteraient à y déléguer des représentants de crainte que tout engagement de leur part n'indispose l'une quelconque de leurs communautés ethniques.

A Ottawa, l'hypothèse d'une remise de la conférence serait accueillie avec soulagement. En effet, outre que celle-ci devait avoir lieu en même temps que la conférence fédérale-provinciale, il semble que la formule par laquelle les gouvernements d'Ottawa et de Québec y auraient leurs délégués n'est pas encore au point.

Rappelons que le gouvernement du Niger avait invité Ottawa et Québec à participer à cette conférence. Des pourparlers ont ensu-

présentés de M. Bertrand et ceux de M. Trudeau afin de trouver le meilleur moyen de concilier les obligations internationales d'Ottawa et les intérêts qui relèvent de la compétence exclusive de Québec en matière d'éducation.

On fait cependant observer que la conférence du Niger ne doit pas porter exclusivement sur des questions intéressant l'éducation, qu'elle ne s'inscrit pas, par conséquent, dans le prolongement des célèbres conférences de Libreville (Gabon) et de Paris où M. Jean-Guy Cardinal avait représenté le Québec.

Dans l'esprit du président du Niger, à l'origine du projet, il s'agit plus exactement de parvenir à la création d'une agence de coopération culturelle et technique, à laquelle seraient associés tous les pays francophones ou partiellement francophones. C'est pourquoi la Belgique, la Suisse et les pays nord-africains,

de même que le Canada, ont été invités à la conférence. Cette agence de coopération, qui serait créée à Niamey, permettrait donc de coordonner les activités des pays francophones ou partiellement francophones dans des domaines aussi variés que l'éducation, les moyens d'information (ce qui peut ouvrir la porte à un satellite de télécommunication francophone), la formation des jeunes, la création artistique, l'édition, la formation et le perfectionnement des cadres moyens et supérieurs, etc.

Dans cette perspective, il ne fait aucun doute à Ottawa que le gouvernement fédéral a sa place à Niamey où le Québec doit aussi se faire entendre.

Si, comme tout semble l'indiquer, la conférence est différée, on parviendra peut-être à s'entendre beaucoup mieux — ou beaucoup moins bien — après la conférence fédérale-provinciale.

Selon Richard Joly, un des "pères" de l'orientation scolaire

Le schéma même de l'orientation est devenu complètement périmé

par Gilles Gariépy

Considéré comme l'un des pères de l'orientation scolaire et professionnelle au Québec, le doyen de la faculté des sciences de l'éducation à Sherbrooke, M. Richard Joly, a fait sensation samedi soir en déclarant qu'il ne croyait plus à l'orientation, du moins telle qu'on l'a conçue et pratiquée jusqu'à présent.

"Le schéma même de l'orientation est devenu complètement périmé", a affirmé M. Joly, au cours d'un forum tenu au congrès de la Fédération des associations de parents de l'enseignement privé à Montréal.

Précisant qu'il avait choisi étant donné le peu de temps à sa disposition, d'utiliser la "tactique du coup de poing", quitte à omettre les nuances, M. Joly a lancé:

"Je pense qu'il n'y a plus de raison aujourd'hui de parler d'orientation, étant donné qu'il n'existe plus de différen-

ces entre les individus ni entre les professions.

"Quand nous avons appris les éléments de l'orientation à Harvard ou ailleurs il y a quinze ou vingt ans, on nous disait que les individus n'étaient pas interchangeables et que les professions étaient très différentes. Le rôle de l'orientation était alors de réaliser une adéquation entre un individu et une profession donnée, trouver des chevilles rondes pour des trous ronds et des chevilles carrées pour des trous carrés.

"Or aujourd'hui, les chevilles n'ont plus de formes, et les trous non plus".

Le doyen a expliqué que tous les spécialistes en la matière reconnaissent presque unanimement deux phénomènes qui ne cessent de s'amplifier: l'interchangeabilité des compétences, et la mobilité des travailleurs.

Il a souligné par exemple qu'un individu, quel que soit son diplôme, était appelé à changer de profession cinq ou six fois dans sa vie à l'avenir et que, d'autre part, on trouvait déjà dans une proportion effrayante des spécialistes formés dans telle discipline qui exerçaient en fait une autre discipline.

"Conséquemment, a-t-il dit, le schéma même de l'orientation est devenu complètement périmé".

M. Joly a reconnu que la plupart des individus ont tout de même certaines dispositions générales pour tel ou tel type d'occupation et ne sont pas faits, à coup sûr pour d'autres types d'occupation.

"Mais à moins d'admettre qu'on vient au monde avec les yeux, la taille, les biceps et le Q.I. d'un comptable, alors il faut reconnaître que personne n'est destiné automatiquement à devenir comptable", a-t-il dit.

Le doyen en conclut que pas un garçon ou une fille ne peut se dire "ma vie est ratée" parce que telle faculté est pleine: des vies ratées, ce sont des vies mal conçues, a-t-il dit. La seule attitude possible aujourd'hui c'est de rester disponible.

Participant au même forum M. Guy Dien, du service d'orientation au ministère de l'Éducation a expliqué qu'on tend maintenant à concevoir l'orientation en termes d'un

processus de développement, et non plus comme un choix final à faire à un moment précis. Il réaffirme la nécessité de conseillers en orientation, plus précisément des services d'orientation bien intégrés à l'école, en soulignant que la société "doit offrir à l'étudiant le moyen de voir clair quand il prend des décisions qui engagent son avenir."

Un autre participant, Me Gaston Meloche, secrétaire de la corporation des valeurs Trans-Canada, a insisté sur deux points: d'abord, le fait que la meilleure orientation risque d'être vaine s'il n'y a pas de débouchés dans la vie économique; à cet égard, il a mis en relief le sous-développement du Québec dans les industries de production de biens; en deuxième lieu, il s'est dit frappé par le peu de connaissances qu'ont les jeunes — même ceux qui étudient dans les options commerciales — des réalités élémentaires de la vie économique. Il a noté enfin le peu d'attrait que sem-

blent exercer sur les étudiants les carrières du domaine des affaires et de l'entreprise.

C'est surtout ce point qui a semblé rencontrer les préoccupations des congressistes, dont plusieurs se sont identifiés comme hommes d'affaires. La plupart des interventions qui ont suivi ont en effet porté sur les moyens d'intéresser la jeunesse étudiante aux affaires, de briser le monopole ou la mode des sciences sociales et des carrières dans les services.

Un congressiste a rappelé que "dans son temps", on lui proposait comme idole des gens comme Henry Ford. Aujourd'hui, les étudiants qui manifestent ont pour idole Che Guevara et Mao Tse-toung, a-t-il ajouté. "Ce n'est pas avec des idoles comme cela qu'on va former des hommes d'affaires; de conclure ce participant, qui a demandé aux organes d'information de tenter de faire des idoles des hommes d'affaires qui réussissent.



■ Ce n'est pas un cadeau, c'est un Noël français qu'il nous faut. Tel est le texte d'une affiche que la Chambre de Commerce des jeunes de Hull distribue aux commerçants en leur demandant de la mettre en évidence dans leurs magasins et leurs boutiques et en les priant d'utiliser plus d'affiches publicitaires en français. Le président de l'association des marchands de Hull, M. Cartier Mignault, s'est élevé contre cette campagne de francisation en disant qu'elle était l'œuvre des éléments extrémistes de la Chambre de Commerce des jeunes. (Téléphoto PC)

Consacrer d'abord le français comme langue d'usage

La SSJB convoque une "conférence d'urgence nationale"

Réuni d'urgence à Montréal en fin de semaine, le Conseil général de la fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec a émis l'avis qu'une législation consacrant des droits scolaires et linguistiques des minorités serait prématurée et pratiquement illogique tant et aussi longtemps qu'une législation globale n'aura pas consacré la langue française comme langue nationale et langue d'usage au Québec.

cois, d'une législation exigeant que les anglophones apprennent le français et incitant les immigrants à faire de même, tout en laissant le libre choix entre l'école anglaise ou française, ne saurait corriger la situation actuelle; elle ne servirait au contraire qu'à accentuer le processus de minorisation des Canadiens français et à augmenter le nombre des Québécois dont le français n'est que la langue seconde.

A la même occasion, le Conseil général a invité toutes les associations, institutions et sociétés intéressées au statut du français au Québec à former avec la fédération un front commun en vue de persuader, par une action démocratique et collective, la population et les autorités du Québec de l'urgence et de la nature d'une législation positive en vue de faire du Québec un Etat authentiquement français. Il a en outre convoqué "une conférence d'urgence nationale" sur le statut du français au Québec qui pourrait se tenir à Québec à la fin de janvier 1969.

Il faut donc, conclut le Conseil général, que le français devienne "la langue nationale, la langue officielle et la langue d'usage au Québec afin que la langue française devienne nécessaire, indispensable et suffisante pour vivre, travailler et accéder aux plus hauts postes au Québec".

A cette fin, le Conseil général, comme première étape d'un programme d'action, a notamment décidé de convoquer une conférence d'urgence nationale sur le statut du français au Québec à laquelle sont invités de participer tous les éléments et corps intermédiaires du Québec. Bien qu'aucune date précise n'ait été fixée, le Conseil est d'avis que la session pourrait avoir lieu à Québec à la fin de janvier 1969.

S'appuyant sur le paragraphe du rapport de la commission Parent qui se rapporte à la motivation socio-économique, les membres du Conseil ont souligné que la langue anglaise n'avait jamais été et n'était pas en danger de disparition sur le territoire québécois mais qu'au contraire c'était la langue française qui avait particulièrement besoin de la protection de l'Etat du Québec.

Selon le Conseil de la fédération des SSJB, l'adoption, par le gouvernement québécois,

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Une autoroute entre Sorel et Montréal?

SOREL (PC) — Le ministre de la voirie, M. Fernand J. Lafontaine, a inauguré samedi le nouveau pont reliant les villes de Sorel et de Tracy, sur la rivière Richelieu. Le coût du projet incluant les approches d'une longueur de trois milles, est de \$6 millions.

Prenant la parole, M. Lafontaine a déclaré que le nouveau pont constituait le premier tronçon d'une autoroute qui, dans quelques années, mettra la région de Sorel à seulement trente minutes de Montréal.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée au centre du pont, en présence des députés de Richelieu et d'Yamaska, MM. Maurice Martel et Paul Shooner, de même que des maires des localités environnantes.

Le nouveau pont, fabriqué de béton et d'acier, enjambe la rivière Richelieu à près d'un mille au sud du vieux pont Turcotte. Il offre deux chaussées à sens unique, large chacune de 28 pieds.

La FAPECCQ veut élargir ses rangs et devient FAPEP

La Fédération des associations de parents des élèves des collèges classiques (FAPECCQ) vient de changer son nom.

Elle sera connue désormais sous le sigle "FAPEP", ou "Fédération des associations de parents de l'enseignement privé". Le changement d'appellation traduit le désir de l'organisme d'élargir ses rangs pour réunir désormais non plus seulement les parents d'élèves du "classique", mais aussi les parents confiant leurs enfants à tout établissement privé, au niveau pré-scolaire, élémentaire et secondaire aussi bien que post-secondaire, y compris l'école normale privée.

La F.A.P.E.P. compte présentement dans ses rangs 40 associations de parents réunissant les parents de quelque 20,000 élèves du secteur privé.

La F.A.P.E.P. tenait en fin

de semaine son congrès annuel, au collège Notre-Dame à Montréal.

Le congrès a permis aux quelque 125 délégués de réaffirmer la nécessité d'un secteur privé dans le système d'enseignement, à la lumière notamment des récents événements qui ont secoué le monde scolaire au Québec. Le thème du congrès présentait d'ailleurs la coexistence des secteurs privé et public comme "élément de solution à la crise scolaire".

Les congressistes se sont penchés en outre sur les détails du projet de loi de l'enseignement privé, projet qui sera présenté à nouveau à l'Assemblée législative après avoir été modifié depuis son dépôt au printemps, pour tenir compte des vues des groupes (dont la FAPECCQ) qui se sont fait entendre au comité parlementaire de l'éducation.

Le congrès accepte dans ses grandes lignes la teneur du projet de loi et des concepts qu'il introduit, notamment celui de l'institution privée "déclarée d'intérêt public" et d'institution reconnue.

Cependant, il a donné mandat aux dirigeants de la F.A.P.E.P. de prendre "tous les moyens possibles" pour faire reconnaître d'intérêt public le plus grand nombre possible d'institutions répondant aux exigences de la loi, et ce étant donné qu'une déclaration publique

sera plus avantageuse — en termes de subventions notamment — qu'une simple reconnaissance.

Le congrès a également accepté que la Fédération tente d'être représentée au sein de la "Commission consultative de l'enseignement privé" prévue dans le projet de loi. Il a demandé en outre aux universités de reconnaître les équivalences de programmes dispensés par les institutions privées.

Les délégués ont également voté une résolution demandant

que la négociation de "contrats d'associations" entre établissements privés et commissions scolaires soit faite désormais par un comité conjoint où siègeraient des représentants des parents.

Le congrès a réélu pour un troisième mandat à la présidence de la fédération M. Claude-Boutin Duparo, journaliste à CKVL. Les autres membres du bureau seront MM. Egide Dandenault, Bernard Nepveu, Gilles Audet, Origène Maillette, et Mme Henriette Godin.

Centre d'hébergement dans le comté de Montréal-Maisonnette

QUEBEC (DNC) — Un centre d'hébergement et de logement de 200 lits sera construit, au coût approximatif de \$1.5 million dans le comté de Montréal - Maisonnette, pour les personnes âgées.

C'est ce qu'a fait savoir hier le député du comté, M. André Léveillé, qui venait d'en obtenir confirmation par le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier.

Le ministre a autorisé le comité provisoire, dirigé par M. Roger Guertin, à entreprendre immédiatement les démarches,

de sorte que la construction pourrait débuter au printemps et être complétée à la fin de l'année prochaine.

C'est le troisième centre du genre qui sera construit sur l'île de Montréal. Le député, M. Léveillé, espère avec le comité provisoire que le centre pourra rapidement être agrandi à 400 lits, en vue de satisfaire encore plus adéquatement la population âgée du comté qui, selon les renseignements transmis par M. Léveillé, compterait quelque 5,000 personnes âgées de 65 ans et plus.

VILLE DE MONTRÉAL

PROCLAMATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, après la clôture de l'élection pour les charges de conseillers dans le district de Saint-Michel qui a eu lieu le DIMANCHE 1er décembre 1968, et après l'addition finale des suffrages, d'après le relevé fourni par les différents scrutateurs, j'ai constaté que les candidats suivants ont obtenu la majorité des voix et, vu qu'aucun décompte n'a été accordé pour ces charges dans le délai fixé par la loi, je proclame par conséquent lesdits candidats dûment élus:

Siège no 1 M. Nicola Ciamarra	Siège no 2 M. Aimé Sauvé
Siège no 3 M. Ernest Roussille	Siège no 4 M. Léopold Lavoie

Le président de l'élection,
R. Bouchard, C.R.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 9 décembre 1968.

Voitures au rancart

Le service de la sécurité routière du ministère des transports et communications a mis au rancart définitivement 686 voitures et camions jugés dangereux pour la sécurité routière. Cette initiative a été prise lors de la vérification de 50,412 véhicules entre le 3 juin et le 28 octobre dernier par les unités mobiles d'inspection du ministère.

Après le "non" de la partie patronale à un comité d'arbitrage

Les enseignants acceptent de reprendre les négociations

La Corporation des enseignants du Québec, la Provincial Association of Protestant Teachers et la Provincial Association of Catholic Teachers ont accepté en fin de semaine de reprendre les négociations avec la partie patronale, comme le leur avait demandé cette dernière par l'entremise de M. Jean Cournoyer.

Les trois organisations syndicales, qui groupent 70,000 cotisants, avaient proposé l'arbitrage comme moyen de résoudre le conflit qui les oppose au gouvernement depuis 16 mois. Cette demande avait été rejetée mercredi par le porte-parole patronal, M. Jean Cournoyer, qui avait expliqué que la nature de la plupart des problèmes en suspens impliquait que l'on se prononce soit sur des amendements aux lois existantes ou sur une affectation des ressources qui seront consacrées à l'éducation.

C'est à l'Assemblée législative qu'il revient de modifier les lois, et non à un conseil d'arbitrage, avait dit mercredi M. Cournoyer. Il avait ajouté qu'il appartenait au gouvernement de décider du niveau des impôts et des allocations et priorités budgétaires, puis que l'acceptation des demandes des enseignants aurait des conséquences phénoménales sur les finances publiques.

La partie syndicale a exprimé l'espoir que les négociations reprennent aujourd'hui. La partie patronale, pour sa part espère que les négocia-

tions, interrompues le 6 novembre, recommenceront mercredi.

Samedi, M. Raymond Laliberté, président de la CEQ, a exhorté les parents à faire connaître leurs opinions sur la réforme de l'éducation et les responsabilités des instituteurs, points qui seront discutés lors de la reprise des négociations.

M. Laliberté a aussi nié que des enseignants ou des directeurs d'école aient incité la semaine dernière des groupes d'élèves à manifester devant le parlement contre le projet de loi sur le respect des droits linguistiques des minorités.

Exonérant les enseignants

Des étudiants de Québec revendiquent la paternité de la marche de jeudi

QUEBEC (PC) — La Fédération des étudiants des écoles secondaires de Québec a admis avoir amené quelque 5,000 étudiants devant le Parlement pour la manifestation de jeudi dernier, mais a jugé ridicules les accusations portées à l'encontre des enseignants par les chefs politiques.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse donnée, vendredi par le président de cette fédération, M. Gaétan Gobeil.

Une enquête menée sur les origines de cette manifestation, a dit M. Laliberté, a démontré que les enseignants n'avaient pas fait de fausses représentations en exposant à leurs élèves la portée de ce projet de loi. Cette enquête a aussi montré qu'aucun des membres de la CEQ ne s'était trouvé à la tête de délégations d'élèves à la manifestation de jeudi.

Les accusations portées contre les enseignants à la suite de cette manifestation sont fausses et malvenues, a dit M. Laliberté, et causent un tort grave aux membres de la CEQ

de la région de Québec et d'ailleurs.

Ce sont des élèves qui ont incité leurs confrères à venir manifester devant le Parlement, a ajouté le chef syndical, en ajoutant que les élèves du secondaire n'avaient besoin de personne pour manifester collectivement ces jours-ci.

M. Laliberté a demandé que le gouvernement retire les accusations qu'il a portées contre les enseignants et n'a pas écarté la possibilité que des poursuites en libelle soient intentées contre les personnes qui ont porté ces accusations hors de l'Assemblée législative.

Le président Gobeil a précisé que l'exécutif de la Fédération des étudiants des écoles secondaires de Québec avait tenu mercredi soir dernier une réunion d'urgence où il avait été décidé de marcher sur le Parlement, à l'occasion des manifestations du mouvement pour l'intégration scolaire.

D'autre part, dans la soirée du mercredi, la Fédération des étudiants aurait averti les autorités de la CEQ de sa

vous pouvez vous vanter de connaître le Golden Wedding...

mais jamais le secret de son mélange! c'est une règle d'or!

Golden Wedding un mélange secret des meilleurs whiskys canadiens de Schenley

La Fée des Étoiles ne saurait faire votre lessive... mais **JOLICOEUR** le peut si facilement à votre place

Confiez-nous le nettoyage de vos vêtements de cuir et de soie (suede)

521-2161

Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval

Jolicoeur
Depuis 1907
Bouilliers - nettoyeurs

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

Nous avons tant à vous offrir... Pourquoi ne pas voir par vous-même?

Modèle: "N" au 20e étage

- * Superficie totale 1,803 p.c.
- * Salon 21' x 27'
- * 2 chambres à coucher 13' x 17' chacune.
- * 2 salles de bains: marbre et tuiles de céramique.
- * 2 loggias 20' x 6' chacune.
- * Cuisine complètement équipée, lessiveuse et sècheuse incluses.
- * Thermostat individuel dans chaque pièce.
- * Loyer gratuit.

Loyers mensuels: \$550.00

Bureau de location sur les lieux 937-9511

Sur semaine: de 10 à 17 h. Sam. & Dim.: de 14 à 18 h.

Appartements modèles Ouverts aux visiteurs.

La situation difficile de M. Bertrand dans son parti

Il n'est jamais facile de succéder à un chef qui a occupé, dans son parti, une large place. Mais ce doit l'être doublement de succéder à un chef aussi ambivalent que le fut Daniel Johnson, surtout quand on a été le second de celui-ci et qu'on ne dispose que d'un mandat intérimaire.

M. Johnson, quand il accéda à la direction de l'Union nationale, était surtout porté par les éléments de la vieille garde et de l'organisation. Il n'avait pour lui, à l'intérieur, ni les "purs" qui n'avaient pas trempé dans les scandales de la fin du régime Duplessis, ni les quelques éléments "intellectuels" qui comptaient alors l'Union nationale. A l'extérieur, M. Johnson faisait face à un mur d'indifférence, voire de mépris. M. Johnson sut se réconcilier, au sein du parti, ceux qui avaient voté contre lui; il alla recruter, à l'extérieur, assez d'éléments neufs pour donner l'impression que le parti avait changé de visage: ce fut là sa force.

M. Johnson étant parti prématurément, l'Union nationale constata aujourd'hui qu'elle n'avait pas eu le temps de refaire son unité. D'où les tiraillements qui se multiplient présentement autour du leadership de M. Bertrand, et auxquels faisait allusion, dans la Presse de samedi, M. Claude Beauchamp.

Un premier foyer de tension s'est manifesté, ces derniers temps, autour de l'orientation fondamentale du parti.

M. Johnson, après 1962, avait effectué, en matière de nationalisme, un curieux virage. Cherchant désespérément à attirer des éléments neufs, constatant le vent de nationalisme qui soufflait sur la jeunesse, il avait entr'ouvert assez largement la porte de son parti à l'hypothèse séparatiste. Le chef défunt ne s'afficha jamais comme séparatiste. Il accepta cependant, à compter de 1963, de faire une place, dans sa pensée, à la plausibilité de l'option séparatiste. Le congrès général de l'Union nationale, tenu en mars 1964, fut généralement ouvert à des éléments séparatistes. Entre 1963 et 1966, on eût pu résumer ainsi l'attitude de M. Johnson: "Pas nécessairement le séparatisme, mais le séparatisme si on nous y force".

Ces faits expliquent la venue dans les rangs de l'Union nationale d'éléments qui eussent pu tout aussi bien, et peut-être même davantage, se trouver à l'aise, en matière de nationalisme, en compagnie de M. Lévesque, voire de M. Bourgault. Ces éléments ont dû traverser des moments de grave hésitation sous M. Johnson. Mais celui-ci avait l'art de trouver, au lendemain d'une déclaration suspecte de "canadianisme" excessif, les propos rassurants qui induisaient les jeunes Turcs à rester dans le bercail. M. Johnson n'était point prisonnier de son aile nationaliste; il savait, d'autre part, donner à celle-ci l'impression qu'elle occupait une place réelle dans le parti.

Or, les événements qui ont entouré l'histoire du projet de loi sur les droits linguistiques de la minorité anglophone ont révélé que M. Bertrand, pour le moment du moins, n'a pas la même emprise que son prédécesseur sur l'aile nationaliste de son parti. On a cherché, depuis quelques jours, à voiler ce malaise sous le manteau commode de la liberté et de la diversité. Ces mots élégants n'ont trompé personne. M. Bertrand fait face à un problème analogue à celui qui se posa, il n'y a pas si longtemps, aux libéraux. Il ne lui sera pas facile de résoudre le problème sans compromettre en même temps son leadership et sans affaiblir son parti.

A cette première source de tension, s'en ajoute, selon le chroniqueur québécois de la Presse, une autre, peut-être plus sérieuse encore: elle provient de l'attitude des "organisations" à l'endroit du nouveau chef.

M. Johnson s'était entouré de quelques membres de l'organisation montréalaise qui gravitaient presque continuellement dans l'entourage du chef. Ces hommes étaient constamment vus en compagnie de M. Johnson. Ils avaient fini par avoir une confiance à peu près totale à la pensée et au flair de leur leader. Celui-ci, tout en mesurant les limites de certains de ces hommes et en se réservant des contacts fréquents avec d'autres milieux, leur rendait cette confiance.

Pareille intimité existe-t-elle présentement, entre les mêmes hommes et M. Bertrand? On peut en douter. M. Bertrand n'a jamais été un homme porté vers l'esprit partisan. Il a dû souffrir plus souvent qu'autrement de la place excessive occupée, à certains moments, par les "organisations". Ceux-ci, en retour, sont trop réalistes pour ne pas constater le danger que présentent, pour le parti, les tendances a-politiques de M. Bertrand. Ils sont sans doute, aussi, plus sensibles que d'autres à l'espèce d'indifférence (qu'ils qualifieraient volontiers d'impuissance) de M. Bertrand envers certains aspects très concrets du leadership (attention aux amis, reconnaissance pour services rendus, souci des besoins immédiats de l'électeur) que cultivèrent avec un art infini des hommes comme Duplessis et Johnson.

Si l'on ajoute à ces facteurs l'état d'attente dans lequel demeurent de nombreux observateurs en ce qui touche l'aptitude de M. Bertrand à doter le Québec et son parti d'un leadership vigoureux et durable, on comprend assez facilement le malaise à peine voilé qui se manifeste au sein de l'Union nationale. L'Union nationale a toujours accordé une grande importance aux dons concrets, aux vertus pratico-pratiques de ses leaders. Aux chefs qui possédaient ces dons, elle a accordé, dans le passé, une confiance qui alla parfois jusqu'à l'aveuglement. Envers au moins

un chef qui s'était montré faible à cet égard, elle fut, au contraire, cruelle et impitoyable.

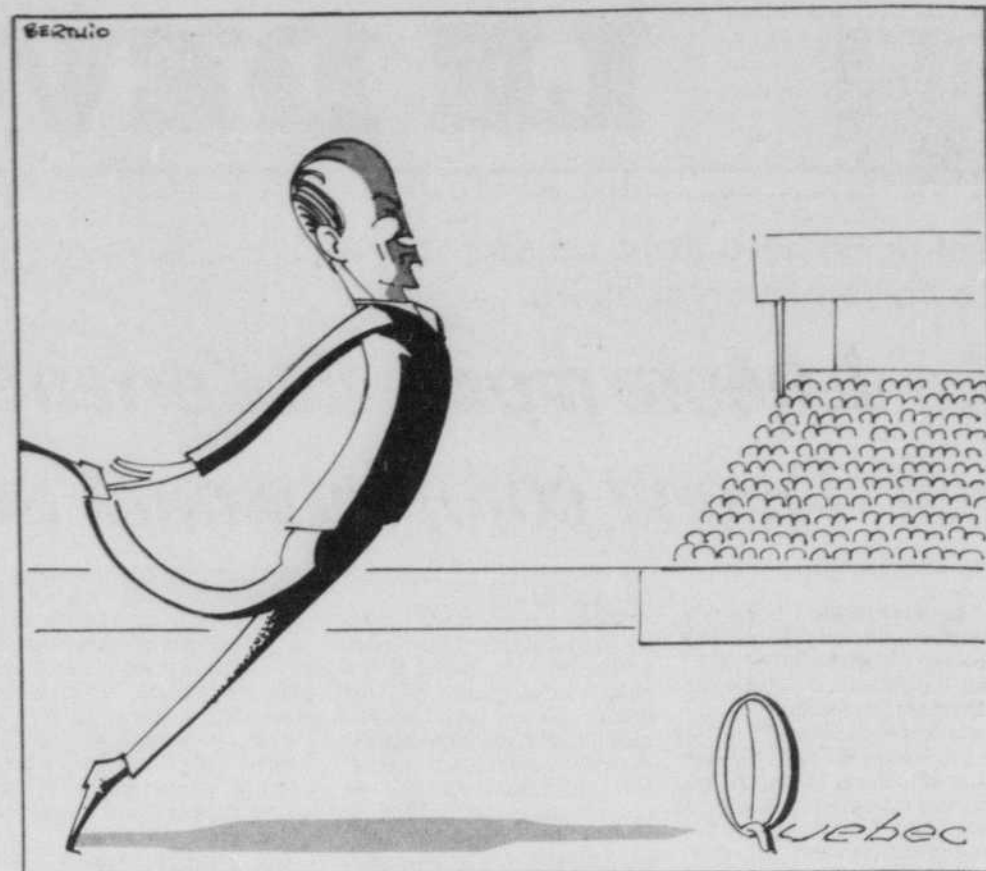
Entre le premier malaise et le second, il n'existe ni lien de cause à effet, ni rapport fatal et inévitable de convergence. On a toutefois l'impression que, pour gouverner avec succès l'Union nationale à demi renouvelée et à demi traditionnelle qu'a laissée Daniel Johnson, un homme doit pouvoir offrir une réponse satisfaisante aux attentes de chacun des deux grands éléments qui ont laissé percer, depuis quelque temps, leur insécurité.

M. Johnson avait réussi à satisfaire négativement les uns et les autres en ne fermant jamais complètement la porte à cette terre promise différente dont chacun rêvait de son côté. Mais M. Bertrand ne pourra pas se payer ce luxe: d'abord parce que cela n'est pas dans son tempérament, et aussi parce qu'il y a des limites à l'attente que peuvent supporter des hommes déterminés. M. Bertrand ne pourra pas, non plus, dissiper les malaises qui assaillent son leadership en recourant à la manière forte: son autorité n'est pas assez solidement établie pour qu'il puisse espérer réussir de cette façon.

Si M. Bertrand veut vraiment demeurer leader de son parti, et s'il pense avoir des chances de réaliser cet objectif, il a tout intérêt à hâter le jour où son leadership pourra subir le feu du jugement général de son parti, puis de l'opinion publique. Tout ce qu'il pourra faire pour hâter la tenue d'un congrès de leadership sera facteur de clarté pour lui-même, pour son parti et pour le peuple. Tout ce qu'il ne fera point servira, au contraire, de prétexte à l'intrigue pour les loups qui ont déjà commencé de rôder autour de la bergerie.

En attendant l'épreuve décisive, M. Bertrand doit user de l'autorité que lui confère son poste de premier ministre pour renforcer l'équipe qui, indépendamment des partis, assure à Québec le fonctionnement de l'Etat. M. Bertrand est naturellement porté à faire confiance à la compétence et à l'intégrité. S'il pouvait s'employer, au cours des prochains mois, à ne faire, aux postes-clé, que des nominations de toute première qualité, s'il pouvait renforcer plusieurs secteurs de l'appareil gouvernemental qui donnent présentement une impression de fatigue ou d'inefficacité, s'il pouvait grouper autour du gouvernement, à un titre ou à un autre, bien des éléments qui ne demandent qu'à donner leur apport au développement de l'Etat québécois, il pourrait vite se gagner la confiance de milliers de citoyens qui pensent d'abord au Québec plutôt qu'à tel ou tel parti. Et cela serait plus important, sinon peut-être pour son propre succès personnel, du moins pour l'avancement du Québec, que les propos débasés de ceux qui n'ont d'autre souci que de gagner des élections.

Claude RYAN



--Admirez mon botté...

LIBRE OPINION

Plaidoyer pour l'instauration d'un régime présidentiel

par André Tanguay

Le régime parlementaire britannique, sur lequel est basé en grande partie notre système politique, est un des régimes les plus démocratiques au monde sinon le plus démocratique. Cependant tous les Canadiens sentent aujourd'hui le besoin de posséder une Constitution qui serait typiquement canadienne mais qui bénéficierait aussi des avantages certains du régime parlementaire britannique. Et ce besoin qu'éprouvent les Canadiens de toutes origines naît de l'interrogation qu'ils se posent sur leur véritable appartenance ethnique, mais aussi culturelle et économique.

Sont-ils Français? Italiens? Sont-ils citoyens britanniques ou font-ils partie de l'ensemble nord-américain uniquement? Y a-t-il une culture canadienne? Doivent-ils rester attachés à leur culture propre? Ne sont-ils pas enchaînés aux U.S.A. économiquement? Ces questions et beaucoup d'autres encore viennent à l'esprit de tous les Canadiens, qu'ils soient récemment arrivés ou qu'ils soient ici de longue date. C'est pourquoi il est nécessaire que l'on se mette à repenser notre Constitution actuelle, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, en fonction de tous les problèmes qui se posent et pourraient se poser. Structurer, planifier, améliorer, tel devrait être le mot d'ordre de tout Canadien sans exception.

Mais il n'y a qu'à regarder vivre la population pour constater que la majorité des Canadiens ont perdu beaucoup de leurs illusions et de leurs attaches sentimentales. Les Canadiens de langue anglaise ne considèrent plus Londres comme le centre du monde, même si on s'accorde à dire que cette ville est encore le siège du pouvoir suprême. D'autre part les Canadiens de langue française, dont la condition est inférieure économiquement à celle des autres groupes ethniques, se considèrent un peu comme des apatrides.

Depuis 1961, année où fut promulgué le Statut de Westminster, le Canada est théoriquement autonome de la Couronne britannique, cela tous les vrais Canadiens le savent. Mais ce qu'ils ne savent peut-être pas, c'est que la législation canadienne, depuis ce temps-là, peut être déclarée nulle et non avenue si elle s'oppose à la législation britannique votée à Londres. D'autre part, le Conseil Privé renvoie à tout son pouvoir dans sa fonction de Cour d'Appel Suprême dans les affaires criminelles canadiennes.

D'abord le droit à l'autodétermination

Ne serait-il pas plus simple que le Parlement de Londres et celui du Canada édictent conjointement l'abolition du régime monarchique au Canada ainsi que tous les liens légaux et administratifs, même révolus, existant entre Londres et Ottawa, afin de provoquer l'indépendance réelle du Canada ainsi que d'éviter beaucoup de complications administratives et autres au Canada? Il faudrait que, par proclamation royale, on laisse à tous les Canadiens le droit de s'autodéterminer, i.e. de pouvoir déterminer par la volonté de la majorité, d'abord une éventuelle nouvelle Constitution ayant trait à l'autogestion nationale dans les domaines politique, administratif et économique, et ensuite les grandes lignes des politiques à suivre dans les domaines internationaux et internes quant aux aspects social, culturel, économique et politique.

Il y a tout un vote tant électoral, par la voie d'un référendum, que lors d'un référendum pour des points importants et précis, et qui seraient contestés, de la politique interne à suivre dans les quatre (4) domaines précités.

Ce droit à l'autodétermination que nous venons de définir et dont nous avons posé quelques modalités de base pour son utilisation

est un droit naturel et inaliénable pour les peuples quels qu'ils soient. Il est par conséquent hors de propos qu'une seule personne ou qu'un gouvernement étranger ose s'opposer, même pour de bonnes raisons, à l'abolition de certains concepts traditionnalistes vétustes et même rétrogrades.

Il n'est donc pas souhaitable que le gouvernement britannique et la Reine d'Angleterre s'opposent à la volonté du peuple canadien. S'il advenait que ceux-ci s'opposent formellement à la décision du peuple canadien, il n'y aurait pas alors d'inconvénients pour ce même peuple à décider de son autodétermination et à ne considérer l'opposition britannique que comme opinion personnelle. A ce moment prévaudrait contre toute tradition héritée du Moyen-Âge le droit des peuples à la liberté et à l'autodétermination.

Toutefois, précisons qu'il ne s'agit que de définir par un autre terme une situation existant de fait au Canada car il y a longtemps que le Parlement de Londres ne légifère plus à propos des affaires canadiennes et que la monarchie ne règne plus de fait sur les citoyens canadiens.

Il conviendrait donc, pour toutes ces raisons énumérées avec plus ou moins de précision que se tienne un référendum au niveau national, référendum qui approuverait ou rejetterait la proposition d'une nouvelle Constitution pour tous les Canadiens autant dans le secteur politique et administratif que dans la régie interne des Etats autonomes canadiens dont nous allons dans peu de temps parler.

Il est certain que la nouvelle Constitution qu'approuverait tous les citoyens canadiens différerait sensiblement de la présente qui s'est déjà avérée inefficace en maints domaines, notamment en ce qui concerne les relations internationales pour le Québec, et qui porte trop souvent à confusion et à contestation du côté fédéral comme du côté provincial.

Le régime présidentiel ferait l'unité

Cependant il reste que, selon notre opinion, seul un régime présidentiel pourrait réaliser l'unité effective du Canada. Encore récemment, nous avons réussi à obtenir pour notre pays un drapeau distinctif où ne se retrouve aucun signe de nos antécédents coloniaux. Nous saurons donc notre drapeau pendant que tout le Canada se trouve en train d'adhérer aux prises de position de certains pays, cela à cause d'une trop grande juridiction constitutionnelle, mais aussi à cause d'un trop grand pouvoir financier inculcé à notre économie. L'union de notre patrie ne se fera que par et pour nous, en nous libérant progressivement de la tutelle britannique et de la main-mise étrangère sur notre économie nationale.

Notre pays arrive au deuxième rang quant à sa superficie, après l'U.R.S.S. Nos ressources naturelles sont à peine développées et exploitées. De plus la population canadienne, il ne faut pas se le cacher, n'est pas tellement homogène. En effet, nous formons une mosaïque de plus de quarante-huit (48) nationalités diverses. Et chaque jour de nouveaux immigrants débarquent dans notre grande patrie sous-développée et sous-peuplée par rapport à ses possibilités afin de se refaire une nouvelle vie et aider ceux qui sont en place à se construire une nouvelle patrie. Ils viennent ici en espérant trouver l'Eden où les droits de l'homme individuel, social et les droits de leurs groupes, qui restent minoritaires par rapport aux deux grands groupes ethniques, seraient respectés.

Cette grande communauté canadienne que nous nous apprêtons à former et qui s'agrandit toujours de nouveaux adhérents doit devenir par notre travail et notre bonne volonté cette Eden dont nous parlions, où les droits des minorités comme ceux des majorités seraient entièrement respectés.

rités comme ceux des majorités seraient entièrement respectés.

Lignes maîtresses d'une nouvelle Constitution

Afin de réaliser ce but, nous proposons donc une nouvelle Constitution qui, tout en gardant les qualités de la présente, apporterait des améliorations à courte comme à longue échéance et favoriserait la paix et la fraternité entre tous les citoyens du Canada.

Cette Constitution devra d'abord et avant tout reconnaître les groupes ethniques déjà en place et leur donner une aire de développement où ils pourraient ensemble conserver leur culture propre, leurs mœurs, leur langue et leur religion sans entrer en conflit avec des ressortissants d'autres nationalités. Ces aires de développement devront être délimitées clairement selon la géographie et la majorité ethnique de la population en place. La langue de cette majorité deviendrait alors langue dominante à l'intérieur de ce territoire et par conséquent, la langue de travail. Pour délimiter ces aires de développement, il conviendrait de se baser sur un pourcentage majoritaire de la population de telle ou telle ethnie habitant un territoire donné, pourcentage qui devra être accepté par tous, avant la délimitation de ces aires de développement.

Ces groupes ethniques occupant une partie du territoire seront responsables de leur territoire devant les autres populations des autres territoires de la fédération canadienne. Ces différents territoires devront former des Etats autonomes mais fédérés ensemble pour la survie économique et politique du Canada tout entier.

Ici commence donc à se dessiner une toute nouvelle théorie du fédéralisme basée sur le respect des populations en place composant la communauté canadienne dont les membres sont unis par leur bien-être respectif et commun.

Des Etats fondés sur le régime présidentiel

Ces différents Etats autonomes canadiens devraient posséder, à notre sens, en plus d'un gouvernement local, un gouvernement national fédéral dont le but serait de coordonner pour le bien commun, les différentes initiatives des Etats tant sur les plans économique que culturel et social. Ce gouvernement central posséderait en outre les domaines d'intérêt commun comme la défense, la monnaie, les relations internationales (dont nous ne pouvons toucher mot pour le moment).

Etablis selon le régime présidentiel, les gouvernements seraient dotés aux différents échelons d'un Président, représentant l'Etat canadien, d'un Conseil des ministres, et de Chambres où siègeraient les représentants du peuple élus proportionnellement.

Les pouvoirs d'un Président canadien devraient être moindres que ceux que possèdent le Président de la République Française et le Président des U.S.A. Ainsi tout d'abord, le rôle du futur président canadien aurait pour rôle principal de coordonner l'action des différentes sphères d'activité du pays, de représenter l'Etat canadien à l'étranger et devant les gouvernements des autres pays.

Nous proposons aussi la création du poste d'ombudsman dont le rôle serait, dans chacun des Etats autonomes de veiller à l'équitable application des lois et à la rectification des torts et des erreurs commis envers le peuple et chacun de ses composantes, à l'intérieur toujours de l'Etat autonome. Même au niveau national, ce poste devrait être conservé et faire même l'objet d'un ministère dont les buts et fonctions seraient les mêmes au niveau national que ceux de l'om-

Suite à la page 2

DOCUMENT

L'égalité des droits linguistiques au N.-B.

par Louis Robichaud, premier ministre

● Texte intégral d'une importante déclaration de politique déposée le 4 décembre à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick par M. Louis Robichaud, premier ministre.

Le but visé par le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick est la réalisation concrète de l'égalité des possibilités linguistiques et culturelles dans la vie publique de la province.

Les citoyens du Nouveau-Brunswick, tous citoyens d'un Canada, sont issus de plusieurs souches. Nos origines respectives varient: loyalistes, réfugiés d'un malheureux conflit; français, survivants de la grande dispersion; immigrants venus de tous les continents et, depuis toujours, les autochtones, les indiens d'Amérique.

La composition de la population du Nouveau-Brunswick reflète plus que partout ailleurs la proportion ethnique qui forme la mosaïque de la population canadienne. C'est pourquoi il est particulièrement opportun que nous réalisions, dans nos rapports les uns avec les autres, le grand but que s'est donné notre pays: celui de l'égalité des possibilités culturelles et linguistiques.

En mars dernier, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick approuvait une proposition énonçant le principe que les langues française et anglaise sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement a l'intention d'agir en ce sens.

Cette mise en oeuvre implique l'introduction d'une législation, l'adoption en pratique de droits déjà reconnus et, là où cela s'avère nécessaire, la création des mécanismes requis pour la protection des droits linguistiques et culturels de tous nos citoyens.

Néanmoins, le succès éventuel de cette entreprise dépendra autant de la bonne volonté et de la collaboration de la population de la province

que des statuts et des règlements.

Sa Majesté la Reine exprimait, lors d'une visite au Canada en octobre 1964, les vœux qui concrétisent ce désir:

"Entre compatriotes, nous devons nous expliquer et présenter sans passion notre point de vue, tout en respectant l'opinion des autres. Les problèmes sombreront dans la confusion si nous ne savons les illuminer de fraternité ou d'humanité. Que le dialogue reste ouvert, et il tendra à unir les hommes de bonne volonté. Le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres..." Le régime démocratique repose sur l'adhésion consciente des citoyens."

Le gouvernement croit qu'il existe dans notre province une appréciation par tous les citoyens de la nécessité d'un esprit de compréhension et de bonne volonté afin de permettre à tous et chacun de jouir des possibilités linguistiques et culturelles qui sont leurs de droit, à titre de Canadiens.

Principes fondamentaux

Un des buts principaux visés par la réalisation de l'égalité des possibilités linguistiques et culturelles est la protection des droits des groupes minoritaires partout où ils existent.

La valeur et l'efficacité de toute politique doit être mesurée à partir de la position des groupes minoritaires, que ce soit dans un pays, dans une province, dans un comté ou dans une localité.

Le gouvernement croit que nos citoyens, dans leur province, peuvent en tout droit utiliser le français ou l'anglais dans toute communication officielle avec les institutions provinciales.

Le gouvernement estime que tous les citoyens, dans leur province, ont droit à ce que les lois provinciales, les règlements et procès-verbaux soient rédigés dans les deux langues officielles.

Le gouvernement croit que les citoyens, dans leur province, là où la minorité linguistique le justifie au niveau local, ont droit à l'éducation soit en français soit en anglais.

Les intentions du gouvernement

Le gouvernement a l'intention de légiférer, de donner vigueur aux droits déjà établis et, là où cela s'avère nécessaire, de créer les mécanismes requis afin de réaliser ces buts d'égalité des possibilités linguistiques et culturelles au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a l'intention de collaborer étroitement avec tous les groupes intéressés dans la province afin de promouvoir l'égalité des possibilités linguistiques et culturelles. Le gouvernement a aussi l'intention de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'un projet de loi intitulé "loi concernant le statut des langues officielles" présentée au Parlement du Canada. Le gouvernement anticipe une assistance considérable du gouvernement du Canada et procédera à la réalisation de ces buts aussi rapidement que nous le permettront nos ressources humaines, sociales et financières.

La nation doit beaucoup à ceux qui ont participé à la rédaction des rapports de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Jusqu'à présent, nous avons pris connaissance d'un rapport préliminaire et du premier volume du rapport final. Nous devons nous guider sur les recommandations éventuelles et, plus particulièrement, sur les initiatives du Parlement du Canada. Par conséquent, le gouvernement du Nouveau-Brunswick entreprendra une action législative et administrative dans le sens de celle préconisée et entreprise par le gouvernement fédéral. Cette action s'appliquera dans les domaines qui relèvent de la

ridition et de la compétence du gouvernement provincial. Les mesures positives garantissant l'égalité des possibilités linguistiques et culturelles ne seront pas réalisées du jour au lendemain. Elles ne devraient pas, par contre, s'essouffler. Le gouvernement croit que, avec l'appui et la collaboration de la population de la province, ce qui est essentiel pourra être réalisé sans trop de délais.

Lors de la conférence constitutionnelle tenue en février 1967 à Ottawa, les premiers ministres, dans une expression de solidarité canadienne, ont été unanimes à s'accorder une loi sur les droits linguistiques.

1. La Conférence reconnaît que, ainsi que le propose la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, et en toute justice, les Canadiens francophones n'habitants pas le Québec doivent jouir des mêmes droits que les Canadiens anglophones du Québec.

2. Il est reconnu que, conformément aux vœux exprimés par la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, il y a intérêt à ce que les gouvernements interviennent aussi rapidement que possible, en adaptant leur action à la situation de chaque province et sans préjudice des droits actuellement reconnus par la loi ou l'usage.

3. L'établissement d'un comité spécial chargé d'étudier le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et les vœux exprimés à la Conférence au sujet du contenu de ce rapport, ainsi que les autres questions relatives aux droits linguistiques et à la reconnaissance pratique de ces droits, et chargé également de déterminer des modalités d'application, y compris la nature du concours fédéral envisagé, et la forme et les techniques de la modification constitutionnelle.

L'Assemblée législative, en mars dernier, après avoir

énoncé le principe que l'anglais et le français sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick, a réaffirmé que ces mêmes langues ont plein droit d'usage dans les débats de cette Assemblée.

En adoptant cette proposition, l'Assemblée législative a aussi exhorté le gouvernement à prendre les mesures nécessaires dans les meilleurs délais, pour imprimer en français et en anglais les registres et les procès-verbaux ainsi que les statuts provinciaux et autres documents publics.

Modalités concrètes de l'égalité

Le gouvernement a déjà accompli un progrès considérable dans ce domaine. D'autres mesures suivront celles déjà en vigueur au fur et à mesure que les mécanismes d'implantation seront créés.

En tant que citoyen, toute personne qui demeure au Nouveau-Brunswick a le droit d'être et de demeurer unilingue ou d'utiliser deux ou plusieurs langues.

Résultat de l'application de ces politiques, le gouvernement ne s'attend pas à ce que tous les citoyens de la province s'expriment couramment dans les deux langues officielles.

Le but visé est de garantir qu'aucun citoyen unilingue ne sera désavantagé dans sa participation à la vie publique de notre province.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick croit que les principales institutions publiques doivent porter la responsabilité d'offrir leurs services dans les deux langues officielles.

Dans cette optique, le gouvernement fait sienne la conception du canadianisme formulée par le premier ministre Pearson le 6 avril 1966 et croit que cette même conception doit trouver son application dans la

Suite à la page 2

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouvée: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 424, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Bonin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'abonnement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

AU-DELÀ DES HIPPIES ET RÉACTIONNAIRES

Les hippies comme prototype de conflit entre structures établies et valeurs personnelles

Le P. Placide Gaboury, jésuite, est professeur au collège Jean-de-Brébeuf. Il est l'auteur de l'ouvrage "Un monde ambigu".

La contestation est à l'ordre du jour et ses manifestations se relaient en tous points du globe comme à tous niveaux de la société: noirs contre blancs, étudiants contre cadres, ouvriers contre patrons, clergé contre Rome. À la base de ces conflits, il semble y avoir un pattern récurrent: celui d'une opposition entre structures établies et valeurs personnelles.

Le groupe fort diversifié que l'on appelle sommairement les hippies pourrait servir de prototype pour tous ceux qui défendent les valeurs personnelles contre l'inhumaine institution. Non que les hippies ou les narcomanes soient tellement nombreux au Québec. (En 1965, on comptait à Vancouver plus de 1.300 habitués de la drogue, plus de 1.100 dans la région de Toronto-Hamilton, et un peu plus de 300 à Montréal.) Ce n'est pas non plus que tous les libéraux ou radicaux soient du même avis que les hippies — mais ceux-ci semblent catalyser ou polariser les mouvements subversifs et en ce sens ils peuvent commodément servir de modèle. À l'examen de leur comportement, on pourrait se demander si l'opposition absolue à toute institution est viable dans la société d'aujourd'hui, et si l'insistance sur les seules valeurs personnelles n'est pas une simple gageure d'utopiste.

Les hippies rejettent ce que le monde adulte de l'Amérique représente: les valeurs d'ordre, de travail, d'ambition, de propriété (le mien et le tien), les institutions, l'automatisme, la guerre. Ils rejettent la connaissance intellectuelle, surtout la connaissance scientifique et la discipline que celle-ci entraîne; ils rejettent le formalisme, l'absence totale de spontanéité que produit la civilisation technologique. Pour eux, le travail est aussi périmé que la raison. Mais ils sont opposés au communisme qui restreint les arts et la liberté individuelle, autant qu'au capitalisme qui enrégimente les esprits et abrute les personnes. (June

Bingham, "The Intelligent Square's guide to Hippie-land", The New York Times Magazine, Sept. 24, 1967; William W. MacDonald, "Life and Death of the Hippies", America, Sept. 7, 1968).

Il y a aussi parmi les hippies des activistes politiques, qui ne s'identifient aux premiers que par une haine commune de l'Establishment, des péjorés raciaux, de la culture américaine, des traditions, de la politique étrangère, des conservateurs autant que des libéraux; ils en diffèrent par leur façon de résoudre les problèmes: les hippies passifs laissent tout tomber, tandis que les activistes du New Left veulent la révolution. (Cf. Kenneth Keniston, Young Radicals).

Aux yeux du hippie moyen, l'agressivité et la possessivité sont une invention de la société, dont il s'écarte comme une branche nouvelle; pour lui, tout est un choix de sa liberté reconquise. Son code pourrait se définir: "Fais ton affaire, où et quand tu le veux; laisse tomber la société; donne de l'expansion à ton esprit, en expérimentant la beauté, l'honnêteté, l'amour, le plaisir, — embellis par la drogue."

Un certain groupe de hippies met l'accent sur une quête religieuse: leur auto-connaissance leur permet de se transcender, d'atteindre les espaces libérants du moi délié (selflessness), d'entrer dans une relation fusionnaire avec le monde. Au moyen d'hallucinogènes (marijuana, mescaline, DMT, STP), on veut atteindre le "satori" du bouddhisme Zen, par où la spontanéité est descellée dans sa source, au-delà de tous les écrans rationnels. D'ailleurs, bon nombre d'observateurs voient le phénomène comme un renouveau mystique, d'autres comme une sorte de gnosticisme ou d'adamisme nouveau.

Les hippies s'appellent la Génération de l'Amour, les Enfants des Fleurs. Ils partagent tout et vivent de peu. Dans ce contexte d'amour, ils se voient comme honnêtes et spontanés, pacifiques, essentiellement non-violents. Chez eux, le sentir l'emporte sur le savoir, la créativité

sur l'ordre, la fantaisie sur la logique. Ce que l'on est l'emporte sur ce que l'on fait. L'existential, le personnel, l'intériorisé supplantent à leurs yeux le monde arriviste et hypocrite, tendu et volontaire d'aujourd'hui.

Stoppés en pleine étude, les hippies ne sont pas intéressés à la connaissance méthodique, surtout scientifique: pour eux cela représente une pensée dure, impersonnelle, froide, logique, plus proche de la calculatrice que de l'âme vivante. Ils abhorrent le chiffre; et préfèrent la poésie, la musique, un "art nouveau" floral et phosphorescent.

Attitude vis-à-vis la connaissance

L'usage de l'"acide" aide le sujet à partir intérieurement en voyage dans une expérience d'expansion subjective qui nie la froide réalité du dehors, qui l'"embellit": c'est une connaissance par envoiement, par connaturalité plutôt que par analyse, recherche, distanciation: une rentrée, une résorption dans la chaleur du moi parfaitement harmonisé avec son univers.

Le psychiatre Karl Stern (The Flight from Woman) soutient que la connaissance par connaturalité, qui est un aspect du mode intuitif-poétique de connaître, prend source dans la relation mère-enfant. De son côté, Erich Fromm dit que l'amour maternel est un amour de l'être (The Art of Loving): du seul fait qu'il existe, l'enfant est aimé. L'amour paternel serait plus conditionnel. L'enfant doit faire quelque chose pour gagner l'amour du père, rencontrer ses exigences. Les hippies disent justement: ce n'est pas ce qu'une personne fait qui compte, mais ce qu'elle est. Ils disent aussi que c'est l'amour, non la connaissance, qui mène à la vérité. Or, comme le note George Murray ("Hippies: They see it intuitively", American Journal of Catholic Youth Work, Spring, 1968), la connaissance intuitive-poétique est analogue à l'amour maternel; la connaissance ana-

par Placide Gaboury,

collaboration spéciale au Devoir

lytique-scientifique est analogue à l'amour paternel.

"Louis J. West, un psychiatre, a trouvé que les hippies, bien qu'aimant l'humanité en général, ont habituellement assez peu d'amitiés profondes ou d'intenses relations interpersonnelles". (Murray, Op. Cit.) Kenneth Keniston, dans son étude The Uncommitted découvre que les jeunes qui laissent tomber la société ont presque toujours pratiqué l'identification avec leur mère plutôt qu'avec leur père.

Il semblerait que la connaissance d'ordre scientifique et analytique demande de la discipline, de la ténacité et une certaine prise sur le réel. Or, par son refus de toute forme de violence, ainsi que de tout effort intellectuel systématique, le hippie opte pour un monde intériorisé, subjectif, poétique, maternel. Si l'on entend la réalité selon la définition du philosophe C.S. Peirce: "ce qui existe, indépendamment de ce que l'on en pense ou expérimente: ce qui "résiste", il est certain que le hippie n'est pas intéressé à ce type de réalité. (Le sociologue Peter Berger, auquel nous reviendrons plus loin, entend dans le même sens le mot "chose". Pour lui, la société est, suivant la tradition du Durkheim, une réalité aussi irréfutable qu'une pierre sur laquelle on bute — et en ce sens, elle est une "chose".)

Le hippie s'il n'est pas activiste, refuserait donc d'affronter le réel autant que de se contraindre. ("If it feels good, I'll do it"). Il envisage la communication comme une fusion, par identification interne, par une expérience subjective d'union globale avec les êtres, non comme un affrontement. Et il voit l'amour comme fusionnaire, comme une aventure sans opposition, sans risques, et merveilleusement suave.

Les hippies aux prises avec leurs propres contradictions

Mais les hippies sont loin d'être en paix avec eux-mêmes, et la critique venant de

leurs propres rangs s'accroît. Même des prophètes du Hippie-dom, tels que Norman Mailer, des participants et leur non-violence, comme Joan Baez, commencent à se faire critiques. Les Beatles eux-mêmes, initiateurs de la musique psychédélique, satirisent la "révolution" de la jeunesse. C'est ce que des chansons comme Revolution et All You Need Is Love semblent suggérer. (Cf. Jazz And Pop, Nov. 1968; Time, Sept. 6, 1968, p. 59).

Il y a en effet plusieurs dangers qui guettent et paralysent les hippies: l'usage de stimulants (les effets récurrents du LSD persistent même si l'on se tourne ensuite vers la marijuana); l'éthique de l'amour semble impuissante à convertir les antagonistes; la guerre avec la police et les groupes minoritaires (New Left, Black Panthers); la plaie des pseudo-hippies, appelés hippies de "plastique", qui frelent l'image du vrai hippie.

Mais, selon June Bingham, il y a plus. La quête de soi-même, qui est un bien très noble et depuis longtemps recherché, entraîne des efforts ardu et longs. Cela ne peut se faire comme on fait un gâteau: ajouter de l'eau et mélanger. Le seigneur Bouddha, dont se réclament plusieurs hippies, quitta son chez-lui pour s'en aller nu-pieds et poilu à la recherche d'une réponse à la souffrance humaine. Il demeura 14 ans en méditation rigoureuse, avant d'atteindre au Nirvana qui déploie tous les espaces. Mais, contrairement aux hippies, le Bouddha était tolérant vis-à-vis tout homme, prince comme pauvre, parias comme Brahmins; il ne considérait pas les gens "corrects" comme intouchables; il revisait constamment ses idées sur la réalité.

Le hippie voudrait-il à la fois la libération et le moyen facile d'y arriver, i.e. un nirvana parfait et à l'instant? Si l'on se réfère à son art, il semblerait que le hippie veuille jouer sans trop d'effort. Selon le poète Jack Gilbert: "Ils veulent le plaisir instantané sans aucun effort. Il y a une absence de tension dans l'esprit; et comment avoir de l'art décent sans tension?" (Time, "What is art today?", Jan. 27, 1967, p. 22) En effet,

leur art-happening est pure spontanéité, refusant tout contrôle, toute structure, tout travail. Or, si l'on en croit le poète "beat" Norman Podhoretz, "la créativité est une fusion miraculeuse de l'énergie non-inhibée de l'enfant avec son opposé et ennemi apparent, le sens de l'ordre, qui est si péniblement imposé sur ce qui devient intelligence mûre et disciplinée. Lorsqu'il n'y a pas cette sorte de fusion, on a des "happenings" d'un côté et du "mandarinisme détaché" de l'autre" (Playboy, Dec. 1968, p. 137) Le hippie aurait-il choisi l'enfance perpétuelle?

De plus, le hippie semble connaître la société aussi peu que lui-même. Il croit que l'Etat est comme un individu, capable de trouver son bien suprême dans le sacrifice de soi-même; alors qu'au niveau international, le bien suprême ne peut être que la justice. (June Bingham, Op. Cit.) Et cela fait mal au hippie, qui voudrait voir l'amour répandu à tous niveaux, sa conception de l'amour, non une autre.

Le hippie serait également illusionné sur lui-même. Il se croirait pleinement et uniquement aimant. "Mais, remarque June Bingham, si l'on se ferme les yeux lorsqu'on entend parler des bourgeois, on croirait entendre un raciste parler des Noirs." Un hippie qui est "high" peindra une toue qu'il croit avec certitude originale et géniale; mais un psychiatre y détecte avec sûreté l'influence déformante de la drogue. (Cela pourrait indiquer que l'artiste n'écrit pas. Le poème du Hashish ou Kublan Khan sous l'influence de la drogue s'il n'est d'abord un Baudelaire ou un Coleridge; ou encore, qu'il est facile de se prendre pour un visionnaire — aussi longtemps que l'on n'a pas d'œuvre à affronter; ou enfin, qu'il est difficile de communiquer sa vision sans une technique.)

Le rêve hippie et la réalité du mal

Comme nous l'avons vu, même dans sa façon de connaître, le hippie oublie peut-être un côté du réel: connaître, c'est pour lui savourer de l'intérieur, être englobé dans l'univers. Mais n'est-ce pas aussi éprouver la résistance des choses, leur privilège d'exister indépendamment de l'idée que j'en pourrais avoir? Car les êtres survivent à l'interprétation qui les infléchit: la réalité rappelle

que la fusion avec l'univers n'est jamais totale. Les matières sont des murs autant que des miroirs, des résistances autant que des assises: même le verre est un écran. Les hippies peuvent oublier ces faits lorsqu'ils ignorent que les maladies vénériennes et les effets (encore imprécisés) du LSD sur les chromosomes sont des réalités que la plus belle "expérience" d'amour ne peut annihiler.

La vie telle que la rêvent les hippies (et qui ne la rêve, comme échappatoire, comme frappe de weekend?) cette vie serait convaincante s'il n'y avait le mal. Si les hommes n'étaient pas des êtres ambigus, portant misères et masques autant que sourires et fleurs. (Même chez les hippies il y a les "Hell's Angels".) Si tous étaient des "bons sauvages", il n'y aurait pas de problème. Mais s'il en avait été ainsi, nous n'aurions justement pas eu la société d'aujourd'hui. En fait, les hippies n'acceptent pas toute la réalité; ils croient aussi échapper par miracle ou alchimie à la faiblesse humaine. Mais ils soupçonnent bien que leur mode de vie n'est possible qu'à condition que les Autres, i.e. les adultes "corrects", soient là au moins pour être niés.

L'homme aurait-il changé parce qu'il a découvert la drogue ou parce qu'il est écoeuré des structures, de la machine, de l'hypocrisie? L'homme n'a-t-il pas toujours été un peu ainsi? Peut-on recommencer l'univers? Le hippie est-il lui-même un homme sans défaut, totalement aimant et aimable? Et au nom de quoi le serait-il?

On pourrait plutôt croire qu'il ne peut réagir bien docilement et souvent à son insu aux conjonctures de l'histoire et aux conditionnements humains. Personne semblait-il ne peut vraiment être un "dropout" au sens où les hippies l'entendent. Mais on croirait peut-être davantage à leur bonne volonté s'ils se retiraient à la campagne pour faire leur besogne ("do their thing"), et laissaient la ville aux Autres. Car ce sont des urbains qui ne semblent pas vouloir réellement renoncer aux avantages de la ville — sauf peut-être le groupe Morning Star. Ou chercheraient-ils la publiété qu'offre le cadre urbain? Du moins, selon June Bingham, le hippie

Suite à la page 2

90^e Anniversaire

(1878-1968)

A cette occasion
Berlitz vous offre
des réductions
de 20 à 30%
sur tout
Berlitz Blitz en:
Anglais - Français
Espagnol
Allemand - Italien
Japonais.

Pour bénéficier des tarifs
"90^e anniversaire",
inscrivez-vous avant
le 31 décembre 1968
et prenez, vous aussi,
votre **Berlitz Blitz**,
maintenant ou en 1969.

Berlitz
Langues vivantes

Siège social,
1, Place Ville-Marie,
Montréal; 288-3111

Alma 668-8888 • Calgary 265-3850 • Chicoutimi 549-7474 • Drummondville 478-7000 • Edmonton 429-5602 • Granby 378-8787 • Halifax 423-1257
Hamilton 529-2688 • Joliette 756-0438 • Montréal 288-3111 • Ottawa 232-5343 • Québec 529-6161 • Rimouski 723-1944 • Rouyn 762-0282
Shawinigan 537-0316 • Sherbrooke 569-9179 • St-Jérôme 723-7022 • St-Jean 346-6100 • St-Jovite 436-1338
Toronto 924-7773 • Trois-Rivières 378-2811 • Val d'Or 824-2300 • Valleyfield 371-3010 • Vancouver 685-9331 • Victoriaville 798-1333

**VOUS NE SAVEZ QUOI
OFFRIR POUR LES FÊTES?
NOUS AVONS LA SOLUTION IDÉALE...**



UN ABONNEMENT AU "DEVOIR"

Un cadeau toujours apprécié!
Un cadeau qui se renouvellera tous les jours!
Un cadeau qui vous rappellera au bon souvenir
de vos parents et amis toute l'année durant!

N'est-ce pas là, en effet, le plus beau des cadeaux?

Postez sans tarder le ou les coupons ci-dessous à: Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.

NOUS FERONS PARVENIR EN VOTRE NOM UNE CARTE DE SOUHAITS AU BÉNÉFICIAIRE.

TARIFS ANNUELS:

Édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00.
Ailleurs ou au Canada par la poste: 12 mois: \$25.00;
6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois:
\$40.00; 6 mois: \$25.00; Édition du samedi: 12 mois:
\$9.00.

Pour obtenir un supplément d'information,
prière de vous adresser à:

Service du tirage,
"Le Devoir",
434 est, rue Notre-Dame,
Montréal 125.
Tél.: 844-3361

Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.

Recevez la somme de \$..... qui servira à abonner
la ou les personnes suivantes:
(S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM.....

ADRESSE.....

DONATEUR.....

ADRESSE.....

Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.

Recevez la somme de \$..... qui servira à abonner
la ou les personnes suivantes:
(S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM.....

ADRESSE.....

DONATEUR.....

ADRESSE.....

une
route dégagée
est une route
plus sûre...

pour plus de
sécurité
l'hiver
le mélange

CALCIUM

+
SEL

Allied
Chemical

ALLIED CHEMICAL
CANADA, LTD.

suites
de la première
page

LE GÉNÉRAL KY

chargé de l'organisation d'élections libres au Sud-Vietnam et qui constituerait une étape capitale vers un règlement politique du problème vietnamien.

En vue de cet objectif, la direction du FNL a ordonné à tous ses partisans de tout faire pour favoriser et réaliser "l'union nationale" la plus large qui comprendra, prescrit-elle, non seulement "l'alliance des forces nationales" mais aussi "toute force, toute personne sans distinction de conviction politique, religieuse, sans qu'il soit tenu compte de son passé", qui partagera avec le Front les buts essentiels de la guerre, c'est-à-dire le départ des troupes américaines, la chute du pouvoir fantoche et l'établissement d'un Vietnam indépendant, neutre, démocratique.

L'objectif du Front, selon les observateurs à Hanoi, laisse présager une lutte acharnée que vont se livrer le FNL et Saigon pour le contrôle politique du Sud-Vietnam et pour amener sur la table de conférence le maximum de gages, d'atouts en vue de l'heure d'un cessez-le-feu et d'un règlement du problème. Dans la perspective de cette lutte plus politique que militaire, le Front, au cours de sa réunion de décembre, a mis en garde ses troupes contre "toute illusion" et leur a demandé de "se surpasser" afin d'obtenir la victoire. Il a ordonné aux forces populaires de "poursuivre l'offensive sans relâche" et à toutes ses organisations d'"affirmer et d'étendre le pouvoir populaire" et de "déjouer les manœuvres et les complots de l'ennemi".

Ainsi transparaît nettement le but immédiat du Front: empêcher l'ennemi d'entamer tant sur le plan militaire que politique le bastion que constituent les "zones libérées" et en même temps gagner de l'influence et du pouvoir dans les zones sous contrôle de Saigon.

OTTAWA

une oeuvre d'éducation permanente.

Cette déclaration du secrétaire d'Etat a été saluée d'une longue salve d'applaudissements par les six cents convives présents. Elle répondait éloquentement à la requête qu'une délégation franco-manitobaine lui avait présentée il y a à peine quelques semaines, dans la capitale fédérale, lors d'une entrevue avec lui-même et le premier ministre Trudeau. Les Franco-Manitobains avaient alors exposé à MM. Pelletier et Trudeau que l'aide dont ils avaient particulièrement besoin se situait au niveau de l'animation sociale, cette animation sociale étant absolument nécessaire pour secouer l'apathie de la population, principal obstacle au rayonnement de la culture française.

"Les animateurs sociaux, a expliqué M. Pelletier, se trouvent sur place constamment pour vous aider, vous francophones du Manitoba, pour aider ailleurs les anglophones des cantons de l'Est du Québec, par exemple, mais aussi pour améliorer le climat et, surtout, dirai-je, pour éclairer l'opinion publique". L'animation sociale en question s'exercera surtout auprès du groupe majoritaire du district bilingue afin d'amener celui-ci à mieux apprécier et à mieux respecter sa minorité.

Compensation pour le passé

Mais l'animation sociale ne sera qu'un premier volet de la politique de bilinguisme d'Ottawa. Le gouvernement fédéral ira beaucoup plus loin. Il compensera, par une aide très substantielle, les injustices dont plusieurs gouvernements se sont rendus coupables dans le passé à l'endroit de divers groupes francophones. "Dans plusieurs milieux que des lois scolaires discriminatoires ont rendu victimes d'un isolement prolongé, a dit M. Pelletier, notre action apparaîtra comme une vivante réponse, quoique tardive, de la justice sociale. Nous devons aujourd'hui nous ingérer à suppléer par des activités socio-culturelles ce qui a manqué à l'enseignement primaire ou secondaire".

Ottawa ne s'immiscera pas cependant dans l'activité des groupes minoritaires francophones. Ceux-ci ont leurs associations bien structurées et ce sont elles qui décideront des initiatives à prendre. Le gouvernement apportera seulement sa collaboration, son "coup de pouce". Il le fera par simple esprit de devoir et de justice. Le Canada ne peut survivre que si ses deux principales communautés culturelles réussissent non seulement à se maintenir mais à rayonner d'une vie intense et dynamique.

A cet égard, Ottawa verra également à ce que ces mêmes communautés puissent participer pleinement à la vie de l'univers francophone ou anglophone, selon le cas. "Il est inconcevable, a dit M. Pelletier, que le Québec puisse vivre culturellement sans instituer avec la France des courants d'échanges intensifs, permanents, progressifs".

"Il nous paraît indispensable de trouver le moyen de vous rattacher de façon organique à cette communauté spirituelle francophone".

Organisme régional conjoint

M. Pelletier a expliqué que tout cela requiert de la planification. "Ensemble et tout de suite, a-t-il dit, nous devons mettre sur pied un organisme régional conjoint qui verra à l'emploi le plus fructueux de nos ressources, qui préparera l'avenir, qui établira le réseau nécessaire de communications avec la francophonie toute entière. Nous ne visons pas des buts immédiats, mais notre action sera immédiate".

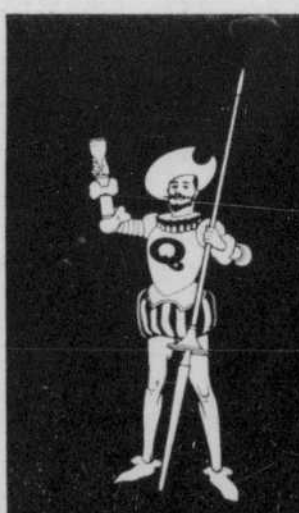
Le ministre a d'ailleurs conclu en ces termes: "Le secrétariat d'Etat sera, pour le gouvernement fédéral, votre interlocuteur. Nous sommes à créer des services qui iront mieux au devant de vous."

"Ils seront en mesure de vous proposer des actions communes à plusieurs régions. De plus nous allons mettre sur pied un centre de recherches affecté spécialement aux problèmes qui vous assaillent depuis des décennies, presque depuis vos migrations en ces lieux. Ce centre constituera une source de renseignements, une source d'idées nouvelles".

Ce discours du secrétaire d'Etat, encore une fois, a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme ici. Il ouvre des perspectives d'avenir extrêmement encourageantes non seulement pour les Franco-Manitobains mais pour toutes les minorités françaises du pays. Il y avait ici des observateurs des communautés francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ceux-ci sont repartis pleins d'espoir. Ils ont d'ailleurs eu l'occasion d'exposer leurs problèmes particuliers au représentant du gouvernement fédéral.

MANITOBAINS

grâce à une élection par acclamation, a fait part à ses compatriotes qu'il entendait donner le meilleur de lui-même à la cause des siens. Rien ne sera



LES CONNAISSEURS DE RHUM CONNAISSANT BIEN

don

LE RHUM SEC PORTO RICAÏN

OSTERIA SERRALLES INC. PORTO RICO

éparpillé, a-t-il dit, pour que nous parvenions à nous débarrasser de tous nos complexes, à prendre toute la place qui nous revient sous le soleil du Manitoba. Nous voulons, a-t-il dit, que dans un avenir prochain, nos enfants puissent suivre leurs classes en français, que nos écoles municipales, nos juges, etc., puissent travailler en français.

Evolution depuis 1965

La mise sur pied de la nouvelle Société est particulièrement l'aboutissement d'un mouvement qui avait pris naissance en 1965. Cette année-là, le congrès de l'Association canadienne-française d'éducation avait tranché dans le vif. Il avait contesté les structures du mouvement et les formes d'action traditionnelles. Il avait noté que les chefs élus plus ou moins démocratiquement étaient trop coupés des troupes qui devenaient de plus en plus amorphes. Les "jeunes" avaient triomphé à peu près sur toute la ligne. C'est d'ailleurs à ce congrès que M. Maurice Gauthier avait été choisi président, entouré d'une équipe nouvelle et dynamique.

Les déchirures et les blessures avaient été profondes. Certains de la vieille équipe eurent passablement de mal à encaisser le coup. Mais on s'est finalement remis du choc et l'équipe nouvelle, manifestant beaucoup de doigté, eut vite fait de reprendre la situation bien en main. L'an dernier, elle décidait d'envoyer des animateurs dans tous les centres francophones de la province et de convoquer pour juin de cette année un congrès à large participation populaire qu'elle a appelé "rallye" et qui était une sorte d'états généraux de la francophonie manitobaine.

C'est ce rallye de juin qui avait décidé de créer une Société nouvelle qui, par le truchement de divers directeurs, verrait à assurer le rayonnement de la vie française dans tous les secteurs que nous avons mentionnés plus haut. Le congrès de fin de semaine est simplement venu ratifier cette décision, en approuvant la constitution du nouvel organisme, en élisant ses dirigeants et en sanctionnant les programmes d'action ébauchés en juin.

Plusieurs avaient craint que le rallye de juin n'ait été qu'un feu de paille. On y avait d'ailleurs décelé quelque hésitation et une certaine timidité. Mais on s'était trompé. Non seulement les délégués de juin étaient-ils tous présents, mais on en comptait deux cents de plus, et, cette fois il était visible qu'on savait beaucoup mieux où on allait. Les discussions étaient plus vives et les interventions plus au point. On ne sentait plus d'hésitation.

Les jeunes présents

D'ailleurs, le congrès-rallye qui s'est terminé hier soir a été, en même temps, l'occasion d'événements culturels parallèles qui symbolisaient la vigueur de la culture française ici. On a pu assister, par exemple, à une pièce de théâtre admirablement rendue par le cercle Mère, pendant que les Jeunes Musicales, les Cent Noms, les Intripides se faisaient valoir devant des assistances encore plus nombreuses.

La jeunesse était présente, non seulement aux spectacles de boîtes à chansons, mais aussi aux séances d'étude. Elle a participé activement aux discussions. Cette participation est d'autant plus prometteuse que c'est au niveau des jeunes que l'anglicisation exerce ses ravages.

Le rallye de ces trois derniers jours aura donc été un grand succès. La promesse d'une aide substantielle que lui a faite, au banquet de samedi, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, devrait en assurer le prolongement. Avant M. Pelletier, le ministre de l'Éducation du Manitoba, M. Donald Craix, avait aussi assuré les congressistes que le gouvernement de la province portait beaucoup d'intérêt à la culture française et voulait contribuer à la propager. L'auditoire a paru un peu sceptique mais a pris bonne note de cette déclaration d'intention.

A part le président de la nouvelle Société franco-manitobaine, tous ses nouveaux dirigeants ont été élus au scrutin. Ce sont: M. Étienne Gaboury, architecte, vice-président à l'administration interne; Albert LePage, principal d'école, vice-président à l'administration externe; Philippe Jubinville, inspecteur de caisses populaires, secrétaire-trésorier; Mme Paul Prince (Suzanne Bergeron) conseillère, et M. Aimé Tétrault, représentant des jeunes de moins de 21 ans.

SPORTS

dard étaient les co-présidents) ce congrès de trois jours a connu la fin heureuse que l'on connaît. Après une constitution qui fut adoptée au terme de longues heures de travail, la nouvelle Confédération des sports du Québec s'est donné un exécutif que préside M. Gaston Marcotte, (Éducation physique) de l'Université de Montréal, et aussi un plan quinquennal d'action que l'on va tenter de réaliser avec le concours du Haut-commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs qui, au début du congrès, a promis toute l'aide possible.

Il est certain que l'une des priorités qui fera l'objet d'une attention spéciale de la part de la Confédération des sports, sera la mise sur pied, dans un proche avenir, d'une centrale administrative. C'est un organisme que l'on a sou-

haité former, en commission, parce qu'il pourrait être un instrument d'une extrême utilité pour garder le contact avec tous ces gens qui se sont déplacés pour la première fois, pour tenter de donner au monde du sport une vie nouvelle, par l'intermédiaire de structures à l'échelle de la province.

Ont également été élus au sein de l'exécutif, dans les fonctions respectives de vice-président, secrétaire et trésorier, MM. Carl Schwende, Jean-Guy Bédard et Harry Goetsch. Les cinq directeurs élus furent: le R.P. Marcel de La Sablonnière, s.j., Gérard Simond, Arthur Lessard, Pierre Charbonneau et François Godbout.

De par ses structures, la Confédération des sports du Québec possède aussi un conseil général au sein duquel siège un représentant de chacune des 14 régions qui avaient été préalablement délimitées dans la province.

VIETNAM

du sud, qui emploient la formule conférence à deux camps (camp allié et le camp communiste) suggèrent que soit adoptée une table rectangulaire ou encore deux tables. Hanoi et

le F.N.L. sud-vietnamien, qui affirment que la conférence sera une conférence à quatre réunissant quatre délégations indépendantes, autonomes et d'un rang égal, suggèrent au contraire, une table carrée.

Lorsque les questions de procédure seront résolues et qu'une date aura été fixée pour la première rencontre à quatre, la question de l'ordre du jour de la conférence proprement dite figurera en tête de liste.

De source sud-vietnamienne on indique que la délégation de Saigon proposera alors que soient envisagés un accord relatif à un cessez-le-feu ainsi que la question de l'intervention du Vietnam du nord au Laos et au Cambodge.

MER NOIRE

"Il semble, ajoute la "Pravda", que la clique militaire américaine s'emploie à compliquer la situation au Moyen-Orient, déjà tendue". "L'Union soviétique, souligne-t-elle, est une puissance rivale de la Mer Noire, dont les eaux se mêlent à celles de la Méditerranée par les Dardanelles et le Bosphore. Ses efforts pour assurer ses intérêts vitaux dans cette région sont donc naturels et légitimes, alors que les navires de

la Vie flotte américaine servent en Méditerranée pour renforcer la pression militaire sur les peuples arabes. Car les monopoles américains voudraient par ces procédés ouvertement impérialistes, consolider leurs positions ébranlées au Moyen-Orient."

Réponse américaine: nous ne violons nul convention. D'abord parce que nous ne sommes pas signataires de la Convention de Montreux, ensuite parce que nous agissons, en l'occurrence, bien de la limite qu'elle prescrit. Les deux bâtiments dont il s'agit ont un déplacement qui n'est que de 3.550 tonnes, et ils n'ont pas de canon de plus de huit pouces (203 mm).

Quant à accroître la tension, certes pas, nous suivons les Américains: nous envoyons deux petits bâtiments faire un tour en Mer Noire cependant que l'Union soviétique, elle, maintient plus de quarante unités en Méditerranée.

A quoi du côté soviétique on réplique encore: "Le "Turner" et le "Dyess" n'ont sans doute pas de canon de plus de huit pouces, mais ils ont des missiles qui, eux, ne sont pas autorisés."

Les Américains rétorquent à leur tour que les missiles, s'ils ne sont pas autorisés, ne sont pas non plus défendus par

la Convention de Montreux, qui date de 1936. Au reste, les Russes ont fait traverser les détroits à des unités lance-missiles.

Sur le plan strictement militaire, la polémique n'apparaît pas, dans les milieux de l'OTAN, comme devant comporter des conséquences. Deux points fondamentaux demeurent: premièrement, l'URSS est de loin, la puissance prépondérante en Mer Noire. Elle le restera. Deuxièmement, les puissances de l'Alliance atlantique (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Grèce, Turquie) détiennent, de très loin, la prépondérance en Méditerranée. De plus, en cas de guerre, conformément à la Convention, la Turquie ferait les détroits si elle se trouvait dans le camp hostile à l'Union soviétique et les unités soviétiques seraient prises dans une souricière.

Sur le plan diplomatique, la pression soviétique est considérée comme des plus sérieuses. On sait les efforts infructueux que le gouvernement de Moscou avait faits en 1946 pour obtenir une révision de la Convention des détroits. Nul doute, dit-on dans les milieux navals de l'OTAN, que les Soviétiques ne tentent, actuellement encore, d'obtenir une révision.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Angello Containers Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreuil, Qué. le 5ème jour de décembre 1968, sous le numéro 2106676. Ce 5ème jour de décembre 1968, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non-payées et que J. Graded Woodwork Comp. Ltd. a vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par contrat enregistré le 30 janvier 1963 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Deux-Montagnes, sous le numéro 107397 furent vendues par la Banque Canadienne Impériale de Commerce à J. Graded Woodwork Comp. Ltd. par contrat signé le 13 septembre 1968 et enregistré le 27 septembre 1968 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 49-856.

Rosemère, le 3 décembre 1968.

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
par D. Seguin

CANADA
Province de Québec
District de Montreuil
COUR PROVINCIALE
No 155173
STANLEY FLEET LEASING LTD.
corporation légalement constituée
ayant son siège social et principal
place d'affaires au 2085 rue
Metcalf, dans la cité et district
de Montreuil,

demandeur

JACQUES DESCHAMPS, gentilhomme, autrefois résident et domicilié sur la route rurale No. 5 Fréchette dans la cité et district de Montreuil et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à JACQUES DESCHAMPS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 4 décembre 1968

CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

CANADA
Province de Québec
District de Montreuil
COUR PROVINCIALE
No 160 071

LES COMMISSAIRES D'ECOLE POUR LA MUNICIPALITE DE L'ECOLE DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Ville de Laval, District de Montreuil,

demanderesse

FOUR SQUARE INVESTMENTS INC., corporation légalement constituée ayant son siège social dans la cité et district de Montreuil et maintenant de lieux inconnus,

demanderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à FOUR SQUARE INVESTMENTS INC. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 décembre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. GUERIN, TAILLEFER & BRUNET, avocats
50 Place Crémazie, Suite 208
Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montreuil
COUR PROVINCIALE
No 116 613
JEAN-PAUL HEBERT, chauffeur, résident et domicilié dans la cité et district de Montreuil,

demandeur

ROGER LALONDE & DAME LUCIE LALONDE, tous deux autrefois domiciliés et résidents à 114 Laurier, Valleyfield, district de Beauharnois, et maintenant de lieux inconnus.

défendeurs

IL EST ENJOINT à ROGER LALONDE & DAME LUCIE LALONDE à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 5 décembre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. PERREAULT & DUVAL, avocats
7244 rue St-Denis
Montréal, Qué.
AVOCATS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montreuil
COUR PROVINCIALE
No 159 411

LES COMMISSAIRES D'ECOLE POUR LA MUNICIPALITE DE L'ECOLE DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Ville de Laval, District de Montreuil,

demanderesse

LUCIEN GAURY, autrefois domicilié et résidence à Ville de Laval, district de Montreuil et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à LUCIEN GAURY à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 5 décembre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. GUERIN, TAILLEFER & BRUNET, avocats
50 Place Crémazie, Suite 208, Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montreuil
COUR SUPERIEURE

DIVISION DES DIVORCES MONTREAL
No 2414

LORNE EDWARD DELORME, homme d'affaires de la Cité de Laval, District de Montreuil et résident présentement au 175 de Galais,

requérant

DAME MARCELLE DE MONTIGNY, occupation inconnue, et de lieux inconnus.

demanderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimité est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à son intention à la division des divorces de Montreuil. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir un jugement en divorce et les autres mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, 5 décembre 1968

JACQUES PERRON
Registraire
Me A. ARNOLD LECHTER, B.A., B.C.L.
Procureur,
1550 boul. de Maisonneuve,
Suite 804,
Montréal, Qué.

Avis est par les présentes donné qu'un acte enregistré au bureau du Registraire de la division d'enregistrement de Montreuil sous le numéro 210-3984 La Banque Royale du Canada a été libéré, réassigné et transféré à City Film & Projection Company Limited, 4890 rue Buchanan, Montréal, Québec, tous les droits, titres et intérêts de la Banque sous une certaine assignation générale des dettes, figurant aux livres effectués par le client à la Banque datée le 14 mai 1964, et enregistrée au bureau du Registraire de la division d'enregistrement de Montreuil sous le numéro 1748473

Daté le 13e jour de novembre 1968

La Banque Royale du Canada

CANADA
Province de Québec
District de MONTREAL
COUR PROVINCIALE
No 160 394

LES COMMISSAIRES D'ECOLE POUR LA MUNICIPALITE DE L'ECOLE DANS LE COMTE DE FABRE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Ville de Laval, District de Montreuil,

demanderesse

BELLEVUE DEVELOPMENT LTD., corporation légalement constituée ayant autrefois son siège social dans la cité et district de Montreuil, et maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT à BELLEVUE DEVELOPMENT LTD. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 décembre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
MM. GUERIN, TAILLEFER & BRUNET, avocats
Place Crémazie, Suite 208, Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-68-10303
pour 10h30 a.m.
heure de Montreuil

le mardi 28 janvier 1969

Aménagement Manicouagan 5 (Comté de Saguenay)
TOITURES ET REVETEMENT DE TABLIER DE DIVERS BATIMENTS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, P.Q.

Un dépôt de QUINZE MILLE DOLLARS (\$15,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 4 décembre 1968

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 novembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Belge Lux Handbags Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montreuil sous le numéro 2105813. Ce 5ème jour de décembre 1968, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-68-10311

pour 10h30 a.m.
heure de Montreuil

mardi 7 janvier 1969

Ligne à 735 Kv
Micoua Duvernay

FOURNITURE DE QUINCAILLERIE POUR LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, P.Q.

Un dépôt de trente mille dollars (\$30,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 4 décembre 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10306
pour 10h30 a.m.
heure de Montreuil

le mardi 7 janvier 1969

Poste Renaud (Comté de Laval)
FOURNITURE DE TROIS (3) REACTANCES DE MISE A LA TERRE 12 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 4 décembre 1968

Un colloque sur le droit à l'information

Des mesures juridiques et fiscales devraient faciliter l'exercice de la liberté de presse

OTTAWA (DNC) — L'élaboration d'une politique rendant possible l'exercice du droit à l'information est une tâche prioritaire des pouvoirs publics, qui devraient prendre des mesures juridiques et fiscales permettant dans la pratique le développement ordonné du principe de la liberté de la presse.

C'est la conclusion principale que l'on peut tirer d'un colloque tenu la semaine dernière à Ottawa sur le droit à

l'information, organisé dans le cadre du vingtième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, et qui a d'autant plus de prise sur l'actualité qu'à Québec aussi bien qu'à Ottawa, les gouvernements se préoccupent activement de cette question.

Dans un exposé sur les fondements philosophiques du droit à l'information, le professeur David Debler de l'université d'Ottawa a établi que du principe même de ce droit découle :

- La nécessité pour les sociétés politiques de faire une priorité de l'élaboration d'une politique sur le droit à l'information;

- L'obligation de créer une opinion publique saine et bien informée;

- Et la nécessité de ne faire aucune discrimination dans la dissémination de l'information.

Le Dr René Latremouille, professeur de droit canonique à l'université d'Ottawa, a précisé la position de l'Eglise sur le droit à l'information et a déclaré qu'il n'est limité que par la responsabilité qui en découle quant à la diffusion d'informations qui conviennent soit à l'individu, soit à la société. Il a déploré qu'à la suite des travaux de Vatican II, la presse n'ait pas paru saisir ces distinctions faites par l'Eglise entre le droit à l'information et la responsabilité d'informer.

M. Allan Cottles a expliqué l'évolution de la communauté internationale quant à l'adoption d'un projet de déclaration sur la liberté de presse. Il a expliqué que les pays membres

de l'assemblée des Nations unies peuvent à cet égard être regroupés en trois secteurs :

- Bon nombre de pays afro-asiatiques voient dans une convention internationale une façon de protéger leurs propres systèmes d'information contre la concurrence étrangère d'une part, aussi bien que contre l'information possiblement défavorable des grandes agences de presse internationales d'autre part;

- La plupart des pays communistes favorisent l'adoption d'une telle convention, d'une part pour appuyer les pays afro-asiatiques, d'autre part, parce qu'ils y voient l'occasion d'insérer des dispositions justifiant le contrôle rigoureux qu'ils exercent eux-mêmes sur l'information;

- Enfin l'ensemble des pays occidentaux continuent de croire qu'une convention internationale sur la liberté de presse aurait pour effet de réduire plutôt que d'accroître cette liberté.

M. Bernard Benoit, professeur à la faculté de droit civil de l'université d'Ottawa, a parlé de l'impact de l'information radiodiffusée et télévisée sur l'ensemble de l'industrie aussi bien que sur la qualité de l'information.

Deux journalistes, M. Claude Ryan, directeur du Devoir, et John Grace, rédacteur en chef adjoint au Ottawa Journal, ont également participé au débat.

Le second a déclaré que les grands moyens d'information portent en eux-mêmes les plus grands dangers que court le principe de la liberté de presse. Il a parlé à cet égard, des

abus commis par la presse elle-même, de ses prétentions sans fondement à certains droits et privilèges, de sa déification des faits, de son intérêt pour les conséquences plutôt que pour les causes des problèmes sociaux et politiques.

Comme il l'a fait à plusieurs reprises récemment, le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, a parlé des conditions difficiles dans lesquelles doit s'exercer le principe de la liberté de presse.

Il a déclaré que le monde avait fait peu de progrès depuis qu'on a proclamé le droit à l'information. Il a dit qu'aujourd'hui, le développement de la liberté de presse peut être entravé :

- par les forces du marché si elles sont laissées à elles-mêmes;

- par les conditions technologiques modernes, qui affectent les frais d'équipement et l'organisation des services aux abonnés et aux lecteurs des journaux;

- par les difficultés inhérentes à l'intégration des artisans intellectuels dans les organes d'information et à leur rapports avec des forces tantôt politiques, tantôt écono-

miques; il a mentionné qu'un syndicalisme fondé sur la contestation rend encore plus difficile cette intégration des travailleurs intellectuels;

- par le fait de l'inexistence d'instituts universitaires qui pourraient faire des recherches sur les différents rôles de la presse, et compléter l'auto-critique des entreprises de presse;

- par les rapports des autorités publiques avec la presse: il a mentionné que, récemment, sans peut-être s'en rendre compte, les gouvernements avaient pris des mesures économiques et fiscales dont les effets ultimes réduisent la force économique et peuvent entraver ainsi le développement d'entreprises de presse qui sont essentielles à la sauvegarde du principe de liberté dans l'information.

M. Ryan a conclu en disant qu'à moins que les pouvoirs publics ne se rendent compte qu'ils ont la responsabilité d'assurer la liberté de presse, on pourrait bien se réveiller et constater un glissement et une réduction, dans la pratique, de ce principe.

La soirée était sous la présidence de M. Marc Lalonde, chef de cabinet du premier

Après l'élection de Harry Strom

Manning n'a pas encore précisé la date où il cédera son poste

EDMONTON (PC) — On ignore encore quand le premier ministre de l'Alberta, M. E. C. Manning, cédera son poste à M. Harry Strom, qui a été élu vendredi soir au leadership du parti du Crédit social de l'Alberta, au deuxième tour de scrutin du premier congrès de nomination de l'histoire du parti provincial.

Lors du choix de M. Strom à la tête du parti, on avait laissé entendre que M. Manning annoncerait aujourd'hui la date de sa retraite.

M. Manning lui-même avait annoncé plus tard que la date de son départ dépendait du temps que prendrait M. Strom à former un nouveau cabinet.

Hier, un porte-parole de M. Manning a démenti les rumeurs voulant que M. Manning annonce dès aujourd'hui la date de l'entrée en fonction de son successeur.

La conférence de presse que M. Manning doit donner aujourd'hui, a dit le porte-parole, a été



Harry Strom

Le nouveau chef du crédit social albertain sera le troisième premier ministre de ce parti en Alberta depuis la victoire, en 1935, de M. William Aberhart.

Né dans sa circonscription de Cypress, M. Strom, un cultivateur, a été élu à l'assemblée législative en 1955. En 1962, il était nommé ministre de l'agriculture, poste qu'il a détenu jusqu'en juillet dernier, alors qu'il a accédé aux fonctions de ministre des affaires municipales.

Profondément religieux, M. Strom a détenu au sein de la Free Evangelical Church des postes administratifs et d'enseignement.

Un de ses collègues l'a déjà qualifié de "maitre-diplomate".

Après son élection à la tête du parti, M. Strom a promis d'apporter à son gouvernement une politique constructive et revitalisée et a exhorté les Albertains à s'intéresser davantage à la politique provinciale.

convoquée à la demande des journalistes qui veulent interroger M. Manning sur les principaux points de sa carrière.

M. Strom, qui est âgé de 54 ans, a remporté la victoire vendredi soir sur cinq adversaires. Il a été élu au deuxième tour de scrutin par 915 voix contre 606 pour le ministre de la voirie, M. Gordon Taylor.

ministre du Canada, qui a conclu en disant entre autres choses, que si, dans le passé, les

pouvoirs publics étaient intervenus dans le domaine de l'information, les entreprises de

presse auraient été les premières à s'y opposer vigoureusement.

CÔTE DE BEAUNE VILLAGES Ropiteau 1962

Un merveilleux vin de la Côte d'Or!



RAQ 431-E
26 oz.
\$3.05

Un observatoire orbital au service de l'astronomie

PARIS (AFP) — Les Américains ont mis sur orbite, samedi, l'OAO-2 (observatoire astronomique orbital) qui leur permettra de réaliser une série d'expériences révolutionnaires en ce sens que, sur terre, les astronomes n'ont jamais pu observer le ciel qu'à travers de l'atmosphère et qu'une fusée-sonde ne peut suivre une étoile que pendant quel-

ques minutes tandis que sur OAO-2 un télescope pourra rester en position pendant plusieurs heures.

Si l'astronome considère avec beaucoup d'intérêt l'état de l'atmosphère, c'est qu'il est un facteur de la transparence ou de la réfraction astronomique, c'est-à-dire du changement de direction des rayons lumineux au passage dans un milieu différent, ainsi qu'on le constate dans un prisme. Une grande partie des radiations, en particulier presque tout l'ultraviolet, est absorbée par l'ozone de la stratosphère qui culmine à une soixantaine de kilomètres de la surface du sol.

Mais ce ciel que l'on ne peut observer si facilement du sol est un inimaginable laboratoire dans lequel les savants sont curieux de pénétrer. Tous les échantillonnages de matière et de rayonnements y sont présents. On y découvre des substances pesant des tonnes au centimètre cube, des gaz qui n'atteignent pas un cent millième de gramme au km cube, des températures de millions de degrés et des radiations aux longueurs d'onde surprenantes.

C'est tout cela que pourront observer les onze télescopes et les appareils scientifiques de l'OAO-2, observatoire d'une longueur de 3,30 mètres.

Le cadeau qui dure...

UN LIVRE

PROFITEZ DE LA VENTE TOTALE DE TOUS LES STOCKS EN LIBRAIRIE QU'IL NOUS FAUT LIQUIDER

VENTE FIN DE BAIL

RÉDUCTION JUSQU'À **60 et 70%**

EXEMPLE:

Livre de poche simple80¢

Livre de poche double ... 1.20

LIBRAIRIE CANADO-BELGE

A. PASCAL PROP.
3732 Masson - 727-8151



Vous AIMEREZ Dubonnet Blonde



Cet apéritif se sert nature froid ou en cocktails

IMPORTÉ DE FRANCE



DUBONNET BLONDE

DUBO DUBON DUBONNET

EN VENTE PARTOUT
CDC, 30 AV. KLÉBER, PARIS 16, FRANCE

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants :

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - WESTMOUNT

Communiquez sans tarder avec :
MME H.F. SENEZ - 484-6305



Allez-y!
Pour quelques dollars de plus...
C'est Noël, après tout.

SCOTCH VIEILLI 12 ANS, DISPONIBLE MAINTENANT DANS LE NOUVEAU FORMAT DE 40 ONCES, CHIVAS BROTHERS LTD., DISTILLERS, ABERDEEN, SCOTLAND.

informations

Nixon aurait complété la formation de son cabinet

NEW YORK (AFP) — De retour à New York, après avoir passé deux jours en Californie, où il a participé, à Palm Springs, à une réunion de 24 gouverneurs d'Etat républicains, M. Richard Nixon, président-élu des Etats-Unis, a poursuivi, hier, ses consultations en vue de la formation de son cabinet.

Bien que M. Nixon ait déclaré qu'il se contenterait aujourd'hui de n'indiquer que la date à laquelle il compte annoncer les noms de ses ministres, on apprend, de source bien informée, que ce sera probablement mardi ou mercredi que le président-élu, rompant avec la tradition, annoncera en bloc, à la radio et à la télévision, le nom des personnalités qui composeront son cabinet.

Des rumeurs persistantes émanant de Palm Springs, à l'issue de la réunion des gouverneurs, laissent entendre qu'à moins de changements imprévus de dernière minute

les ministres seront les suivants:

Département d'Etat (affaires étrangères): M. Douglas Dillon, banquier, ancien secrétaire au Trésor sous le président Kennedy et ancien ambassadeur en France. Le nom de M. William Scranton, ancien gouverneur de Pennsylvanie est toujours mentionné comme possibilité en dépit de ses déclarations indiquant qu'il ne désire pas de situation permanente au sein de la nouvelle administration. M. Thomas Dewey, ancien gouverneur de l'Etat de New York, considéré aussi comme candidat, a, pour sa part, fait savoir qu'il ne voulait pas retourner à la vie politique.

Défense: toujours en suspens. Le sénateur Henry Jackson, démocrate de l'Etat de Washington, qui avait été pressenti, s'est déclaré indisponible. M. Nelson Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York et ancien rival de M. Nixon à la désignation du parti républicain pour la présidence, a déclaré samedi soir qu'il n'était pas candidat à ce poste. Le nom de M. Clark Clifford, qui détient actuellement cette fonction sous le président

Johnson, est mentionné de plus en plus fréquemment.

Trésor: M. David Kennedy, banquier de Chicago ou M. William McChesney Martin, président du conseil de la Réserve fédérale.

Attorney General (Ministre de la justice): M. John Mitchell partenaire dans l'ancien cabinet d'avocats de M. Nixon situé à Wall Street qui participe à sa campagne électorale. Autre possibilité: M. Charles Rhyne, ancien camarade de collège du président-élu.

Santé, éducation et affaires sociales: M. Robert Finch, vice-gouverneur de Californie.

Logement et développement urbain: M. Daniel Patrick Moynihan.

Transports: M. John Volpe, gouverneur du Massachusetts.

Commerce: M. George Romney, gouverneur du Michigan.

Travail: M. James Reynolds, actuellement sous-secrétaire de ce ministère.

Intérieur: M. Tim Babcock, gouverneur sortant du Montana, ou M. John Love, gouverneur du Colorado, ou M. Rogers Morton, représentant du Maryland au Congrès.

Nouvelle étape vers la "normalisation" des rapports Moscou-Prague

MOSCOU (AFP) — Les derniers pourparlers entre les dirigeants soviétiques et tchécoslovaques à Kiev ont ouvert la voie à une nouvelle étape dans les développements des relations et de la coopération entre les 2 pays au niveau des partis et des gouvernements, après la période de crise qui a précédé la signature à Prague de l'accord sur le stationnement temporaire des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie, estimant les observateurs à Moscou.

Le fait que la rencontre au sommet se soit tenue à Kiev et non à Moscou, laisse supposer, pense-t-on ici, que les dirigeants soviétiques ont voulu faire une différenciation entre les voyages dramatiques de M. Dubcek à Moscou en août et en octobre dernier.

Certes les dirigeants soviétiques et tchécoslovaques ne se sont pas rencontrés à Prague, ce qui aurait prouvé que l'équipe tchécoslovaque a regagné l'entière confiance du Kremlin, mais le ton du communiqué officiel publié à Moscou et le "climat cordial et l'esprit de camaraderie et d'amitié" qui a marqué, selon l'agence Tass,

les nouvelles négociations, permettent de penser, estime-t-on, que le chemin de la "normalisation" choisi par l'équipe au pouvoir à Prague répond dans une large mesure aux critères du Kremlin.

D'après le communiqué les 2 délégations "ont procédé à des échanges de vues qui ont porté sur le développement ultérieur de la coopération entre le parti communiste soviétique et le PC tchécoslovaque et entre l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie, et ont également examiné d'autres questions présentant un intérêt commun".

Le laconisme des indications fournies par le communiqué ne permet pas aux observateurs d'en déduire des conclusions immédiates, mais on peut penser que loin de s'arrêter sur un seul thème, les entretiens ont pu porter autant sur des questions d'ordre économique que sur les problèmes politiques.

D'après diverses sources tchécoslovaques à Moscou, la situation économique en Tchécoslovaquie est à la veille de devenir alarmante. Le prochain plénum du comité central qui se réunira le 12 décembre à Prague, sans parler de la réorganisation de la structure administrative du pays en fonction de la fédéralisation, aura d'importantes mesures économiques à prendre, estiment les observateurs.

Accord de principe, à Bâle, pour contrer la spéculation

BALE (AFP) — Un accord de principe a été réalisé hier soir, au cours du dîner mensuel des gouverneurs de banques centrales, sur un système de recyclage des capitaux spéculatifs à court terme, apprend-on de bonne source.

Ce système, envisagé dans le communiqué de Bonn il y a une quinzaine de jours, doit permettre de renvoyer les capitaux spéculatifs dans leurs pays d'origine.

L'accord de principe maintenant réalisé entre gouverneurs de banques centrales doit permettre à ces derniers de poursuivre leurs discussions au cours de prochaines réunions, afin d'assurer la mise au point de ce plan très délicat et qui reste encore assez vague.

Il s'agirait en fait d'institutionnaliser le réseau compliqué d'accords SWAP de crédit ouverts réciproquement par les Banques centrales occidentales. Cette institutionnalisation se heurte à des difficultés pratiques et théoriques considérables et il apparaît douteux que les gouverneurs arrivent d'ici à ce matin à se mettre d'accord sur un système précis.

Pour l'instant, estiment les gouverneurs de banque, des mesures internes de portée considérable ont été prises en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. La parité des monnaies reste inchangée et ne doit absolument pas être remise en question. Cela

écarter une fois de plus la réévaluation du mark.

Les difficultés temporaires que rencontrerait l'une ou l'autre grande monnaie occidentale, en l'espèce le sterling ont aussi été étudiées. Les avis à Bâle paraissent partagés: pour les uns, la livre reste en meilleure posture qu'on veut bien le dire généralement et la Grande-Bretagne disposerait encore d'une marge suffisante de crédits Swap non utilisés pour faire face à toute éventualité. Pour les autres, l'hypothèse d'un nouveau geste de soutien au sterling n'est pas à écarter afin de marquer la détermination des banques centrales d'empêcher la remise en question des parités des principales devises occidentales.

L'incertitude est encore renforcée par le fait que mardi et mercredi les mêmes problèmes seront discutés à Paris au sein du groupe no 3 de l'OCDE chargé de la surveillance multilatérale des balances de paiement.

En attendant, le temps passe. L'atmosphère de crise grave qui régnait vendredi à Londres n'a pas d'autre cause. Dans un système monétaire déséquilibré, la pression se fait sentir au point le plus faible (aujourd'hui le sterling) à de nouveau remplacé le franc à cette place exposée.

Pour les observateurs, l'exemple anglais montre bien que les palliatifs n'agissent plus guère et qu'il faut tran-

cher dans le vif, c'est-à-dire établir entre les monnaies l'équilibre de parité nécessaire par un commerce normal qui ne ferait pas appel au contingentement des importations.

Les gouverneurs des banques centrales peuvent à nouveau par un soutien à court terme prolonger l'actuelle situation jusqu'à l'arrivée au pouvoir de l'équipe Nixon. Un nouvel accord Swap (accord troc de devises) dont la Grande-Bretagne pourrait être la bénéficiaire, serait une solution. Mais cela ne changera pas le fond des choses.

Le Caire: un journaliste est accusé d'espionnage

LE CAIRE (AFP) — Le journaliste de l'agence américaine "Associated Press" dont l'arrestation dans le cadre de l'enquête sur le réseau d'espionnage au profit d'Israël a été annoncé hier matin au Caire est M. Ali Mahmoud. Adjoint du directeur du bureau de l'agence dans la capitale égyptienne, il est également correspondant du journal britannique "Daily Express".

Il a été arrêté le 28 novembre dernier en même temps qu'un photographe égyptien qui transportait des films avec des prises de vues des positions stratégiques des forces égyptiennes notamment le long du canal de Suez.

M. Johnson espère effectuer une tournée d'adieu en Europe

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson, avant de quitter définitivement la Maison Blanche le 20 janvier prochain, espère effectuer un voyage "d'adieu" en Europe qui lui permettra de conférer avec les dirigeants de plusieurs pays alliés des Etats-Unis et de prononcer un discours au quartier général de l'OTAN à Bruxelles.

Les milieux informés de la capitale fédérale reconnaissent que la réalisation des plans de M. Johnson va dépendre, en grande partie, des chances d'une rencontre au sommet américano-soviétique d'ici la fin du mois de décembre, ou bien, dernière limite, au début du mois de janvier 1969.

Des négociations sont en cours avec Moscou depuis le 25 novembre dernier, apprend-on de la meilleure source, mais aucune décision n'a encore été arrêtée. Il se pourrait, toutefois, que le président des Etats-Unis ne fasse pas nécessairement d'un tête à tête avec M. Kossyguine la condition d'un voyage en Europe et qu'il décide, indépendamment de ce rendez-vous problématique, de s'entretenir une dernière fois avec plusieurs de ses amis européens.

Dans le cas de la France, la situation s'est sensiblement améliorée depuis le discours de M. Johnson du 31 mars

dernier qui avait été suivi d'une réaction immédiate de l'Elysée. C'est à cette date que le chef de la Maison Blanche avait décrété un arrêt quasi-total des bombardements du Nord Vietnam. Huit mois plus tard, M. Johnson devait envoyer un message chaleureux au chef de l'Etat français alors que la crise monétaire battait son plein. Or, il ne s'agissait pas, dit-on à la Maison Blanche, d'une simple initiative bureaucratique, mais d'un véritable désir de M. Johnson de faire savoir que, malgré les vicissitudes de ces dernières années, le grand capital d'amitié américaine pour la France, bien qu'entamé, demeure une des constantes de la politique des Etats-Unis.

A ce propos, l'arrivée subite à Washington de M. Sargent Shriver, ambassadeur des Etats-Unis en France, qui a conféré avec le secrétaire d'Etat M. Dean Rusk, a contribué à alimenter les spéculations selon lesquelles M. Johnson envisagerait sérieusement de se rendre en Europe.

L'éventualité d'un "sommet" d'ici trois semaines demeure, bien entendu, un grand point d'interrogation. La presse américaine se livre à d'innombrables spéculations quant à la date et le lieu d'une rencontre possible. Mais, à la Maison Blanche, comme au département d'Etat, la consigne du silence est religieusement observée.

Attentats en série à Paris

PARIS (AFP) — Une série d'attentats qui se sont multipliés ces deux derniers jours mais qui avaient commencé le 28 octobre, vise systématiquement les banques et l'industrie automobile. Les auteurs de ces attentats pourraient ainsi obéir à un double objectif: ils s'en prennent à l'argent avec les banques et à la société de consommation avec l'automobile.

L'affaire est devenue plus grave hier avec l'attentat contre le magasin d'exposition des Champs Elysées des automobiles Renault. En effet, dans les précédents attentats il s'agissait d'engins explosifs de fabrication artisanale et de puissance médiocre, tandis que les auteurs de l'attentat chez Renault ont utilisé une véritable bombe à retardement dont la charge était d'environ 1 kg. de plastic. La puissance de la déflagration a été telle, à 3h. 45 dimanche matin, que non seulement le pittoresque pub, aux banquettes taillées dans des carrosseries d'anciennes voitures, est bouleversé mais qu'un appartement riverain du magasin Renault a subi les effets de l'explosion, la cloison s'étant écroulée.

Résistance à la politique de Bourguiba

TUNIS (AFP) — Le limogeage, décidé vendredi par le président Bourguiba et la mise en résidence surveillée de M. Tahar Belkhouja, directeur général de la sûreté nationale, par ailleurs exclu du comité central du Parti socialiste destourien, serait, apprend-on de source très bien informée, la conséquence de la découverte d'un mouvement ayant toute l'apparence d'un complot tendant au sabotage de la politique socialiste destourienne de planification et de coopération pronée et mise en pratique par M. Ahmed Ben Salah avec l'approbation totale du "Combat-tant suprême".

CROIRIEZ-VOUS AU PÈRE NOËL SI VOUS TROUVIEZ

\$100,000!

\$10,000! ou \$5,000!

DANS VOTRE BAS DE NOËL?

En contribuant à la TAXE VOLONTAIRE de la VILLE DE MONTRÉAL, pour \$2 seulement, vous pourriez gagner l'un des 153 prix mensuels, de \$100 à \$100,000! Au total: \$165,000 en lingots d'argent chaque mois!

VILLE DE MONTRÉAL		\$200 ou multiple de \$200
Formule de participation à la		VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-A-VIS LES MOIS DE VOTRE CHOIX.
TAXE VOLONTAIRE		
Nom		JANV. ☐ JUIL. ☐
Adresse		FEB. ☐ AOÛT ☐
Ville	Tél.	MARS ☐ SEPT. ☐
Province		AVRIL ☐ OCT. ☐
		MAI ☐ NOV. ☐
		JUIN ☐ DEC. ☐
Signature:		Nombre de mois: Montant total:
Payable à la Ville de Montréal.		Poster à: Hôtel de Ville, C.P. 9999, Montréal

Montréal - Ottawa

6 trains quotidiens

Le CN met 6 trains quotidiens à votre disposition entre Montréal et Ottawa (sauf le dimanche où il y en a 5). Vous voyagez dans le confort des voitures climatisées. Le service est rapide. En un peu plus de 2 heures, le train arrive à Ottawa. (Les trains de 8h 10 et 12h 50 font le trajet quotidiennement en 1 heure et 59 minutes.) Tous les trains partent de la gare Centrale et font un arrêt à Dorval. En voiture-salon, vous avez droit aux repas servis aux heures régulières, dans la plupart des trains.

Consultez votre agent de voyages ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.

Les jours de tarif Rouge:

billet simple de voiture-coach: \$ 3.30
billet simple de voiture-salon: \$ 8.30



J&B
Un Scotch pâle et léger
la marque
la plus appréciée
dans le monde

RAQ 343 12oz \$ 3.65
RAQ 343-A 25oz \$ 7.15
RAQ 343-B 40oz \$11.25

*JUSTERINI & BROOKS LTD.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES
COLLECTION importante de peintures et gravures canadiennes, objets et meubles anciens. Studio d'encadrements exclusifs. Galeries Place Royale, 151 St-Paul ouest, ouvert de 12-18 p.m. sam-dim. 2-5 p.m. Tél. 845-6092. 27-12-68

ATTENTION collectionneur peut vendre rares, splendides meubles canadiens datés de 1700 à 1850. Valeur exceptionnelle. Tél. 671-0558. 23-12-68

CHALET A VENDRE
Nouveaux prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse, 3 chambres à coucher. Complètement hivernisé, foyer en pierre des champs. Place ornée, près pente de ski. Terrain compris. Occupation 3 semaines, \$15,350. \$91.00 par mois. Tél. 731-3501 soir 667-1033. 6-1-69

DECORATIONS INTERIEURES
Venez voir le magnifique papier peint français. Demandez un catalogue gratuit! Les Papiers Peints Nancy Granti, 3443 avenue Victoria, Westmount 484-6003. 16-12-68

DIVERS
TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, ne. Tél. 845-0401. Métro: Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedos \$30. Habits complets en tréfilé ne en fortel. \$20. Vêtements sport, \$10. \$15. Manteaux d'hiver, \$15 à \$20. Pull-over, \$3 à \$5. \$6.50, pantalons \$3 à \$5. \$6.50 etc. etc.

EVENISERIE
Menuiserie générale, fabrication meubles sur commande, résidentiels, commerciaux (salon de coiffure, restaurant, magasin) spécialité: finition sous-sol, cuisine, table salon, bibliothèque, bar, estimation LBT 766-9937. 10-12-68

HOMMES DEMANDES
OCCASION D'AFFAIRES
Hommes ambitieux qui désirent avoir son propre commerce. Vous débutez à temps partiel. Vise de fonds minime. Possibilité de revenus \$20,000 à \$50,000 par année. Pour entrevoir: M. Guerin 672-3194. 12-12-68

PERSONNEL
Ne restez pas seul (es) Célibataires, veufs (ves) séparés (es) Pour information 525-7861. 14-10-68

Rencontres, buts social, matrimonial, célibataires, veuf (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENRG, 6395 De la Rivière. Pour rendez-vous - 729-0680. 10-12-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE
OUTREMONT
Cottage historique, très bonne condition. Cuisine moderne, grand salon 17' x 21', avec poutre, 3 chambres à coucher, grenier et cave. Beau terrain 10,000 p.c. Exclusif. Mme Préfontaine, 273-3789.

ISABELLE LAFRENIÈRE INC.
Courtier
932-6363
"Notre intuition féminine vous aide"

10-12-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Ahurissant, cottage 7 pièces, nord de Gouin, 11, 712 Talhurst 331-4836. 11-12-68

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
—SPECIALITÉ—
Habits et costumes sur mesure
351 est. rue GUYOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

TRAVAIL DEMANDE
Lavages, murs, planchers, plafonds, n'importe où. Références Tél. 256-8138. 10-12-68

l'information

Samedi soir au Forum: du hockey comme dans le bon vieux temps (1967!)

Par MARC THIBEAULT

On aura sans doute remarqué, particulièrement cette saison, que les vieux clubs de la division Est de la ligue de hockey Nationale jouent sans trop d'inspiration, contre les équipes représentant la récente (saison 1967-68) expansion de la ligue.

C'est plutôt entre eux que ces vieux clubs jouent du hockey... expansionniste! Ce fut, certes, le cas, samedi soir au Forum, alors que les Canadiens ont vaincu le Chicago au compte de 6-3 devant la 2e plus grosse foule de l'année, soit 18,087. Et à la fin de la joute, pas même 87 de ces spectateurs avaient à se plaindre du spectacle offert au cours de trois périodes de jeu à l'emporte-pièce, à l'emporte-équipement et (presque) à l'emporte-nez de Messieurs Bobby Hull et Pit Martin.

En style télégraphique, voici, aux sursauts constants d'une foule bien heureuse d'être sur place si elle eut peine à se tenir en place, comment cela s'est passé:

Dave Dryden et Tony Esposito sont les gardiens de buts;

Après 39 secondes de jeu, J. C. Tremblay (qui sera sous le feu de la foule toute la soirée) fait une passe savante à Backstrom près de Dryden mais Backstrom ne peut faire mieux que pousser le disque sur une jambe de son rival;

à 1:45, Richard rate un but sur un coup de revers et alors qu'il est seul devant Dryden;

à 2:36, Bobby Hull et Eric Nesterenko se mettent accidentellement en échec et s'écrasent, surpris, sur la patinoire;

à 3:56, Richard se fait voler un but après avoir reçu belle passe de Rousseau;

à 4:00, punition à Pit Martin;

à 4:08, Lemaire se fait voler un but mais le disque va à Courmoyer derrière les filets et celui-ci passe à un Béliveau qui, sur un lancer de revers, déjoue Dryden;

à 4:28, passe-revers de Béliveau à J. C. Tremblay qui se fait voler;

à 5:54, lancer-revers de Béliveau qui se fait voler;

à 6:13, lancer-revers de Courmoyer qui se fait voler par un Dryden qui commence à faire envers de médaille;

à 7:28, Ferguson se lance sur Bobby Hull avec un bâton à hauteur de visage; Hull est blessé au nez, saigne et une bataille s'ensuit; deux majeures à Ferguson (dont une pour avoir délibérément tenté de blesser un adversaire — ce qui était vrai) plus une mauvaise conduite;

durant l'absence de 5 minutes de Ferguson, le duo défensif J. C. Tremblay-Laperrière, tour à tour aidé de Provost, Gilles Tremblay et Rousseau, tiendra le coup pendant 4 minutes et 25 secondes; J. C., avec Harris 28 secondes, le tenant, lui, 4 min., 53 secondes; et il quittera la glace aux applaudissements frénétiques, et certes mérités, d'une foule épatée; grâce à "J. C.", Esposito n'a reçu que 3 lancers en 5 minutes!

à 12:31, Bobby Hull réapparaît sur la patinoire après s'être fait poser 5 points de suture au nez; la foule le conspu dans un geste peu sportif à l'égard d'un grand

joueur qui était loin d'avoir été coupable dans sa bataille avec Ferguson;

à 15:25, Mikita du long de la clôture et à 35 pieds, déjoue Esposito sur un lancer-boulet (Esposito en ratra un tout à fait semblable de Dennis Hull dans la 2e période);

La marotte de Gilles Marotte

à 18:06, bataille Raylich-Lemaire et le premier réussit une bonne droite à la mâchoire de Lemaire;

à 19:31, alors que Mikita est en pénitence, Marotte dégage son territoire avec un lancer de 189 pieds qui va directement s'arrêter sur le bâton d'Esposito (Marotte à 13:10 et à 18:56 de la 3e période, en tentera deux autres, tout aussi précis, de 100 pieds!);

et que cette description d'une 1ère période soit, virtuellement et aussi, parlant jeu rapide, excitant et rude, celle des deux tiers de 20 minutes chacun qui suivirent, en y ajoutant un détail, soit que Jack Norris remplaça Dryden dans les buts du Chicago à la 3e période, et une observation à l'effet que tous les Canadiens jouèrent admirablement bien mais, surtout, un Jean-Claude Tremblay à son plus grand.

Samedi soir au Forum...

Première période

1. Montréal: Béliveau, 11e (Courmoyer, Lemaire) 4:08

2. Chicago: Mikita, 10e (Stapleton) 15:25

Punitions — Martin (4:00), B. Hull (majeure à 7:28), Ferguson (2 majeures, une mauvaise conduite à 7:28), Orban (12:52), Raylich (mineure et majeure à 18:06), Lemaire (mineure et majeure à 18:06), Mikita (18:36).

Deuxième période

3. Montréal: Duff, 3e (Provost) 4:16

4. Montréal: Ferguson, 6e (Backstrom) 12:04

5. Montréal: Rousseau, 11e (Richard, Lemaire) 15:19

6. Chicago: D. Hull, 7e (Martin, Pappin) 16:31

Punitions — D. Hull (5:12), Orban (mineure et majeure à 8:24), Savard (mineure et majeure à 8:24), Ferguson (12:37).

Troisième période

7. Montréal: Rousseau, 12e (Duff, Richard) 1:40

8. Chicago: Wharram, 11e (Orban, Young) 9:33

9. Montréal: Harris, 2e (Sans aide) 18:01

Punitions — Savard (2:00), Martin (11:05), Rousseau (11:24).

Lancers par Chicago 34, Canadiens 31.

"J'aimerais jouer au golf" - Worsley!

Rencontré dans "la chambre des journalistes", samedi soir au Forum, Lorne "Gump" Worsley, le gardien actuellement en retraite nerveuse, avait l'air morose. Mais il esquissa un sourire lorsqu'un journaliste lui demanda s'il songeait à aller se reposer en Floride tout en y jouant au golf. "C'est une bonne idée, ça", répliqua-t-il, "car en ce moment, je crois que j'aimerais mieux jouer au golf qu'au hockey".

Inutile d'ajouter que le même journaliste n'osa pas dire au sympathique Worsley qu'il pouvait se rendre en Floride en seulement quelques heures... par avion!

Alors ça, c'est le comble!

MOSCOU (PA) — Les instructeurs des deux équipes nationales, numérotées 1 et 2, de l'Union soviétique se rendraient au Canada, prochainement, pour diriger l'entraînement de l'équipe nationale canadienne!

C'est la rumeur qui circule après une autre défaite, celle-là au compte de 4-0, du Canada contre l'équipe russe le 2, dimanche.

LE HOCKEY DE SAMEDI

Toronto 5
Rangers 2

SOMMAIRE

Première période

1. Toronto: Ullman (10) (F. Smith, Pilote) 5:58
2. New York: Marshall (8) (Goyette) 11:27
3. Toronto: Walton (6) (Ullman, Pilote) 16:49
Punition: Hadfield (16:46)

Deuxième période

4. New York: Nesin (15) (Selling, Nelson) 1:52
5. Toronto: Keon (8) (Quinn, Oliver) 4:45
6. Toronto: Ullman (11) (Punitions: Ellis (0:42), Walton (3:01), Pelek (5:56), Thakrak (9:25), Nelson (12:56), Quinn (15:20), Nelson (19:36)

Troisième période

7. Toronto: Ullman (12) (Punitions: Pilote (3:59), Mickey, Jeffrey (18:19)) 15:14
Lancers par: NEW YORK 13 16 8 = 37 TORONTO 13 9 10 = 32

Gardiens:

GIACOMINI, New York — GAMBLE, Toronto. Assistance: 16,485.

Boston 4
Détroit 1

Première période

1. Boston: Green (1) (Stanfield, Bucyk) 16:38
2. Detroit: Bergman (1) (Howe) 7:41
3. Boston: Bucyk (4) (Err, Stanfield) 16:03
Punitions: Mahovlich, Orr (majeures 3:05), Awrey (7:07), Popiel (10:30)

Deuxième période

4. Boston: McKenzie (5) (Bucyk) 11:26
5. Boston: McKenzie (6) (Stanfield, Bucyk) 17:50
Punition: Howe (16:27)

Lancers par:

DETROIT 8 10 11 = 29 BOSTON 17 11 13 = 41

Gardiens:

CROZIER, Detroit, CHEEVERS, Boston. Assistance: 14,653.

St. Louis 1
Pittsburgh 1

Première période

1. St. Louis: Berenson (16) (Stock, Bucyk) 16:58
Punitions: W. McCreary (8:37), Woytowich (16:22), K. McCreary, Crisp (19:58)

Deuxième période

2. Pittsburgh: Angotti (8) (Boivin) 5:40
Punitions: Arbour (2:09), Uea (11:16)

Troisième période

Aucun but
Punitions: Dea, Eccleston (8:05)

Lancers par:

PITTSBURGH 7 11 10 = 31 ST. LOUIS 7 6 11 = 24

Gardiens:

BINKLEY, Pittsburgh; PLANTE, St. Louis. Assistance: 15,057.

Los Angeles 3
Minnesota 2

Première période

Aucun but
Punition: Cahan (10:08)

Deuxième période

1. Los Angeles: Robinson (2) (Peters, Anderson) 4:37
2. Los Angeles: Joval (10) (Lemieux, Plett) 11:15
3. Los Angeles: Joval (11) (Lemieux, Plett) 12:48
4. Minnesota: Connelly (6) (Challen, Plett) 14:24
Punitions: Joval (6:20), Johnston (12:34)

Troisième période

5. Minnesota: Parise (8) (Cullen, Connelly) 19:47
Punitions: Anadeo, Gledzworthy (9:05)

Lancers par:

MINNESOTA 9 7 10 = 26 LOS ANGELES 9 16 14 = 39

Gardiens:

MANIAGO, Minnesota — RUTLEDGE, Los Angeles. Assistance: 8,282.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
TROT — A réclamer handicap \$2,000 — Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1,000
4. Capitola B. Y. Gamache 3-1
5. Philipe Pridé M. Picard 7-2
6. Haggis Peg Bill J. Lepage 4-1
7. Gola's G. G. Lachance 9-2
8. James Vance pas choisi 9-2
9. Chaddale Bryan L. Turcotte 5-1
2. Profitable R. Couté 6-1
1. Beau Mar Mic R. Gagné 12-1

AMBLE — A réclamer \$1,500 — Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1,000
4. Kappa Maid Her. Filon 3-1
3. Princess Mir D. Hébert 7-2
6. Dudley Counsel M. Bouvrette 4-1
5. Frontier Jack L. Bourgon 9-2
7. Mr. Mac Dee M. Lachance 5-1
5. François Albert C. Enond 6-1
8. Late Arrival L. Turcotte 8-1
1. Sundown Borders Jr. R. Gagné 12-1

Aussi éligibles:
1. Buds Brother J.C. Martineau
2. Caporal Tracy N. Bardier

TROISIEME COURSE
AMBLE — N.G. de \$5,000 en 68. A.E.G. de \$5,000 à \$6,500 en 68, n'ayant pas gagné après le 9 novembre. — (Allocations) Ou N.G. à vie de \$5,000.

BOURSE \$1,600
7. Shadydale Summit P. Robillard 3-1
1. Onada Jessie M. Picard 7-2
1. Hibo Lem Her. Filon 4-1
4. Honey Rainbow A. Boucher 9-2
2. Abe Rosecroft R. Beaudon 5-1
6. Wil Diamond J.P. Gauthier 6-1
3. Whirled pas choisi 8-1
8. Melanie d'Amour E. Bradette 10-1

QUATRIEME COURSE
TROT — A réclamer \$3,000, \$3,500 et \$4,000 — Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1,400
2. Wabash Charley W. Bourgon 3-1
7. Heta Mar Mic Her. Filon 7-2
5. Sergeant Rum A. Boucher 4-1
4. Mr. Madison G. Lachance 9-2
1. Dutch Bardia L. Bourgon 9-2
6. Southern Chief J. Cyrenne 5-1
3. Empalle A. Bédard 6-1
6. Armbo Extra pas choisi 8-1
8. Admiral Herbert J. Cyrenne 10-1

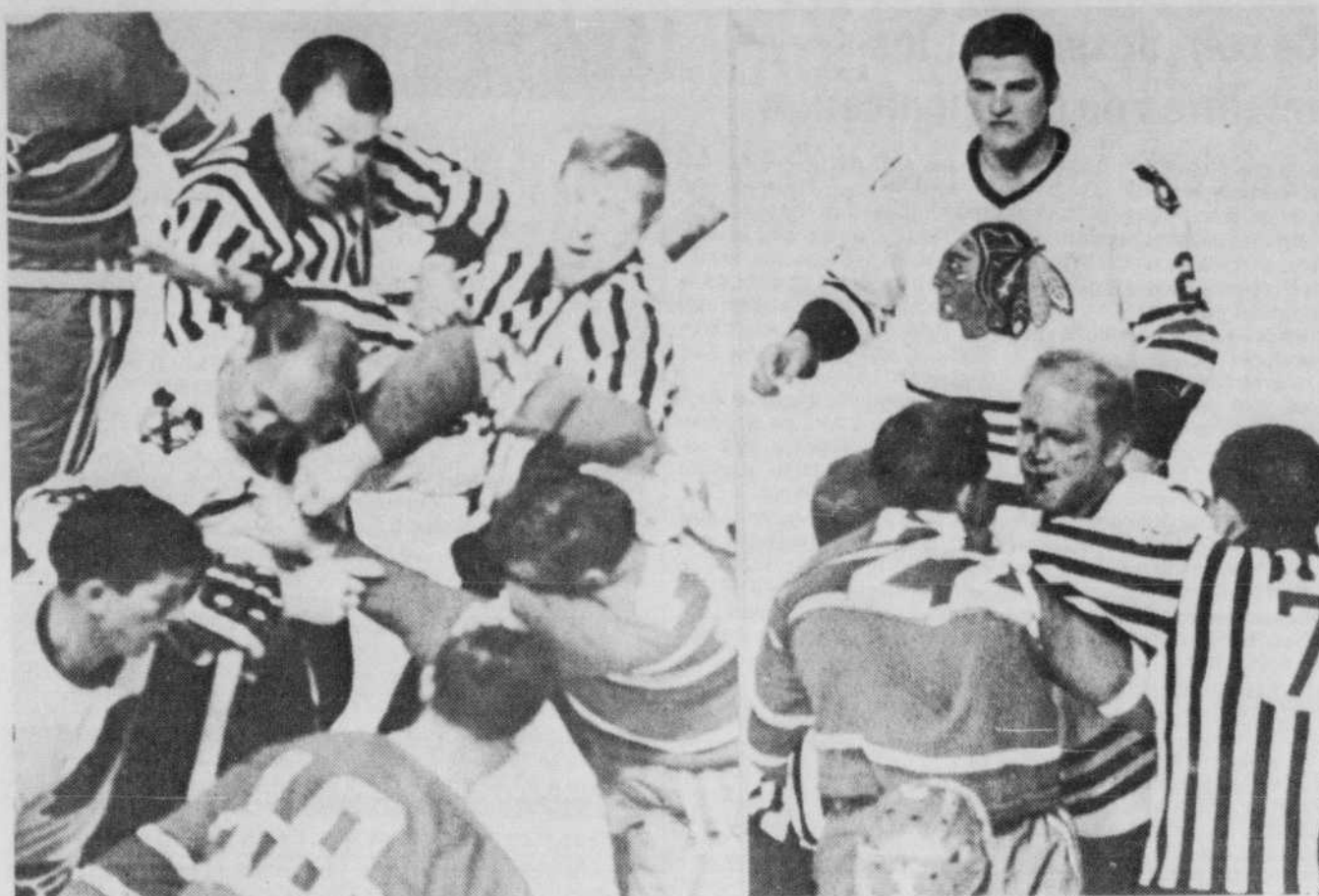
SEPTIEME COURSE
AMBLE — A réclamer \$2,500 — Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1,100
3. Cutie Dares Ben. Filon 3-1
5. Argyle John M. Bergeron 7-2
1. Gooses Valley J.J. Martineau 4-1
7. Lincens Champ P. Robillard 9-2
2. Bobby Horse Rich R. Bouthillier 5-1
4. Adios Mar D. Hébert 5-1
6. Sailor Mon G. Ouimet 6-1
8. Highland Spad R. Turcotte 6-1

AMBLE — A réclamer \$1,500 — Allocations pour l'âge et le sexe.

BOURSE \$1,000
7. So Long's Prince Her. Filon 9-2
6. Major's Fairy Dum. Mac-Tavish 7-2
8. Wil Ler Dolly J.G. Brosseau 4-1

sportive



UN HOULEUX COMBAT HULL-FERGUSON! La joute Canadien-Chicago de samedi soir fut marquée d'un sanglant combat de boxe et chandails entre le toujours tempétueux JOHN FERGUSON et le brillant compteur BOBBY HULL. A g., celui-ci vient de recevoir une méchante droite de Ferguson devant les juges de lignes Matt Pavelish et Pat Shetler, Chico Maki et un curieux Ted Harris. A d., le combat est fini. Hull saigne du nez (non pas à cause d'un coup de poing mais à cause du coup de bâton dans le visage que Ferguson lui passa avant le combat), et Gilles Marotte se voit impuissant. (Photos "Le Devoir" par Donati)

"LE VÉRITABLE CONGRÈS DU SPORT NE COMMENCERA QUE DANS 2 ANS", SELON LE PÈRE MARCEL DE LASABLONNIÈRE

Par BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne

Jean Rafa

"Le véritable congrès du sport ne commencera que dans deux ans," a déclaré, dimanche, à un journaliste le père Marcel de LaSablottière, directeur du Centre sportif de l'Immaculée-Conception de Montréal.

"Le congrès actuel est plutôt une confrontation qui aura servi de déblayage et de prise de contact. Les délégués viennent de régions tellement disparates, de niveaux économiques tellement différents et de groupes sportifs d'importance si variée, qu'ils ne parlent pas tous sur la même longueur d'ondes.

"Le congrès n'aura été qu'une grande consultation populaire et même les structures qui ont été votées aujourd'hui seront inefficaces si le gouvernement n'apporte pas son support total et non pas seulement en paroles.

"Après ce congrès, si le gouvernement ne passe pas à l'action il va perdre sa créance," a conclu le père de LaSablottière.

M. Jean Rafa, qui représentait les amateurs de la pétanque, a déclaré:

"J'ai l'impression très nette que si des gens ne sont pas satisfaits, c'est parce qu'ils ne sont pas habitués aux principes démocratiques de délibération et ne sont pas habitués à discuter.

"Bien sûr, si tous étaient d'accord, ce n'était pas la peine de tenir un congrès. Le fait que des gens se lèvent en assemblée ne signifie pas que tout soit tombé par terre. Tout le monde a droit à son opinion et à le droit de donner son opinion. C'est ça, la démocratie."

Exploitation

Un délégué non identifié s'est déclaré pour sa part très déçu du congrès qui, a-t-il dit, "devait lutter pour mettre en application le sport de masse". Ce délégué, affirmant que le congrès avait manqué son but, a prétendu

qu'on avait simplement changé le niveau d'exploitation du sport qui dorénavant serait exploité par l'Etat lui-même.

Louis Chantigny

Pour sa part, M. Louis Chantigny, commissaire du sport au Québec, s'est déclaré très satisfait du congrès.

"C'est formidable", a-t-il dit, "C'est un vrai miracle. Il s'agit du cocktail le plus explosif qu'on pouvait avoir. Malgré les points de vue différents, la bonne volonté et le bon sens ont prévalu. Des contacts humains ont été faits et l'organisation est vraiment représentative.

"Pour la première fois, des associations ont découvert, se sont aperçues qu'elles faisaient un travail commun. Je suis réellement réconforté."

Le directeur des sports de France, le colonel Marceau Crespin, était encore plus enthousiaste.

"Ca fait cinq ans que j'essaie de faire ça. Vous avez réussi en une fin de semaine seulement."

Hockey

JUNIOR

METROPOLITAINE "A"

Rosemont 5, Montréal-Nord 3

MONTREAL JUNIOR "B"

St-Jean 6, St-Victor 5

Dorval 5, Roussin 5

MONTREAL JUNIOR "B"

Lachine 4, St-Léonard 3

Verdun 8, Laval 3

QUEBEC "A"

Trois-Rivières 6, Thetford 3

Drummondville 7, Québec 6

Shawinigan 4, Sorel 2

HERVÉ FILION RENDU À 380

Grâce à 2 victoires vendredi soir, 2 autres samedi soir et encore 2 autres hier après-midi, le conducteur Hervé Filion a fait passer son total de victoires, en 1968, à 380, soit seulement 4 de moins que le record mondial.

10,733 personnes ayant misé un total de \$689,651 ont, incidemment, assisté au programme de 10 courses d'hier après-midi.

VOULEZ-VOUS UNE AUTO-NEIGE QUI POSSÈDE UNE CHENILLE PLUS LARGE ET QUI CONSERVE SA LÉGÈRETÉ D'EMPREINTE...

SANS ENNUIS? Le nouveau SKI-DOO Nordic offre le meilleur flottement et le système de suspension le plus flexible de l'industrie. Sa chenille de 18" (de 3" plus large que celle des autres SKI-DOO) assure une tenue de route ultra-souple et plus stable. Le Nordic possède aussi cette fameuse légèreté d'empreinte SKI-DOO qui lui permet de tout surmonter. Mais sa chenille plus large n'est que l'un des nouveaux avantages qui font du SKI-DOO Nordic l'auto-neige sur laquelle la famille peut le plus compter pour s'amuser.



SKI-DOO 69 REND L'PLAISIR SANS ENNUIS

480-8068

*Marque déposée

DISTRIBUTEURS "SKI-DOO BOMBARDIER"

GARAGE VAILLANCOURT ENRG., 468, rue Quimet, St-Jovite. Tél. 425-2726. Ventes - Pièces et Service.	PIGEON MARINE & SPORTS INC. 11,921 rue Bellevue, MONTREAL-NORD Tél. 322-1610	PIERRE LUSSIER LIMITÉE Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres 10,490 Boul. Lajeunesse, MONTREAL Tél. 389-1651 - 4662
PIERREFONDS AUTO-NEIGE 14350 Gouin est Tél. 626-2122	YVON & ROBERT SPORTS INC. 16060 Sherbrooke est, Pte-aux-Trembles Tél. 642-7556	LANTHIER & LALONDE AUTO INC. 4411 rue Papineau, MONTREAL Tél. 526-4411
MARINA CARTIERVILLE Ltée 12525, rue Lachapelle (à l'entrée du pont Cartierville) Tél. 334-5730	RÉAL MOTO INC. 1240 rue Provost, LACHINE Tél. 634-4161	

de Kuyper
le gin
au grand
cœur

DEPUIS 1695
JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

arts

Ce soir, dossier sur les satellites de communication

Qu'est-ce qu'un satellite de télécommunication? Si l'on veut en donner une définition simple, il est possible de dire qu'il s'agit d'une antenne sans pylône dont on peut se servir au moment où l'on se trouve dans son champ de rayonnement.

Mais en fait, les satellites sont bien plus que cela et si leur histoire est courte, elle est déjà passionnante à suivre, car ces engins signifient un pas énorme dans la communication (et peut-être la compréhension) entre les hommes.

C'est donc dans un but de vulgarisation et de projection dans l'avenir que Pierre Charlebois a réalisé un Dossier sur le sujet. Dossier que les téléspectateurs de Radio-Canada pourront voir ce soir, à 22 heures.

Par des films d'animation, par des explications que nous fournira l'animateur Wilfrid Lemoine et surtout par des interviews dont la grande majorité ont été enregistrées à l'occasion du congrès de l'espace tenu à Vienne, ce Dossier, qui porte un sous-titre très significatif ("Comment tout peut changer"), veut toucher les différents aspects de la question et en particulier les possibilités dans le domaine de l'éducation, et les problèmes politiques, juridiques, économiques et sociologiques auxquels conduisent les satellites de télécommunication.

L'idée de satellites de télécommunication date à peine de

25 ans et c'est un écrivain de science-fiction, Georges Osmith, qui la lança en 1943.

Elle fut reprise plus sérieusement en 1945, par Arthur C. Clarke, un grand maître en la matière (il est l'auteur du scénario du film de Stanley Kubrick 2001: l'odyssée de l'espace).

Actuellement, en 1968, nous sommes encore au premier stade de l'utilisation des satellites, ceux de point à point. Les prochaines étapes — qui sont d'ailleurs beaucoup plus retardées par la politique que par la technique — seront le satellite de distribution et enfin le satellite de direct qui pourrait être mis en service d'ici cinq ans.

Parmi les invités de l'émission, nous pouvons citer plus particulièrement Arthur C. Clarke, dont nous avons déjà parlé; Jacques Berger, directeur de la revue Planète; le professeur Maurice Bernard, du Centre national d'études spatiales en France; Jean D'Arcy, directeur de la radio et de l'information visuelle à l'ONU; ainsi que le docteur Gilles Cloutier, physicien canadien, et M. Jacques Gauthier, vice-président et directeur général de Radio-Québec qui, pour leur part, nous parleront des projets canadiens et québécois dans ce domaine.

Les recherches et la documentation pour ce Dossier ont été entreprises par Gérard Godin.

Clin d'œil

THEATRE: à la radio d'Etat, à 20 h. 33, "Sur toutes les scènes du monde" présente "Bel-Ami" de Frédéric Dard, d'après Maupassant. Avec Léo Lial, Henri Norbert, Janine Sutto, Jean-Paul Dugas, Monique Lepage, Gisèle Dufour, Guy Provost, Louise Marleau, et Yolande Michaud. Adaptation radiophonique de Jacqueline Falais.

LITTÉRATURE: à l'émission Le Livre de la Semaine, à la radio d'Etat, à 16 h. 07, Jean Simard présentera le roman de Hugh Mac Lennan, "Le matin d'une longue nuit", et Gérard Poirier en lira des extraits, de lundi à vendredi.

POCHADES: à la radio d'Etat, à 15 h. 25, portrait de Beethoven.

MUSIQUE: à la radio d'Etat, à 22 heures, l'Orchestre de chambre de Québec, sous la direction de Sylvio Lacharité, présentera la Symphonie no. 39 en mi bémol majeur, K. 543 de Mozart. A 23 heures, aux Chœurs d'œuvre de la musique, "Tristan et Isolde", "Vorspiel" et "Liebstod"; "Gottterdammerung"; "Marche funèbre" (Wagner); Orch. Philharmonia, dir. Otto Klemperer. — Sonate pour violon seul (Béla Bartók); Yehudi Menuhin.

CINEMA: au 2, à 13 heures, "Règlement de compte", film de gangsters de Fritz Lang avec Glenn Ford.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT (2)	
9.25	Aujourd'hui à CBFT
9.30	Récompense
10.00	Télévision scolaire
10.15	Fenêtre sur scène
10.30	"Madame Sans-Gêne"
10.45	En mouvement
10.55	Monsieur Surprise présente
11.00	La soirée verte
11.15	Cinéma
11.30	"Troisième mi-temps", guerre (Russie)
1.00	Cinéma
1.15	"Règlement de compte", film de Lang (E.-U., 1963)
2.30	Où ou non
3.00	Première d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Piccolo
5.00	Monsieur Surprise présente
5.30	Les enquêtes Jobidon
6.00	Tout à l'air
6.15	Téléjournal
6.25	Nouvelles du sport
6.30	24 heures
6.45	Aujourd'hui
7.15	Les belles histoires des pays d'en haut
8.30	Ma sorcière bien-aimée
9.00	A la seconde
9.30	Le Paradis terrestre
10.00	Dossier
10.15	Téléjournal
10.25	Nouvelles du sport
10.30	Cinéma
10.45	"Scandale sur la Riviera", drame (Allemagne, 1961)
1.00	Téléjournal
CFTM (10)	
7.15	Musique
7.30	Les p'tits bonhommes
7.45	Métronome
8.45	36-24-36
9.00	Tout à l'air
10.00	Voie de femmes
10.30	Leçons de beauté
10.45	L'École du bonheur
11.00	Voie de femmes
11.30	Eternel amour
11.45	"Mélange-mesdames" (4e)
12.00	Les récrets du Capitaine
12.10	Mancheries
12.15	Ciné-Human
12.30	"Nouveaux aristocrates" (10e)
12.45	Ciné-lundi
1.00	"Musique en tête", comédie musicale (France)
2.00	"Bungalow pour femmes", drame (E.-U.)
3.30	Madame s'amuse
4.00	La Cabane à Mida
4.30	Zorro
5.00	Le 5 à 6
6.00	Tele-Métronome
6.30	Sports-Image
6.45	Tele-Métronome
7.00	Dernière heure
7.15	Tele-Métronome
7.30	Le Virginien
8.00	Les trois cloches
9.30	Brigade criminelle
10.00	Formidable
10.30	Plano bar
10.45	Dernière heure et météo
11.00	La ronde des sports

et

Le bruit de la ville

THEATRE: Le Centre des auteurs dramatiques procédera au lancement de "Les Crasseux", une pièce d'Antoine Maillet, ce soir à 17h, au Centre du Théâtre d'aujourd'hui. Le Centre d'essai profitera de l'occasion pour lancer publiquement la série de lectures consacrées aux anciens textes du théâtre québécois qui sera inaugurée, lundi le 16 décembre, par la lecture d'une pièce de Louis Fréchette, "Félix Poutre".

MUSIQUE: L'Orchestre Symphonique de Montréal présentera "Le Messie" de Haendel, demain soir à 20h30 au théâtre Wilfrid-Pelletier. Les solistes seront Pierrette Alarie, Bernadette Greedy, Léopold Simoneau et Donald Beck, le chœur Elgar et l'orchestre sérent dirigés par Franz-Paul Decker.

SUBVENTIONS: Le Centre Musical Canadien de Toronto vient de recevoir une subvention de \$5,000, du Ministère des Affaires Culturelles. Cet organisme a été fondé en 1959 pour promouvoir la diffusion musicale. Actuellement, les responsables étudient la possibilité d'installer à Montréal une musico-thèque de partitions musicales canadiennes, semblable à celle de Toronto, pour répondre aux besoins du milieu québécois.

LANCEMENT: "De Z à A", roman de Serge Losique, sera lancé aux Editions du Jour mercredi à 17h.

SPECTACLE: Demain, au Théâtre de Quat-Sous, première de "Peuple à genoux", avec Yvon Deschamps, Louise Latraverse, Robert Charlebois, Mouffe, Jean-Guy Moreau et Michel Robitoux, sous la direction de Paul Buissonneau. A 20h.30.

Horaires des théâtres

COMEDIE-CANADIENNE: "Pauvre Amour" de Marcel Dubé - 20h.30 (Relâche le lundi)
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Le Geste" - Volonté en semaine 19h.30, le samedi 20h.30, relâche dimanche
LE PATRIOTE: Eva
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale

LA POUDRIERE: "L'escalier" de Dyer - 20h.30 (jusqu'au 14 décembre)
THEATRE DU RIDEAU VERT: "Les portes" - comédie musicale - 20h.30
PLACE DES ARTS: THEATRE WILFRID-PELLETIER: relâche
THEATRE MAISONNEUVE: relâche
THEATRE PORT-ROYAL: relâche

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

ALOUETTE: "Le Docteur Divago" - 1.00 - 4.30 - 8.00
AMHERST: "Opération contre-espionnage" - "Un Homme à abattre"
BOULEVARD: "Les Vies" et "Mission Suicide à Singapour"
BOULEVARD: "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" - 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (Sam. 11.15)
CANADIEN: "Le Miracle de l'Amour" 2.40 - 6.20 - 10.00 - "Coplan sauve sa peau" 12.30 - 4.15 - 8.00
CINEMA 5: "Le vieil homme et l'enfant" - 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 5.30 - 9.30
CHAMPLAIN: "Les jeunes fauves" - 2.30 - 6.10 - 10.10 - "Maldonne pour un espion" 12.30 - 4.10 - 8.00
CHATEAU: (Voir Amherst)
CINEMA DE PARIS: "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 5.30 - 9.30 - 12.30
CREMAZIE: (Voir Champlain)
DAUPHIN: "Salle Renoir" - "Baisers volés" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DAUPHIN: "Salle McLaren" - "Vivre pour vivre" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30
ELECTRA: "Plus féroce que les mâles" et "Le Ranch de l'Infortune"
FLEURS DE LYS: "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 5.30 - 9.30 - 12.30
FRANCAIS: "Le Voyage" et "Le Cobra"
GRANADA: (Voir Français)
JEAN-TALON: "Les grandes vacances" - 8.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10
MAISONNEUVE: "Les grandes vacances" - 5.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10
MECHERIE: (Voir Electra)
MID-MINUT: "Comment les séduire" et "Suzanne"
PAPINEAU: "La fille de la mer morte"
PARISIEN: "Mademoiselle le Chevalier de Maupin" - 10.05 - 12.15 - 2.25 - 4.30 - 6.50 - 9.15
PIGALLE: (Voir Mid-Minut)
PLAZA: "Le Miracle de l'Amour" 2.40 - 6.20 - 10.00 - "Coplan sauve sa peau" 12.30 - 4.15 - 8.00
RITZ: "Histoire Extraordinaire" et "Le Rayon infernal"
RIVOLI: "Autant en emporte le vent" - 2.40 - 6.20 - 10.00 - "Coplan sauve sa peau" 12.30 - 4.15 - 8.00
ST-DENIS: (Voir Bijou)
VILLERIE: (Voir Electra)

WESTMOUNT - "Hot Millions" 1.55 - 3.30 - 5.30 - 7.20 - 9.25
YORK - "Grat Catherine" - 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.40

ET AUTRES LANGUES

Japonais: s.4 anglais
VENDOMME: "The House of Sleeping Virgins" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.30
Japonais: s.4 français
FESTIVAL: "Onibaba" 7.30 - 9.30 dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Japonais: s.4 anglais
SALLE HERMES: "Onibaba" 8.00 - 10.00 - 12.15 - 2.15 - 4.15 - 6.15 - 8.15
Technicolor, s.4 français
LIDO: "Dimanche" - "Les Amours d'une blonde" - 3.30 - 6.35 - 9.45 - "Desir" 1.45 - 4.45 - 8.10
Technicolor, s.4 anglais
ART CINEMA: "Shop on Main Street" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
PLACE VILLE MARIE: "Closely Watched Trains" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30

CE SOIR A 7h.45
LE DIMANCHE A 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

Blue Bonnets

CINEMAS de REPERTOIRE

2 DERNIERS SOIRS - CE SOIR et demain SOIR: PETER SELLERS

WHAT'S NEW PUSSYCAT de Donner (coul.) 6.30-9.45

DR. STRANGELOVE de Kubrick à 8.20

Mercredi à samedi
REVOLUTION de J. O'Connell et BLOW UP d'Antonioni

verdi 5380, ST-LAURENT - 277-4145

CE SOIR A MERCREDI - 3 DERNIERS SOIRS - REALISME TCHEQUE

"Les Amours d'une blonde" de Miroslav Forman 6.35-9.45
"Le Désir" de Josy à 8.10

lido 340 boul. LABELLE - 681-1888

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER: "Paper Lion" 1.00 - 3.05 - 5.12 - 7.25 - 9.25
AVENTURE: "Rachel, Rachel" - 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.15 - 9.25
CAPITOL: "The ugly ones"
GENERAL IMPERIAL: "Ice Station Zebra" 8.30 - du lundi au samedi 7.30 dim. 2.00
merc. sam. dim.
CINEMA WESTMOUNT SQUARE: "I love you Alice B. Toklas"
ELYSEE: "Salle Alain Resnais" - "Caldes" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - 10.00 le sam.
ELYSEE: "Salle Eisenstein" - "Fahaff" même horaire
GUY: "The War Game" - 1.00 - 3.25 - 6.10 - 8.45 - "Privilege" - 11.50 - 1.45 - 4.25 - 7.00 - 9.35
KENT: "Wild Season" - 1.25 - 3.30 - 5.20 - 7.20 - 9.25
LIDO: "Samedi" - "Marat Sade" 7.30 - 9.30
LOEWS: "The Blame of Mrs. Bloomer" - 8.30 - 9.45 - "Don't Make Waves" 8.10
PALACE: "Thunderball" et "From Russia with love"
PLACE DU CANADA: "Fanny Girl" - 2.00 - 8.15
PLACE VILLE MARIE: "Petite sœur" - "Graduate" - 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45
SEVILLE: "Roméo and Juliet" des 1.00
SNOWDON: "Doctor Zivago" - 1.00 - 3.40 - 6.00
VANORNE: "Kiss the other Shiek" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
VERDI: "Samedi" - "The Endless Summer" - 6.30 - 9.45 - "Don't Make Waves" 8.10
Dimanche: "Dr. Strangelove" 1.00 - 4.45 - 8.20 - "What's New Pussycat" 2.45 - 6.30 - 9.45

CINERAMA 7h.30 DIM. - 2h. MER. SAM. DIM. 8h.30 LUN. au SAM.

"Ice Station Zebra" en CINERAMA et METROCOLOR

Avec Rock Hudson, Ernest Borgnine, Patrick McGowan, Jim Brown

FAUTEUILS RESERVES EN VENTE... par poste... ou au théâtre... Jules Jacod Musique, Morgan (Imagines Boulevard et Dorval), Kai des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Visu.

POUR TOUS en matinée et en soirée IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS 1430 Bleury, Met. AV. 8-7102 ou 5603

Salle Renoir 14 ANS Salle McLaren

UN FILM DE FRANCOIS TRUFFAUT

ANNIE GIRARDOT

l'AMOUR POUR VIVRE

"Tout simplement un chef-d'œuvre" (L'EXPRESS)

CE SOIR: 7.30 - 9.30

721-6060 LE DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE

"Live Like Pigs" de John Arden à l'École Nationale de Théâtre

Les élèves de 3e année de la section anglaise de l'École Nationale de Théâtre présenteront "Live Like Pigs" de John Arden, du 18 au 21 décembre au Monument National.

La mise en scène est de Elsa Bolam, metteur en scène invité à l'École, et la direction musicale de Louis Spritzer, professeur à l'E.N.T.

Les problèmes de conduite et de gouvernement sont nettement formulés dans "Live Like Pigs". Il s'agit de l'essai d'intégration d'un groupe de nomades à une communauté urbaine. "Vous vivez comme des porcs", c'est le reproche que font aux Sawney leurs voisins et les représentants du pouvoir

municipal. On les a contraints d'évacuer le tramway désaffecté où ils s'entassaient, on les a installés dans une maison neuve, dans un quartier résidentiel construit grâce à la prévoyance des édiles. Mais loin de considérer la salle de bain, le foyer modéré, l'école, la sécurité sociale comme des bienfaits, ils y voient autant d'entraves à leurs anciennes franchises, et leur comportement dans ce nouveau milieu est fait de méfiance et d'agressivité. Arden nous présente un cas extrême d'adaptation et nous allons voir le groupe se désintéresser sous la double pression de ses conflits intérieurs et de l'hostilité de l'entourage.

Mais ni son goût de la truculence verbale, ni son habileté à reproduire les tours des ballades populaires, ni sa sympathie pour la liberté traquée, n'empêchent Arden de projeter sur tous ses personnages une lumière impartiale. Il a tiré parti des observations qu'il a pu faire dans la banlieue d'une petite ville du Yorkshire. Il ne fait pas le procès de la Cité radieuse, il ne nie pas le progrès au nom d'une métaphysique. Il ne conclut pas mais contraint le spectateur à réfléchir sur les causes d'un échec. La pièce se compose de dix-sept épisodes dont chacun est introduit par une chanson qui en définit le thème et l'atmosphère.

Jacques Brel en Don Quichotte

PARIS (AFP) - Robert Manuel, qui remplace dans le rôle de Sancho Pança Dario Moreno décédé subitement dimanche dernier à Istanbul, a éclaté en sanglots sur la scène du Théâtre des Champs-Élysées à l'issue de la première publique de "L'homme de la Mancha". La tragédie musicale qui remporte un très vif succès à New-York depuis trois ans, a été adaptée pour la scène française par Jacques Brel sur un livret de Dale Wasserman et une musique de Mitch Leigh. Elle a également été donnée avec succès à Londres et, récemment à Bruxelles.

Robert Manuel avait été pressenti pour le rôle laissé subitement vacant par la mort de Dario Moreno, et, en une semaine, sans prendre une minute de répit, il avait dû apprendre et répéter son rôle qui comporte trois chansons. Jacques Brel, dont c'était le retour à la scène depuis qu'il a abandonné l'année dernière, le tour de chant, incarnait un Don Quichotte-Cervantes impressionnant de force et d'humanité.

Dans le cadre des échanges culturels France-Québec...

Pour la première fois, un professeur de l'Université Sir George Williams prendra part aux échanges culturels France-Québec à titre de professeur invité à l'Université de Grenoble.

Sur l'invitation de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Grenoble, Monsieur Cameron Nish, Professeur agrégé au Département d'histoire et Directeur du Centre d'Etude du Québec à Sir George, présente en ce moment une série de cours au niveau du doctorat et de la licence sur l'histoire économique et sociale du Canada.

Le professeur Nish se spécialise dans l'histoire du Canada, tout particulièrement celle du Canada français, et dans la philosophie de l'histoire. Il est également Directeur de la recherche pour le Centre de Recherche en Histoire Economique du Canada Français. Les Editions Fides lancent récemment son dernier ouvrage, "Les Bourgeois-Gentilshommes de la Nouvelle-

France". Monsieur Nish a précisé que pour l'an prochain, le Centre d'Etude du Québec de l'Université Sir George se propose de faire paraître les livres suivants: "Duplessis & Québec: Patriot or Predator", "The Role of the Bourgeoisie in New France", "The Church in French Canada, 1897-1960", "François-Etienne Cugnet", "L'entrepreneurship et l'entreprise en Nouvelle-France", "1719-1751", "Inventaire de la série F 1, Conseil des Finances, 1663-1760" et d'attaquer les projets de recherche comme suit: Fur Trade Distribution in Canada, 1663-1820; Les Prix et les Gages en Nouvelle-France, 1663-1760; Land Ownership during the Seigneurial Régime in Canada, 1589-1854; Les Budgets de la Nouvelle-France, 1663-1760; L'idéologie Nazie au Canada (se basant sur les papiers d'Adrien Arcand).



Dali prépare une tragédie érotique à la manière de Corneille

LE HAVRE - (AFP) - "Martyr": tel sera le titre d'une "tragédie érotique dans le style de Corneille" que va préparer Salvador Dali. Le célèbre peintre Catalan a fait cette révélation au cours d'une brève conférence de presse, tenue samedi avant d'embarquer à bord du France qui va le mener aux Etats-Unis où il a l'habitude de passer l'hiver.

"Mon oeuvre, a précisé Dali, ne comprendra que trois personnages. Mais, quand le rideau tombera, personne, pas même moi ne saura qui est le véritable martyr. L'érotisme, a-t-il ensuite expliqué aux journalistes, est décadent dans le monde, car il tourne à l'exhibitionnisme. Dans mon oeuvre, je vais être plus érotique que Sade et faire du véritable érotisme: celui qui naît des situations et qu'il faut deviner".

CINÉ-ART FILMS PRÉSENTE

POUR TOUS

LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÉVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...

Le grand Meaulnes

EN COULEURS

ALAIN Fournier

858, E. STE-CATHERINE - 288-3303

CINÉMA DE PARIS

POUR TOUS

UN TORRENT DE RIRE... COULEURS

LOUIS DE FUNÈS

les grandes vacances

AUSI en rediffusion en couleur

SON SEUL AMOUR JEAN-TALON

JEAN TALON, A L'EST DE PIERRE - 725-7000

3019, E. SHERBROOKE - 525-2174

MAISONNEUVE

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL

HORAIRE: 12.30-2.40-4.15-6.20-8.00-10.00

LE MIRACLE de L'AMOUR

AUSI EN COULEURS

COPLAN SAUVE SA PEAU PLAZA

6505, ST-HUBERT - 274-6155

CANADIEN

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN

avec Michel Simon

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

POUR TOUS

CINÉMA

AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

Onibaba

"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année"

François BEAULIEU

Mise en scène KANETO SHINDO

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES

H. FRICK (Le quartier latin)

SOUS-TITRES FRANÇAIS: 1206 est, Ste-Catherine-525-8600

S.T. ANGLAIS A LA: 5530 ouest, Sherbrooke - 489-5539

SALLE HERMES

CONCERTS DU VENDREDI LA FACULTÉ DE MUSIQUE de L'UNIVERSITÉ MCGILL

L'Orchestre Symphonique de la Faculté

Chef d'orchestre: Alexander Brott

Oeuvres de Stravinsky, Saint-Seans et Ibert

Pianistes: R. Mayerowitz, U. Meyerowitz, M. Pinzow

Salle Redpath McGill Campus

Entrée libre

Vendredi, le 13 déc. 1968 8 hres 30

SA PASSION EST RAVIVÉE DANS... 18 ANS

THE HOUSE OF THE SLEEPING VIRGINS

4e SEMAINE

(LA MAISON DES VIERGES ENDORMIES)

sous-titres anglais

HORAIRE: 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

VENDOMME

PLACE VICTORIA - Tel. 878-1451 - CINÉMA D'ART

3e et DERNIERE SEMAINE

35 MILTON / 842-6053

SALE ESPRIT

Falstaff

6e

Roman Polanski

CUL-DE-SAC

SONAL PLACANCE - FRANCIS DOLAN - JONEL STANGER

"UN CHEF D'OEUVRE D'ORIGINALITE PERVERSE"

18 ANS

SALLE RESNAIS

SOUS-TITRES FRANÇAIS

POUR TOUS

COMMENT les SEDUIRE

18 ANS réservé aux adultes

Susanne

La film consacrée de modeles canadiennes

Rit Calhoun

Dimanche au vendredi, dernier programme complet 8.25 p.m.

Samedi au Mid-Minut, dernier programme à 10.00 p.m.

TEL 842-8284 TEL 866-2774

Mid-Minut Pigalle

4407, ST-DENIS & MT. ROYAL 812, STE-CATHERINE & MANSFIELD

18 ANS

Ce jeune Chevalier Trouble les virils Cavaliers.

LES AVENTURES AMOUREUSES DE MADEMOISELLE LE CHEVALIER DE MAUPIN

CATHERINE SPAAK ROBERT HOSSEN

EN COULEUR

LES BELLES AU SOLEIL DE MINUIT COULEURS

AUSI

PARISIEN

LES GALERIES D'ART 353-5940

METROPOLITAIN ET MONTE ST-LEONARD

Représentation à 10.05, 12.15, 2.25, 4.30, 6.30, 9.15 p.m.

Le soir à 7.30 & 9.40. Dernier programme complet 9.05. Sam. & Dim. continué depuis 1.00 p.m.

La vie religieuse en révolution

Un phénomène nouveau: la vie en 'petites' communautés

par Jean-Pierre Proulx

Si ce n'était l'absence de violence, on pourrait presque croire que la vie religieuse traverse actuellement une période révolutionnaire tant les changements qui y surviennent sont radicaux, rapides et efficaces.

En effet, depuis septembre dernier surtout, un phénomène nouveau est apparu au sein des communautés religieuses tant d'hommes que de femmes: extérieurement, ce phénomène se caractérise par un nouveau mode de vie: la vie en fraternités ou petites cellules communautaires de 5 à 10 membres dans les conciergeries, les loyers de type traditionnel ou tout simplement dans des maisons unifamiliales.

A vrai dire, le phénomène n'est pas entièrement nouveau. Ce qui l'est, c'est sa généralisation (plus ou moins poussée, il est vrai, selon les communautés).

Nous avons en effet dénombré au moins sept communautés religieuses de clercs subdivisées en une quarantaine de petites fraternités et vivant pour un grand nombre dans les environs de l'université de Montréal. Ce sont les jésuites, les clercs de Saint-Viateur, les prêtres des Missions-Étrangères, les franciscains, les clercs de Sainte-Croix, les capucins. De plus, un groupe de séminaristes du diocèse de Valleyfield et les pères rédemptoristes se préparent à vivre ce nouveau mode de vie.

A ceux-là, il faut ajouter une vingtaine de petites communautés de religieux vivant en résidence et peut-être autant de religieux non clercs.

D'où viennent ces changements? Il y a d'abord un certain nombre de raisons extrinsèques à la vie religieuse comme telle. Le regroupement par exemple, en septembre 67, des étudiants en théologie des diverses communautés religieuses à l'université de Montréal a créé le problème du transport quotidien. Plutôt que de rebâtir de grosses maisons dans le secteur, plusieurs communautés ont préféré acheter des duplex ou simplement louer un logement.

Les jésuites, par exemple, devant à toute fin pratique vendre leur scolasticat de l'Immaculée-Conception pour faire place à une école de la C.E.C.M., ont décidé d'acheter six duplex et de louer un étage d'une conciergerie du boulevard Edouard-Montpetit.

La transformation des collèges classiques appartenant à des communautés, par exemple aux franciscains ou aux pères de Sainte-Croix, a aussi été l'occasion de ces transformations dans le mode de vie. Toutes ces raisons ne sont évidemment que des occasions. Profondément, il y a un changement majeur dans la compréhension de la vie religieuse. Mais nous reviendrons là-dessus demain.

On peut en tout cas dès maintenant se rendre compte d'une chose. Le changement implique beaucoup d'étudiants, donc des jeunes. Beaucoup de petites communautés sont ainsi provisoires. Elles se démantèleront avec la fin des études, mais sans doute pour se reconstituer autrement. Plusieurs étudiants, en tout cas, nous ont dit qu'ils n'avaient nullement le goût de se retrouver en "gros couvent" une fois leurs études terminées.

Actuellement donc, les clercs de Sainte-Croix comptent une quinzaine de communautés de type, donc une ou deux composées d'étudiants. Les jésuites sont répartis en une dizaine dont 6 composées d'étudiants, une de professeurs en théologie et une d'administrateurs. Ces 8 communautés forment une entité juridique connue sous le nom de maison de l'Immaculée-Conception. Les jésuites comptent aussi un certain nombre d'autres fraternités composées à la fois de prêtres et de frères pour la plupart engagés dans des tâches professionnelles.

Les franciscains, pour leur part, sont divisés en 6 fraternités, dont deux d'étudiants. Des expériences analogues se vivent, selon des degrés divers, dans les autres communautés précitées et sans doute chez d'autres qui ont échappé à notre enquête.

Vie quotidienne

L'un des aspects les plus frappants des nouvelles résidences, c'est, paradoxalement, leur ressemblance avec n'importe quelle autre résidence familiale. Rien ne les distingue si ce n'est la dizaine de paires de caoutchoucs alignés dans les vestibules!

Sur le strict plan extérieur donc, le cadre sociologique s'apparente au cadre familial. Plusieurs religieux ont nettement l'impression de vivre dans un foyer et emploient l'expression comme telle. Il est intéressant à ce propos de noter le changement de vocabulaire. Comme nous le disait un jésuite, on ne parle plus de réfectoire mais de salle à manger, de salle de récréation mais de salon ou de vivoir, de cellule mais de chambre à coucher!

Evidemment les concierges ont disparu. Les tâches domestiques, ménage, épicerie, entretien, sont assurées par les membres de la fraternité, sauf la cuisine. Là, on n'a pas pris de chance! La plupart des petites communautés ont engagé une aide domestique qui prépare les deux repas principaux. Elle est payée à même les revenus de l'équipe.

Car l'une des caractéristiques de la cellule communautaire, c'est sa large autonomie financière et administrative. Là où c'est possible, chacune doit s'autofinancer. Les salaires des membres sont mis en commun. Aux communautés composées surtout d'étudiants, on a adjoint un membre ou deux qui ont un travail rémunérateur et qui assurent le subsistance des autres.

Une partie du fond commun est versée à chacun des membres sous forme d'allocation mensuelle. Le reste de la caisse est géré par un membre-administrateur qui n'a toutefois sur elle aucun pouvoir décisionnel. En fait c'est toute la communauté qui est coresponsable de l'emploi de l'argent. C'est ensemble que l'on élabore le budget et que l'on en surveille l'administration.

Autorité et obéissance

"L'an dernier, nous obéissions à un supérieur. Maintenant, nous obéissons à la communauté". Cette réflexion d'un religieux Sainte-Croix montre aussi le changement opéré dans la compréhension des relations entre sujets et supérieurs.

De fait, la plupart, des petites communautés n'ont pas de supérieur immédiat au sens traditionnel du mot. On appelle plutôt "animateur", le membre qui, à l'intérieur

de l'équipe de vie, est chargé d'assurer l'unité du groupe et de faire le lien avec les supérieurs. Mais en aucun cas ou presque, l'animateur n'est celui à qui l'on vient demander les permissions. La vie quotidienne, les engagements de chacun sont menés dans la plus grande liberté, chacun se sentant responsable devant la communauté de sa façon de vivre.

Tout cela est peut-être rendu plus facile du fait que les équipes de vie ont été constituées par une méthode de cooptation. Les jésuites et les franciscains par exemple, ont fait appel à l'aide de M. Jean-Yves St-Arnaud, s.j., qui est psychologue, spécialiste en dynamique des groupes.

Vie liturgique

La vie de prière et la vie liturgique ont également subi des changements majeurs. De la quantité, on est passé à la qualité. La vie religieuse a longtemps été caractérisée à ce point de vue par une avalanche d'exercices de piété, jalonnés tout au long de la journée, auxquels s'ajoutaient la récitation du bréviaire et de la messe.

Beaucoup de ces choses sont tombées avec l'avènement de ces petites communautés. Ce à quoi l'on tient, c'est à une rencontre hebdomadaire d'échanges sur la vie religieuse et qui se termine le plus souvent par une eucharistie fraternelle.

Les formes quotidiennes de prière communautaire sont souvent réinventées à partir des événements vécus dans la communauté ou dans le monde en général. A vrai dire, il n'y a plus guère de formes stéréotypées. Il faut toutefois préciser que cette description sommaire doit être nuancée: tout dépend des communautés qui ont chacune leur rythme propre.

Cette dernière remarque vaut pour chacun des aspects de la vie en petites fraternités. Nous avons dû, pour faire court, laisser de côté bon nombre de détails qui auraient montré qu'il y a autant de manières de vivre la vie religieuse qu'il y a de communautés.

(Demain, nous tâcherons de cerner la vision humaine et théologique qui sous-tend ces changements.)

la revue des revues

Prêtres et laïcs

La revue canadienne "Prêtres et laïcs" a publié au mois de novembre un numéro fort intéressant intitulé "Espérance des pauvres". En voici en bref le sommaire:

— Syndicalisme et pauvreté dans la société nouvelle, par le sénateur Maurice Lamontagne.

— Le procès de notre syndicalisme, par le président de la FTQM, Louis Laberge.

— Le problème de la pauvreté au Canada, par M. Jacques Archambault de la CSN.

— Don Helder Camara, aux militants de la CSN.

— Les comités de citoyens, par Mlle Rita Maurice de Saint-Jérôme.

— L'Évangile, ferment révolutionnaire, par M. Dominique Chenu, o.p.

On notera particulièrement

l'article signé par M. Louis Laberge. Il y fait une vive auto-critique de notre syndicalisme. "Avant, écrit-il, que ce syndicat des pauvres s'organise vraiment et commence à faire notre procès, je vais vous dire ce que je pense, moi, de notre syndicalisme et des idéologues."

"A mon avis, notre syndicalisme est rapidement en train de devenir, si ce n'est déjà fait, l'expression d'un égoïsme institutionnel et le point de convergence de l'égoïsme individuel d'un trop grand nombre de travailleurs syndiqués."

Ces quelques lignes donnent le ton général de l'article et à maints égards de l'ensemble du numéro.

Parole et mission

"Parole et mission", revue de théologie missionnaire, a intitulé son numéro trimestriel d'avril dernier "Une foi à la mesure de l'homme?". Deux articles nous semblent retenir particulièrement notre attention à cause de leur actualité. "Christianisme horizontal ou vertical?" de J.P. Jossua et "La foi à la recherche de son langage", de C. Greffé. Un autre article signé par B. Quelquejeu aborde le christianisme sous un angle peu souvent abordé: "La compréhension poétique du christianisme". Le numéro suivant de la même revue (42), aborde une question non moins actuelle, les lieux de culte. Il s'agit d'une recherche faite en Angleterre sur cette question. Prolifération des églises, le problème du sacré et du profane, etc., telles sont les questions auxquelles s'est attachée l'enquête mais pour aller bien au-delà.

Etudes

La revue "Etudes" du mois de novembre consacre son numéro à la théologie "de la mort de Dieu" à l'armée et la crise de mai en France, à la révolution culturelle et à la jeunesse chinoise.

Dans le numéro du mois d'août-septembre, Louis Beirnaert signe un article sur

"L'inconscient dans la religion", tandis que René Maréchal parle du "Début d'une ère nouvelle dans la théologie protestante allemande".

Ceux qui par contre suivent de près la crise des catéchismes hollandais, français et même canadiens seront sans doute intéressés par l'analyse que fait Henri Holstein, du nouveau catéchisme français dans le numéro de mai de la même revue.

Concilium

Sous le titre "Groupes oubliés ou négligés dans l'Eglise", le Secrétariat de la revue Concilium analyse, à la fin du numéro 38, le cas de ceux qui, dans l'Eglise, sont oubliés "du fait d'une situation de conflit résultant des structures juridiques", tels les époux séparés et les prêtres mariés sans dispense.

On y étudie également le cas de ceux qui sont oubliés "sous l'effet d'une certaine mentalité théologique", comme les spécialistes en sciences exactes, ou "parce que tenus en deçà du seuil de publicité par quelque sous-évaluation sociale", comme les malades, les vieillards, les célibataires, les prêtres et les religieux ayant changé de vie.

En cette époque où, dans l'Eglise, l'accent est mis sur les structures, cet article à saveur essentiellement évangélique vient certainement fort à point.

Signalons en outre, dans ce numéro consacré aux sacre-

ments "dans l'ordre canonique", l'article de Otto Ter Reegen sur "les droits du laïc". Après avoir montré que Vatican II a définitivement levé "l'excommunication" qui pesait sur les laïcs, l'auteur analyse d'abord quels sont les droits du laïc en général, puis dans l'oeuvre du salut de l'Eglise et finalement dans le gouvernement de l'Eglise.

L'auteur conclut ainsi: "Ce que les siècles ont amené à voir comme étant de "droit divin" pourrait bien, à la lumière d'une étude plus serrée, se révéler comme étant purement canonique et fondé, non sur une différence essentielle entre le ministre et le non-ministre, entre le clerc et le laïc, mais sur une distinction fonctionnelle, tout ordonnée à la saine croissance du Corps du Christ qui est l'Eglise".

D'autre part, le numéro précédent (37) est tout entier consacré au prophétisme ou plus exactement aux prophètes. En effet, on y étudie le rôle prophétique qu'ont joué dans l'Eglise François d'Assise, Ignace de Loyola, John Wesley, le cardinal Newman, le père Lebbe, etc.

"La foi et la réalité sociopolitique", tel est le thème du numéro 36 de Concilium sur les "problèmes frontières". Relevons y quelques titres: "Théologie politique et liberté critico-sociale", par Johann Baptist Metz. Celui-ci a repris ici la substance de la conférence qu'il prononçait au congrès de théologie de Toronto en 67. Edward Schillebeeckx, "Portée théologique des déclarations du magistère en matière sociale et politique". François Houtart et Francis Hambye.

"Implications socio-politiques de Vatican II", Giulio Girardi, "Philosophie de la révolution et athéisme", etc.

Nous avons d'autre part, il y a une semaine ou deux, fait une brève analyse d'un article signé par M. Roger Garaudy et intitulé "Formation et développement des normes de la vie publique: ce que le non-chrétien attend de l'Eglise". Rappelons simplement que cet article est un apport extrêmement précieux dans le dialogue entre croyants et non-croyants. Il est paru dans le numéro 34 de la revue.

Notons en outre dans ce même numéro un article de Janko Muslim, "Questions de race et de minorités: problèmes de conscience à l'échelle mondiale" et un autre de "Günther Struck, "Sexe et moralité: résignation ou mission".

Jean-Pierre PROULX

"Le temps s'ouvre"

Une nouvelle émission religieuse animée par le père Legault

Une nouvelle série d'émissions religieuses animées par le père Emile Legault prendra l'affiche en janvier prochain dans plus d'une dizaine de stations françaises de télévision. Cette série s'intitulera, "Le temps s'ouvre".

Soutenu par une équipe de théologiens, catéchètes et spécialistes de la Bible tels le père Julien Harvey, s.j., Jean-Louis Daragon, s.j., Jean Martucci, Richard Bergeron, o.f.m., Yves Côté, o.p., Bernard Côté, c.s.c., et autres le père Legault tentera de présenter la signification dynamique du Christ dans le monde d'aujourd'hui.

L'organisation de cette sé-

rie relève de l'Office catholique provincial et de l'Office des communications sociales, deux organismes de l'épiscopat du Québec et du Canada.

C'est Télé-Métropole (canal 10) qui assurera gratuitement la production technique de l'émission sous la direction de M. Jean-Paul Ladouceur. Grâce à la collaboration de dix stations privées et de trois stations de Radio-Canada, l'émission pourra être vue à peu près partout dans la province et même en dehors. Toutes ces stations ont accepté de diffuser les émissions gratuitement.

L'Assemblée des évêques

du Québec a décidé pour sa part d'investir \$17,300 dollars pour la réalisation de ces émissions. Cette somme sera surtout affectée aux salaires de l'animateur, des chercheurs, à l'organisation et aux matériels audio-visuels.

"Cette série d'émissions, précise le communiqué de l'Office des communications sociales, voudrait révéler le vrai visage de Jésus et montrer combien ce Dieu incarné a vraiment vécu le mystère de l'incarnation. Il s'agit de réconcilier tous les hommes de bonne volonté avec la personne vivante et actuelle du Christ".

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY

ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Longpre, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke

506 est. rue Ste-Catherine
Montréal 24 - 842-1401

"Réservez à ce vin une fin digne de sa naissance" (Père Anselme)

Tavel

Tavel Rosé 1966
RAQ 529-E
26 oz. \$2.65

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

8240 AIME-RENAUD
ST-LEONARD Mtl. 38
3 2 4 - 2 5 8 0

M. ÉDOUARD
DÉCORATEUR
AGENT-MANUFACTURIER
Sur rendez-vous

Meubles • Tapis • Draperies
Escompte **25%** en gros
388-4548

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

POUR TENDRE VOS MURS DE TISSU
appelez 256-2294, JACQUES HALLY Décorateur intérieur. Un spécialiste exécutera ce travail rapidement et à des prix très avantageux. Que vous ayez ou non votre tissu, consultez-nous.

DEVIS GRATUIT



■ Le pape a reçu samedi le cardinal Stepan Wyszyński, archevêque de Varsovie, et sept évêques polonais arrivés à Rome le 6 novembre dernier pour la visite "ad limina". En s'adressant aux primats polonais, Paul VI a exprimé sa joie pour la fidélité de l'Eglise polonaise et les a exhortés à rester unis entre eux et avec le vicaire du Christ. A l'occasion de sa visite, le cardinal Wyszyński, a offert au pape un missel polonais que les deux examinent ici ensemble. (Téléphoto PC)

Cette fois, ce n'était pas votre tour?

Une chance sur **13**

Ne défiez pas la chance. Autrement, vous aussi vous aurez un accident.

La Sûreté du Québec rapporte que les accidents de la route ont fait une (1) victime, de vendredi, 18 heures, à dimanche, 18 heures.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

potins financiers

Le directeur général de la Banque d'Expansion Industrielle, M. A.N.H. James, recevra aujourd'hui à déjeuner à 12.30 les rédacteurs financiers des journaux locaux au 7^e étage de l'édifice de la Banque du Canada, à l'occasion de la présentation du 24^{ème} rapport annuel de la Banque d'Expansion Industrielle, qui sera publié mardi matin.

Quebec Chibouganau Goldfields Ltd et United Obalski Mining Co annoncent qu'elles ont conclu un accord avec Keneco Exploration (Canada) Limited, relativement au développement de l'exploration de leurs propriétés de cuivre et d'or dans la région de Timmins, Ontario.

Le dernier bulletin de la Banque Royale du Canada traite des moyens pour éliminer les causes de friction. Plusieurs tireraient certes profit à lire ce document de 4 pages non interligées.

Les spéculateurs paraissent avoir encore confiance en l'avenir de Wall Street en fin de semaine, mais, il était évident qu'ils étaient aussi portés vers une certaine prudence. Les stocks ne peuvent évidemment pas monter, sans consolider leurs positions, même s'il est vrai que plusieurs courtiers semblent optimistes pour l'ici la fin de l'année et même pour janvier.

Il y aura mercredi à 9.30 a.m. à l'Institut d'Assurances de la province de Québec, une conférence sur le sujet des cotisations et des versements d'assurance. A cette époque, il s'agit d'un sujet de grande actualité.

Corgemines rendra public demain certaines nouvelles concernant une entente intéressante.

Des soumissions seront reçues le jeudi 12 décembre 1968 pour \$160,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 13 décembre 1968, dont \$130,000,000 en bons à 91 jours et \$30,000,000 à 182 jours. \$160,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 13 décembre 1968.

La Bourse de Montréal a été notifiée que Seaway Hotels Ltd se propose de faire une offre d'acquisition des actions ordinaires de Levy Industries Ltd, à raison de 3 actions privilégiées, séries "A", convertibles, de Seaway pour chaque action ordinaire de Levy. Les actions privilégiées seront convertibles en actions ordinaires de Seaway, à raison de 3 actions privilégiées pour chaque action ordinaire de Seaway. Chaque action privilégiée comportera un dividende cumulé fixe de 67.5 cts par action par année.

Bell Canada a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la suite de l'augmentation des frais, elle a demandé à la Commission Canadienne du Transport d'approuver une hausse de ses tarifs et charges téléphoniques. La compagnie demande que les nouveaux taux entrent en vigueur le 1^{er} mars 1969.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende tant par action:
Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd. 5% privilégiée — \$1.25 l'action; classe "A" — 20 cts l'action; ordinaire — 64 cts l'action.
Bell Telephone Company of Canada, ordinaire — 63 cts l'action.
R. L. Crain Limited, ordinaire — 08 l'action.
Eagle Star Insurance Company Ltd., ordinaire — 12 cts l'action.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription ce matin en Bourse Canadienne des actions d'Indusmin Limited

1,167,901 actions nouvelles, sans valeur au pair, d'Indusmin Limited (autrefois Industrial Minerals of Canada Limited) seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture lundi le 9 décembre 1968. Toutes ces actions sont en circulation et émises en substitution des anciennes actions de l'Industrial Minerals of Canada Limited, lesquelles furent échangées sur la base de l'action de la dernière entreprise pour une de la première, conformément à l'accord de fusion daté du 2 octobre 1968, conclu avec Q.M.I. Minerals Ltd, tel que confirmé par des lettres patentes de fusion, datées du 6 novembre 1968. La raison sociale a été changée en celle d'Indusmin Limited avec un capital autorisé de 2,000,000 d'actions. Leur symbole au téléscripteur demeure "I.M.L.". Les actions de l'Industrial Minerals of Canada Limited, présentement inscrites, seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture aujourd'hui le 9 décembre 1968.

Quebec-Telephone a vu ses bénéfices hausser en 9 mois

M. B.A. Bénéteau, président de Quebec-Telephone dans le compte rendu intermédiaire pour la période terminée le 30 septembre 1968 déclare en partie ce qui suit aux actionnaires de la compagnie:

Pour la période se terminant le 30 septembre 1968, les revenus interurbains ont enregistré, par rapport à ceux de la période correspondante de l'an dernier, une hausse de \$60,482, ou de 6.1%. Le nombre des téléphones en service est passé de 126,426 à 133,467, soit une augmentation nette de 7,041 appareils, ce qui a largement contribué à la hausse de 15% du revenu local. Dans l'ensemble, les revenus d'exploitation ont augmenté de 9.4%, soit pour une somme totale de \$1,405,173. Pendant la même période, les dépenses d'exploitation et les taxes ont monté de 7% et les intérêts de 34% sous l'impulsion principalement d'investissements élevés pour des fins nécessaires d'expansion et d'entretien de la compagnie. Le bénéfice net par rapport à celui de la période correspondante de 1967 enregistre une hausse de 3.4%, tandis que le rendement par action ordinaire passe de \$0.88 à \$0.85 par suite surtout des hausses du taux d'intérêt des impôts.

Le Compte Rendu Intermédiaire, publié le 9 septembre 1968, faisait état d'un litige avec Bell Canada et de négociations en vue d'en arriver à ce que soit appliqué un tarif interurbain uniforme dans tout le Québec et de formuler une méthode pour un partage plus équitable des revenus interurbains découlant de l'application d'un tel tarif; aucun accord à cet égard n'est intervenu jusqu'à ce jour.

Afin d'élargir l'éventail déjà varié des services, Québec-Communications Inc. a été incorporée en vertu des Lois du Québec par Lettres Patentes datées du 30 juillet 1968. Cette corporation, grâce à l'utilisation polyvalente de câbles coaxiaux, transmettra des communications commerciales et éducatives de télévision et de radio, des données sur larges bandes et fournira tous autres services appropriés à ces modes de transmission. Les opérations débuteront lorsque Québec-Communications Inc. aura obtenu les permis nécessaires à ces fins.

Jugement en faveur de Prime Potash Corporation of Canada Limited

La Bourse Canadienne a été notifiée que Prime Potash Corporation of Canada Limited a reçu une communication de ses avocats de Regina, qui se lit comme suit: "Dans un jugement écrit, daté du 29 novembre 1968 et enregistré le 3 décembre 1968 à Regina. Son honneur le Juge F.W. Johnson, de la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan, a déterminé que Prime Potash a gagné un intérêt de 60% dans Bison Petroleum and Minerals Ltd. le permis No 1, couvrant 55,000 acres dans le centre de la Saskatchewan. Le jugement ordonne à Bison Petroleum, le détenteur actuel du permis, de le transférer sur-le-champ à Prime Beaver Corporation Ltd, dans laquelle Prime Potash détient un intérêt de 60% et Bison Petroleum, un intérêt de 40%. Dans son jugement, le Juge Johnson s'en rapporte au témoignage de M. Williams Wilson, un géologue travaillant pour D.L. Surjik & Associates Ltd, qui a affirmé "d'un dépôt extrêmement important". Le jugement réfère aussi aux études conduites par la D.L. Surjik & Associates Ltd, indiquant que les réserves exploitables de potasse sur le permis seraient au moins 2 fois aussi considérables que celles répertoriées actuellement sur la propriété de l'International Minerals Corporation, une mine en train d'être développée et en production aux environs de Esterhazy, en Saskatchewan.

En outre, le jugement accorde à Prime Potash ce qui suit: (a) un intérêt pour le délai dans le transfert du permis sur une somme de \$2,148,000.00, représentant la valeur de l'intérêt de Prime Potash dans le permis en 1966, tel que déterminé par la Cour, au taux de 5% du 1^{er} avril 1966 au 29 novembre 1968, et (b) la somme de \$13,000.00, représentant les charges d'intérêt payées par Prime Potash à la Banque de Commerce Canadienne Impériale. Il en résulte que les dommages recouvrables par Prime Potash, selon le jugement rendu, s'élèvent à \$299,400.00, y compris les frais.

24,050,766 nouvelles actions de Noranda Mines, admises sur la Bourse de Montréal après-demain

24,050,766 actions nouvelles, sans valeur au pair de Noranda Mines Limited, seront sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture mercredi le 11 décembre 1968. Sur ce total, 23,881,890 actions se trouvent émises et en circulation et 168,876 sont réservées en vertu du plan sur des actions de l'entreprise, en substitution des anciennes actions qui seront fractionnées à raison de 2 nouvelles actions pour chaque action détenue par les actionnaires immatriculés le 14 décembre 1968 (ou à la fermeture des affaires le 13 décembre 1968). Ces actions se vendront ex-dividende à l'ouverture de la Bourse précitée le 11 décembre et lors de toute transaction, effectuée le ou après cette date, la livraison pourra être faite en couvrant que la moitié des actions vendues et le solde sur une base "conditionnelle à leur émission"; la livraison étant complétée lorsque les certificats additionnels d'actions auront été reçus par les actionnaires immatriculés. Des certificats additionnels d'actions seront expédiés par la poste le ou vers le 28 décembre 1968. Leur symbole au téléscripteur sera "Nor New". Les actions ordinaires présentement inscrites seront rayées de la liste à l'ouverture des affaires sur la Bourse de Montréal le 11 décembre 1968.

Marcel CLEMENT

Changements à la haute direction de la Banque Royale du Canada



A. F. Mayne

J. H. Coleman

J. K. Finlayson

La Banque Royale du Canada annonce que M. A. F. Mayne, vice-président exécutif de la Banque depuis 1961, prendra sa retraite le 9 janvier 1969. M. Mayne, qui termine sa 44^e année à la Banque, continuera de remplir les fonctions de membre du conseil et prendra une part active aux affaires d'un certain nombre d'importantes entreprises canadiennes et étrangères. M. J. H. Coleman, directeur général en chef de la Banque depuis 1964 et vice-président depuis 1966, succède à M. Mayne au poste de vice-président exécutif. M. J. K. Finlayson, directeur général de la division internationale depuis 1967, est nommé directeur général en chef. Entré à la Banque en 1939, il est membre de la direction depuis 1964. Ces nominations entrent en vigueur le 9 janvier 1969.

Activités de l'Hydro-Québec

Il en coûtera quelque \$6,000,000 à l'Hydro-Québec pour remettre à neuf ses lignes de distribution dans quatre de ses huit régions, a-t-on appris, aujourd'hui, à l'occasion de l'octroi des contrats annuels pour la construction et l'entretien des lignes dans les régions des Laurentides, de Richelieu, de Montmorency et de la Mauricie. D'autres contrats se chiffrent par quelque \$3,000,000 ont été accordés pour répondre aux exigences des postes et pour l'achat de matériel divers.

Sept compagnies fourniront des équipes chargées des travaux d'entretien général dans les systèmes de distribution et d'allongement de circuit au besoin. Ce sont Thiro Construction Ltée, de Victoriaville, Arno Construction Ltée, de Trois-Rivières, Les Entreprises B & B Ltée, de Québec, et des compagnies de Montréal: Inspiration Ltée, Les Entreprises Checo Inc., Les Développement du Nord-Est Ltée et F.A. Tucker (Canada) Ltd.

Une addition au réseau de distribution de Montréal constitue la principale tranche des \$2,000,000 pour les besoins de postes. Le contrat a été accordé à Vermont Construction Inc. pour le poste rue Berri, entre Ontario et Sherbrooke. Six entrepreneurs avaient présenté des soumissions pour ces travaux qui devront être parachèvement en juillet prochain.

Dominion Lime et ses filiales accusent une perte

La société Dominion Lime et ses filiales ont enregistré, au cours des neuf mois se terminant le 30 septembre, une perte nette consolidée s'élevant à \$104,244 comparativement à un bénéfice net de \$274,728 l'année dernière, pour la même période. Le bénéfice net du trimestre se terminant le 30 septembre est de \$72,973 comparativement à \$237,493 pour la période correspondante de l'année 1967.

Les ventes, pour les neuf mois, ont diminué, passant de \$6,383,322 à \$5,316,636, tandis que les ventes du trimestre qui a pris fin le 30 septembre passaient de \$3,028,584 à \$2,225,518. Le président de la compagnie, M. F.R. Graham, attribue ces résultats "désastreux" à une réduction prononcée des ventes de la majorité des divisions les plus rentables. Il mentionne que cette réduction est causée surtout par la diminution de la demande pour la pierre concassée dans la région de Montréal.

À noter...

Les certificats de souscription (warrants) de British Newfoundland Corporation Limited seront rayés de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture de cette dernière le 12 décembre 1968 et ils se transféreront donc sur une base au comptant les 10, 11 et 12 décembre 1968. Les "warrants" expirent le 13 décembre 1968 et les souscriptions, en vertu de l'offre, doivent être déposées ce jour-là, au plus tard à 4 p.m. entre les mains de la Société Trust Royal, 630 Blvd. Dorchester ouest, à Montréal. P.Q. et à 119 ouest rue Adelaide, à Toronto, Ontario.

AP Inc réunira ses actionnaires à 4.30 p.m. en assemblée spéciale générale, aujourd'hui. Lake Shore Mines tiendra une assemblée de ses actionnaires à Kirkland Lake après-demain, et Wright Hargreaves Mines en fera autant le même jour à la même place.

La National Trust Co tiendra son assemblée annuelle après-demain.

L'Hotel Prince George, de Toronto, vient d'être acheté pour \$3,500,000 par un acquéreur non identifié... M. J.K. Jamieson, président de la Standard Oil Co vient d'être nommé membre du conseil de l'International Nickel Co of Canada Ltd.. Un siège vient d'être vendu sur l'American Stock Exchange au prix record de \$300,000.00, soit \$3,000.00 de plus que lors de la dernière vente effectuée le 14 novembre 1968.

La Chambre d'Immeuble de Montréal

Rapporte des ventes accrues en octobre à Montréal

Selon M. J. A. Hutchins, président de la Chambre d'Immeuble de Montréal, les ventes par l'entremise du système Photo-M.L.S. durant le mois d'octobre ont atteint \$7,654,321 en comparaison avec \$6,545,744 durant le même mois en 1967. Ceci est un accroissement de 17%. Les transactions Photo-M.L.S. ont augmenté de façon soutenue cette année. Les ventes totales ont démontré une avance de 12% sur l'année dernière. Durant les onze premiers mois de cette année, 3,386 propriétés d'une valeur de \$83,982,805 ont été vendues. L'année dernière durant la même période, 3,010 ventes se chiffrent à \$74,643,586 ont été effectuées. Selon M. Hutchins, la part de la Chambre dans le marché immobilier en général augmente de jour en jour. "Le marché immobilier à Montréal" dit-il, "a clairement retrouvé son élan après le ralentissement économique qui a dominé notre année centennale."

Investors International Mutual Fund Ltd.

La valeur comptable de l'action a augmenté de 17%

Selon le dernier bulletin de René-T. Leclerc Inc.

WINNIEPEG — On a annoncé récemment que les progrès réalisés par Investors International Mutual Fund Ltd. au cours de l'exercice qui s'est terminé le 30 septembre 1968 ont été remarquables.

M. C. E. Atchison, président de la compagnie, a déclaré dans son rapport aux actionnaires que l'actif sous gestion a augmenté de 140% en passant de \$39,178,000 à \$94,199,000. L'augmentation se poursuit et les ressources de la compagnie viennent de dépasser le cap des 100 millions.

"On doit cette amélioration en partie à la montée des cours de la bourse et en partie au gros accroissement de notre clientèle", déclare M. Atchison. Le nombre d'actionnaires s'est accru de 127 p. 100 en passant à 21,165. La valeur comptable de l'action a augmenté de 17% en passant de \$7.53 à \$8.82. Les progrès se poursuivent et elle se chiffrerait à \$9.30 le 27 novembre.

"Les résultats sont d'autant plus encourageants" déclare M. Atchison, "qu'ils ont été réalisés à une époque où la reprise des valeurs américaines traînait derrière celle des valeurs canadiennes."

Le dividende de 1968 a été fixé à quatre cents par actions alors qu'il était de sept et demi cents l'année dernière. Le dividende est plus petit cette année, nous apprend M. Atchison, parce que les directeurs du portefeuille ont voulu ne retenir que les actions qui promettaient surtout de gros gains en capitaux plutôt que de dividendes. Faisant remarquer que le portefeuille reposait principalement sur

Dividendes C-I-L

Les dividendes suivants ont été déclarés au cours d'une réunion du Conseil d'administration de la CANADIAN INDUSTRIES LIMITE tenue le 6 décembre.

Actions privilégiées:

1-7/8 p. cent en fonds canadiens payable le 15 janvier 1969 aux actionnaires inscrits le 16 décembre 1968.

Actions ordinaires:

Un dividende de 12 1/2 cts par action en fonds canadiens payable le 31 janvier 1969 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1968.

Commissions permanentes de la F.L.O.

A l'issue d'une réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec, le président Me Jean Tétrault a annoncé les nominations suivantes aux postes de président, secrétaire et représentant du chef du parti pour les diverses commissions:

Congrès: MM. Gilles Vandry, Reynold Langlois et Raymond Mailoux.

Juridique: MM. Bertrand Marcotte, Pierre Hébert et Claude Wagner.

Politique: MM. Robert Bourassa, Gaston Desjardins et Paul Gérin-Lajoie.

Constitution: MM. André LeRoux, Denis Aubé (président conjoint), Louis Lemieux et Gérard Cadieux.

Groupes ethniques: MM. Akos de Muszka, J. Tesiorowski, Harry Blank.

Organisation: MM. Claude Desrosiers, Germain Hébert et Georges Tremblay.

Propagande: M. Guy Leduc, Mme Madeleine Parent, M. Guy Lechasseur.

Il s'agit de commissions permanentes pour l'année 1968-69.

Le groupe Pirelli signe une entente avec H. K. Porter Co (Canada) Limited

Pirelli Cables Limited, de St-Jean, Qué., a annoncé récemment que sa société mère, le groupe Pirelli, a signé une entente avec H.K. Porter Company (Canada) Ltd. en vue de l'achat de toutes les actions en circulation de la filiale, Federal Wire & Cable Limited.

La conclusion de l'entente aura lieu le 6 décembre 1968, sous réserve de l'exécution des conditions du contrat. Il s'agit d'une transaction de plusieurs millions de dollars, dont le montant exact n'a pas été révélé.

Federal Wire & Cable continuera d'exploiter ses établissements de Guelph, Ont., en tant que filiale de Pirelli Cables Limited.

L'acquisition de Federal Wire & Cable complètera la gamme de fils et câbles fabriqués au Canada par Pirelli, en lui ajoutant les fils enroulés pour bobines de relais. De plus, elle assurera à Pirelli Cables une capacité accrue pour la production de fils de construction, fil souple, fil de téléphone et de radio, câbles de TV et câbles d'autos.

Pirelli Cables Limited est membre de la Société Internationale Pirelli S. A. de Bâle (Suisse), qui se compose de plusieurs entreprises. Le groupe Pirelli fabrique des pneus, des fils et câbles électriques, de même que des produits en caoutchouc et en plastique dans 80 établissements répartis à travers 13 pays; son personnel compte plus de 68,000 employés. C'est la 50^e, environ, parmi les grandes entreprises du monde (sauf les E.-U.) et on prévoit que cette année ses ventes globales atteindront le milliard de dollars. Pirelli a fait son entrée sur la scène canadienne en 1953 avec l'acquisition de Cables, Conduits and Fittings Ltd., qui exploitait depuis 40 ans le secteur des fils de bâtiments. Pirelli Cables s'employa alors à accroître ses opérations à partir de cette base. Elle construisit d'abord une nouvelle usine de câbles électriques à St-Jean en 1956. En 1958, elle ajouta à ses installations un laminoir pour le cuivre et une usine de tréfilage. En 1960, elle complétait des travaux additionnels d'expansion à son usine de câbles, et des travaux additionnels d'expansion de \$2,500,000 seront bientôt terminés au même endroit.

Dividendes

Bathurst Paper Ltd., 26 1/4 cts l'action privilégiée de la série 1963, le 1^{er} mars; inscription le 7 février.

Chateau-Gai Wines Ltd., 20 cts l'action ordinaire, le 6 janvier; inscription le 18 décembre.

Cimco Ltd., 25 cts l'action de classe A; 25 cts l'action ordinaire, tous deux le 1^{er} janvier; inscription le 16 décembre.

Exquisite Form Brasserie Canada Ltd., 15 cts cent l'action de premier privilège de série A, le 2 janvier; inscription le 20 décembre.

International Minerals and Chemical Corp., 12 1/2 cts l'action ordinaire, le 2 janvier; inscription le 16 décembre.

Maher Shoes Ltd., 14 cts l'action ordinaire; 15 cts l'action privilégiée à 60 cts; le 2 janvier; inscription le 16 décembre.

Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd., 27 1/2 cts l'action ordinaire, le 15 janvier; inscription le 20 décembre.

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours

Exécution des commandes de Bourse

Wood Gundy Valeurs Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2

Téléphone: 866-8321

Le coût d'emprunt continuera d'être élevé

Selon le dernier bulletin de René-T. Leclerc Inc.

Certains événements nationaux et internationaux récents n'ont certes pas été de nature à enrayer le climat d'incertitude qui existe sur les marchés financiers. Au Canada, en dépit de la nouvelle surtaxe de 2% qui a pour but de réduire le déficit budgétaire et de contribuer au progrès social, on ne prévoit pas d'amélioration sensible de la situation présente soit une ascension toujours croissante des prix et des taux d'intérêt. Aux États-Unis, l'élection de Nixon, que l'on considère comme un conservateur et un partisan du protectionnisme économique n'est certes pas de bon augure pour notre économie. On sait que nous dépendons beaucoup des capitaux américains et si certaines mesures protectionnistes étaient votées par le Congrès, notre économie ne ferait qu'en souffrir. Enfin, la nouvelle crise monétaire qui vient d'éclater et la spéculation effrénée sur le franc français et la livre sterling ne contribuent pas à améliorer la situation. Les troubles de mai et juin derniers en France ont entraîné de graves conséquences pour l'économie française. Seules, des mesures telles que la décision du gouvernement français de réduire les dépenses budgétaires pour 1969 de deux milliards de francs (environ \$408,000,000) et l'entraide monétaire des principaux pays qui ont des relations économiques importantes avec la France, pourront aider la France à sortir de ce chaos.

Ces événements ajoutés aux prédictions de certains économistes américains qui entendaient pour 1969 une récession chez nos voisins, créent un climat d'incertitude qui inquiète au plus haut point les investisseurs. Cette inquiétude se reflète sur le marché des obligations. Alors qu'au 29 août dernier, le taux de rendement des bons du Trésor à 91 jours avait atteint son niveau le plus bas depuis la crise monétaire de février et mars derniers, soit 5.48% celui-ci avait retombé au 14 novembre dernier à 5.64%. Pour la même période, les obligations du gouvernement du Canada 4 1/2% 1^{er} septembre 1983 sont passées d'un taux de rendement de 6.47% à environ 7.22%.

On peut envisager que les coûts d'emprunt pour les gouvernements surtout municipaux et pour les autres emprunteurs en général vont continuer à demeurer élevés. Pour la période du 1^{er} octobre au 15 novembre 1968, le loyer de l'argent pour les municipalités, commissions scolaires qui ont emprunté sur le marché des obligations par voie de soumissions fut de 8.3973. Pour les trois premiers trimestres de 1968, le loyer moyen de l'argent pour les municipalités et commissions scolaires fut le suivant: Janvier à mars 8.1331, avril à juin 8.3934 et juillet à septembre 8.3545. Comme on peut le constater à nouveau, le coût d'emprunt pour les municipalités et commissions scolaires est plus élevé actuellement qu'il ne l'a été au cours de la période précédente de 1968. Ce coût, que l'on peut considérer comme passablement élevé, continuera certes de l'être pour une assez longue période encore.

Cours des grains

WINNIEPEG (PC) — Les oléagineux ont manifesté une tendance à la hausse à la fermeture de la séance de vendredi au marché des céréales de Winnipeg.

Les exportations de blé canadien comprenaient 205,000 boisseaux à la Grande-Bretagne, 791,000 à l'Allemagne, 19,000 à l'Irlande, 260,000 à la Suisse.

A la fermeture, le lin était en hausse.

La graine de colza et l'avoine étaient irrégulières.

L'orge était inchangée.

Le seigle était en baisse.

TORONTO, ONTARIO, 9 décembre 1968.

L'ouverture aujourd'hui à Laval, Québec, de la 100^{ème} succursale canadienne de Pacific Finance Credit Limited, constitue un événement important dans l'histoire de la compagnie.

Le nouveau bureau, situé au 245 boulevard des Laurentides, est sous la direction de Michael Danchyshyn et devient la sixième succursale ouverte au Québec par Pacific Finance Credit Limited depuis que la compagnie a commencé à faire affaires dans la province, il y a cinq mois. La succursale Saint-Laurent de Pacific Finance, inaugurée au mois d'août de cette année, a été la première succursale à commencer ses opérations dans la province de Québec.

Garnet Greenfield, président de Pacific Finance Credit Limited, a dit: "Il nous fait plaisir de continuer notre expansion au sein de la province la plus grande du Canada et nous nous proposons d'ouvrir environ 50 succursales à travers le Québec, afin de mieux servir ses gens et ses agglomérations. Notre bureau de Laval est un bel exemple de cette expansion."

Pacific Finance Credit Limited, dont le réseau de succursales s'étend d'un océan à l'autre, est la principale filiale de financement à la consommation de Transamerica Financial Corporation of Canada Limited qui, elle-même, est un des membres de la famille de compagnies Transamerica Corporation.

Partout dans le monde les amateurs de bon Scotch n'ont plus qu'à dire HAIG pour avoir leur marque préférée.

Obtenir rapidement, en une seule transaction, le capital nécessaire à l'augmentation du fonds de roulement, à l'agrandissement des usines et à la modernisation de l'équipement... voilà l'avantage de la méthode RoyNat de financement global!

Vous trouverez chez RoyNat des conseillers avisés qui tiendront compte de vos besoins réels avant de fixer avec vous le montant exact d'un prêt de l'ordre de \$25,000 à \$1 million ou plus remboursable en une période allant jusqu'à 15 ans.

Renseignez-vous sur la méthode RoyNat de financement global. Demandez notre brochure et consultez l'un des bureaux de RoyNat à Halifax, Québec (1091, chemin St-Louis, Tél.: 683-2177), Montréal (620 ouest, boul. Dorchester, Tél.: 866-6861), Toronto, London, Winnipeg, Calgary et Vancouver, ou l'une des institutions suivantes:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
CANADA TRUST
MONTREAL TRUST COMPANY
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

NE SOYEZ PAS VAGUE... DEMANDEZ HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH
Disponible en mélange et embouteillage en Écosse

HAIG

FINANCEMENT D'ENTREPRISES



FINANCEMENT GLOBAL, RAPIDE, RATIONNEL!

Vous trouverez chez RoyNat des conseillers avisés qui tiendront compte de vos besoins réels avant de fixer avec vous le montant exact d'un prêt de l'ordre de \$25,000 à \$1 million ou plus remboursable en une période allant jusqu'à 15 ans.

Renseignez-vous sur la méthode RoyNat de financement global. Demandez notre brochure et consultez l'un des bureaux de RoyNat à Halifax, Québec (1091, chemin St-Louis, Tél.: 683-2177), Montréal (620 ouest, boul. Dorchester, Tél.: 866-6861), Toronto, London, Winnipeg, Calgary et Vancouver, ou l'une des institutions suivantes:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
CANADA TRUST
MONTREAL TRUST COMPANY
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

NE SOYEZ PAS VAGUE... DEMANDEZ HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH
Disponible en mélange et embouteillage en Écosse

HAIG

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS

AVEC INDICATION DES GROUPES TARIFAIRES POUR LE SERVICE LOCAL DE CIRCONSCRIPTION
La classification tarifaire est susceptible de changer lorsque le nombre total de téléphones du secteur d'appel local dépasse la limite actuelle du groupe.

● Groupe tarifaire **ACTUEL** au 6 décembre 1968.
★ Groupe tarifaire **PROPOSÉ** au 6 décembre 1968

[illegible][illegible]

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
SERVICE DE RÉSIDENCE														
Ligne individuelle	3.95	4.20	4.45	4.70	4.95	5.20	5.45	5.70	5.95	6.25	6.55	6.85	7.15	7.45
Ligne à deux abonnés	3.30	3.45	3.60	3.75	3.95	4.15	4.35	4.55	4.75	4.95	5.15	5.35	5.55	5.75
Ligne à plusieurs abonnés	2.10	2.25	2.40	2.55	2.70	2.85	3.00	3.15	3.30	3.45	3.60	3.75	3.90	4.05
Ligne extérieure de central privé	5.20	5.50	5.80	6.10	6.40	6.70	7.00	7.30	7.65	8.00	8.35	8.70	9.05	9.40
Postes supplémentaires	1.00	1.00	1.00	1.00	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25	1.25
SERVICE D'AFFAIRES														
Ligne individuelle	7.00	8.00	9.00	10.00	11.25	12.50	13.75	15.00	16.25	17.50	18.75	20.00	21.25	22.50
Ligne individuelle — Messages tarifés														
Tarif de base	—	—	—	—	—	7.75	8.50	9.25	10.00	10.75	11.50	12.25	13.00	13.75
Nombre autorisé d'appels locaux	—	—	—	—	—	75	80	85	90	95	100	105	110	115
Chaque appel supplémentaire	—	—	—	—	—	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ligne à deux abonnés	5.30	6.10	6.90	7.70	8.50	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Téléphone semi-public — garantie quotidienne	22	24	26	28	30	33	36	39	42	45	48	51	54	57
Ligne auxiliaire	35	40	45	50	57	63	69	73	82	88	94	100	107	113
Ligne à plusieurs abonnés	3.40	3.65	5.00	5.40	5.80	6.20	6.60	7.10	7.60	8.10	8.60	9.10	9.60	10.10
Ligne extérieure de central privé	10.50	12.00	13.50	15.00	16.90	18.75	20.60	22.50	24.35	26.25	28.10	30.00	31.85	33.75
Postes supplémentaires	1.50	1.50	1.50	1.50	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10	2.10

On propose également l'augmentation suivante des tarifs du régional à un seul sens, qui dessert la circonscription d'Oakville: Ligne individuelle — résidence .50
— affaires 1.00
Ligne extérieure de central privé 1.50

Une augmentation de 15 à 20 cents par téléphone principal est également proposée pour les frais de commutation des réseaux dépendants.

On propose également l'augmentation suivante des tarifs du régional à un seul sens, qui dessert la circonscription d'Oakville: Ligne individuelle — résidence .50
— affaires 1.00
Ligne extérieure de central privé 1.50

Une augmentation de 15 à 20 cents par téléphone principal est également proposée pour les frais de commutation des réseaux dépendants.

Le tarif de la période initiale pour la plupart des appels de numéro à numéro faits dans un rayon de 35 milles augmentera de 5 cents. Une augmentation de 5 cents s'appliquera également, pour certaines distances, aux frais de minutes supplémentaires.

Les frais supplémentaires de 20 cents maintenant applicables aux appels de numéro à numéro faits à frais virés ou facturés à un troisième numéro disparaîtront. Cependant, il y aura une nouvelle échelle de tarifs applicables à la plupart des appels de numéro à numéro acheminés par la téléphoniste. Le tarif de la période initiale dépassera de 20 cents le tarif de la période initiale des appels de numéro à numéro, faits au tarit du jour et composés par l'abonné; les frais des minutes supplémentaires

seront plus élevés de 5 à 10 cents. Là où l'interurbain automatique n'est pas encore disponible, les abonnés pourront s'adresser à une téléphoniste pour faire acheminer, au tarif moins élevé de l'interurbain automatique, les appels que ce dernier écoute lorsqu'il est accessible.

Le tarif de la période initiale pour les appels de personne à personne subira une hausse de 20 à 40 cents. Les frais de minutes supplémentaires seront les mêmes que ceux des appels de numéro à numéro acheminés par la téléphoniste.

On propose une augmentation des frais pour le service sur ligne privée pour courte période entre circonscriptions.

ÉQUIPEMENT ET SERVICES DIVERS		Ecart des augmentations proposées pour chaque pièce d'équipement qui suit:
Systèmes avec distributeurs d'appels		
— Position de préposé		1.00
— Équipement commun		5.00 à 55.00
— Tableau de réception des commandes		1.00 à 4.00
— Cabinet, équipement de réponse aux appels différés et aux appels de nuit, dispositif de transfert, dispositif de surveillance		.25 à 3.00
Systèmes d'appel par codes		
— Unités d'appel, signaux, équipement de contrôle		.05 à 1.00
— Équipement de conférence avec dispositif d'ajonction au central privé		.25 à 2.00
— Service de conférence local (minimum initial réduit de 5 à 3 minutes) (Minimum additionnel réduit de 5 à 1 minute)		.05 à .35
— Inscrits à l'annuaire — numéros confidentiels		.50
Systèmes d'intercommunication		
— Interphone d'appartement, interphone d'affaires, signalisation automatique, intercommunication automatique, unités de signalisation à sélection automatique, téléphones d'intercommunication, circuits d'intercommunication manuelle, poussoirs et vibreurs		.05 à 3.00
Systèmes téléphoniques à lignes multiples		
— Commutateurs, systèmes à clés 1A, 4A, 100, 103A		.05 à 1.00
— Systèmes de téléphones à poussoirs comprenant dispositifs de ligne et de téléphone		.10 à .45
— Systèmes de téléphones à poussoirs pour service de résidence		.10
— Systèmes à clés pour bureau de secrétaire		1.60 à .75
— Unités et dispositifs de pile d'appels		1.50 à 4.75
Autres téléphones et équipement		
— Signaux auxiliaires comprenant cloches, avertisseurs, carillons, etc., pour usage intérieur et extérieur		.05 à .40
— Ampliphones A, B, C (Ampliphone D + 5.00 — par occasion)		.30 à 1.00
— Équipement automatique de réponse, équipement automatique de réponse et d'enregistrement, dispositifs de composition automatique		2.00 à 3.00
— Bâton d'exclusion, coupure, dispositifs d'occupation, veilleuses, jack et fiche, etc.		.05 à .15
— Équipement pour atmosphère explosive, équipement et téléphones extérieurs		.15 à .75
Service de central privé		
— Positions de standardistes — systèmes manuels		2.25 à 4.00
— — — systèmes automatiques		2.50 à 25.00
— Équipement commun pour systèmes automatiques		2.50 à 25.00
— Sélecteurs, connecteurs, sélecteurs-connecteurs, bornes de poste automatique		.05 à .65
— Postes de PBX automatique — 750, 755, SFI, 756, 900		.25 à .60
— Postes de PBX automatique — limites		.25 à .50
— Équipement de lignes de jonction, bornes pour enregistrement des dictées		1.50 à 10.75
— Équipement divers — serre-tête de préposés, combinés, cordons de nuit à 3, 4 ou 5 fiches, numéro de raccordement de nuit, bornes d'interurbain		.05 à 1.00
— Codes de facturation spéciaux, dispositifs d'accès aux services d'appels automatiques		.50 à 4.00
Service de central privé pour hôtel		
— Messages locaux		.05
— Téléphones		.25 à .30
— Compteurs de messages pour les chambres des clients, borne d'automatique à un seul chiffre		.05 à .50
— Compteurs de messages pour les chambres des clients, équipement commun		10.00
Service Centrex — Lignes locales et téléphones		
— Service de central privé automatique planifié (circonscription d'Ottawa seulement)		.90 à 1.75
Service téléphonique par radio		
— Service de téléphone mobile (public)		10.00 à 13.00
— Cabinet à l'épreuve des intempéries, relais d'avertisseur		.30 à .40
— Bornes de départ — coûts basés sur les tarifs de distance locale		100.00
Services de réponse		
— Tableaux de réponse		15.00 à 19.00
— Concentrateur		25.00 à 50.00
Frais de distance de circonscription locale		
— Dans les mêmes lieux		.05 à .15
— Hors lieux, chaque quart de mille		.05 à .75
FRAIS DE SERVICE — PAR INSTALLATION OU RÉARRANGEMENT		
— Résidence, service principal		2.00
— Affaires, service principal		3.00
— Affaires, divers		2.00 à 100.00
— Standards et consoles		50.00 à 100.00
— Concentrateur pour service de réponse		100.00
— Raccordement par ligne supplémentaire à un tableau de réponse		8.00
— Équipement de surveillance des tableaux de réception des commandes		100.00
— Élimination des frais de service actuels de \$25.00 pour le service de réponse		

Les changements de tarifs proposés concernant les canaux entre circonscriptions pour le service autre que circonscription, les lignes de jonction, les téléphones supplémentaires hors-lieux et les concentrateurs-identificateurs, consisteront en une augmentation d'environ \$1,00 par mille sur les petites distances et en une réduction sur les grandes distances. L'échelle proposée comporte des bandes de distances tarifaires semblables à celles qui figurent à l'échelle des tarifs interurbains.

De plus amples détails peuvent être obtenus à tous les bureaux d'affaires de la Compagnie où sont déposées des copies des modifications proposées aux tarifs et où elles peuvent être consultées. Fait le 6 décembre 1968

Le secrétaire,
S. B. McKeown